

g

GROUPE DE RECHERCHE SUR LA
SOCIALISATION
UNIVERSITÉ LUMIÈRE LYON 2 – UMR 5040 CNRS

LA CONSTRUCTION SOCIALE DES RAPPORTS RÉSIDENTIELS

Expériences, configurations, contextes

Jean-Yves AUTHIER, Yves GRAFMEYER
Jean-Pierre LÉVY, Claire LÉVY-VROELANT

Rapport final de la recherche financée par le
Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement
Plan Urbanisme Construction Architecture

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
D'une recherche à l'autre...	
PREMIÈRE PARTIE	8
MISES EN RELATIONS ET TRAITEMENTS COMPLÉMENTAIRES DE L'ENQUÊTE <i>RAPPORTS RÉSIDENTIELS</i>	
• CHAPITRE I	9
Des groupes de peuplement des quartiers anciens aux pratiques spatiales <i>Jean-Pierre LÉVY</i>	
1. Bref rappel	9
2. Les retraités aisés	12
3. Les familles aisées	16
4. Les jeunes isolés aux bas revenus	22
5. Les personnes seules de plus de 30 ans	26
6. Les familles étrangères actives	33
Conclusion : Les groupes de peuplement signifiants des modes de vie urbains	39
• CHAPITRE II	45
Géographie des relations et rapports résidentiels <i>Jean-Yves AUTHIER, Yves GRAFMEYER</i>	
1. Les usages du quartier : une affaire de relations	46
2. Géographie des relations et usages du quartier, relations de quartier et géographie des lieux d'usages	51
3. Géographie des relations et géographie des usages	55
4. Distribution spatiale des relations et modes de réception dans le logement	59
Conclusion	66
• CHAPITRE III	68
Première approche des différentes formes de l'hébergement à travers l'enquête "rapports résidentiels" <i>Claire LÉVY-VROELANT</i>	
Introduction	68
1. Les pratiques d'hébergement privé et leur signification sociale	69
1.1. Une pratique en augmentation	69
1.2. Les différents niveaux d'hébergement : des pratiques cumulatives ? ..	72
2. Les différents niveaux de l'hébergement	75
2.1. L'hébergement durable, l'accueil de longue durée d'une ou plusieurs autres personnes	75
2.2. L'hébergement occasionnel	80
3. Divergences et ressemblances	85
3.1. Différences : des bénéficiaires différents, des ménages	

à des étapes différentes de leur cycle de vie	85
3.2. Ressemblances : des pratiques de sociabilité plus manifestes	86
Conclusion	91

DEUXIÈME PARTIE	93
LES NOUVELLES INVESTIGATIONS	
Introduction	94
• CHAPITRE IV	95
L'enquête par questionnaires	
	<i>Jean-Yves AUTHIER</i>
1. La construction des échantillons : démarches, difficultés rencontrées... et premiers résultats	95
– L'échantillon des "anciens" et l'échantillon des "partants"	95
– L'échantillon des habitants "nouveaux"	100
– L'échantillon des "artistes"	101
2. Le contenu des questionnaires	101
3. Le déroulement de l'enquête	102
4. Premier descriptif de la population enquêtée	103
– Les habitants "anciens" et les "nouveaux"	103
– Les "partants"	107
– Les "artistes"	108
• CHAPITRE V	111
L'enquête par entretiens	
	<i>Jean-Yves AUTHIER</i>
1. La construction de l'échantillon	111
2. Les guides d'entretiens	112
3. Le déroulement de l'enquête	114
4. Les personnes et les ménages enquêtés	115
Guide d'entretien (Nouveaux)	118
• CHAPITRE VI	127
Perspectives de traitement et d'analyse	
	<i>Jean-Yves AUTHIER, Jean-Pierre LÉVY, Claire LÉVY-VROELANT</i>
1. Flexibilité de l'espace et des usages : mobilité passive des sédentaires et succession des ménages dans un même logement	127
2. Construction et perception des parcours résidentiels	129
3. Les rapports au quartier : structurations temporelles et familiales	130
4. Les manières d'habiter et de vivre en ville des "artistes"	132
5. L'évolution des sociabilités de proximité	133
6. Les pratiques d'hébergement	133

CHAPITRE I

Des groupes de peuplement des quartiers anciens aux pratiques spatiales

Jean-Pierre LÉVY

Dans les phases précédentes de cette recherche, pour caractériser les populations des différents quartiers étudiés et leurs relations à l'habitat, nous avons proposé des types de ménages et des types de logements dont la construction reposait sur une analyse des correspondances à l'échelle nationale entre les caractéristiques du parc immobilier et les caractéristiques des ménages occupant les différents logements de la France urbaine¹. Sur cette base, nous avons ensuite tenté de faire apparaître ce qui, dans le peuplement des quartiers anciens de notre échantillon, apparaissait comme structurel, c'est-à-dire des formes de peuplement prédéterminées par la morphologie des parcs immobiliers des quartiers anciens, et ce qui relevait du contexte global de ces quartiers, puis de chacun des sites étudiés. Nous avons ainsi pu mettre à jours plusieurs particularités marquantes.

1. Bref rappel

Du côté des logements, le parc immobilier des cinq sites présente une forte homogénéité par rapport à l'habitat de la France urbaine : il est essentiellement composé d'habitat collectif (plus de 95 % des logements de chacun des types), de logements anciens (entre 83 % et 98 % des types) et le parc locatif relève dans sa quasi-totalité du secteur privé. Au niveau des cinq sites, la prédominance du parc ancien et du parc locatif privé ne reflète pas l'hétérogénéité présente dans le parc immobilier de la France urbaine.

Le parc de logements des quartiers anciens étudiés est structuré en deux pôles majeurs : l'un concerne les logements d'une ou deux pièces, l'autre les logements de trois ou

¹. Voir notamment la deuxième partie de AUTHIER J.-Y. *et al.*, *Rapports résidentiels et contextes urbains*, Rapport pour le Ministère du Logement, Direction de l'Habitat et de la Construction, Plan Urbanisme, Construction et Architecture, 1999, volume 1, p. 85-201 ; et l'annexe 2 de l'ouvrage AUTHIER J.-Y. (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Éditions Anthropos, coll. "Villes", 2001, p. 191-204.

quatre pièces. Les petits logements en accession à la propriété sont également sur-représentés dans les cinq sites.

Du côté des ménages, certains profils présents dans le peuplement national n'occupent pas les logements des quartiers étudiés : c'est notamment le cas des familles ouvrières françaises. Au total, la population des ménages des cinq sites comprend surtout des jeunes isolés aux bas revenus et des ménages actifs aux caractéristiques "médianes" : ils constituent 62 % des ménages des quartiers enquêtés contre 41 % des ménages urbains français (tableau 1). Les caractéristiques dominantes de la population des cinq sites se combinent donc de façon originale pour produire une configuration de population spécifique au sein de la France urbaine.

Enfin, la distribution des ménages dans le parc immobilier français se retrouve dans les relations habitat-habitant identifiées au niveau des quartiers étudiés (tableau 1). Dans les deux cas de figure, la répartition des couples et des ménages aisés (retraités ou familles) se présente comme le négatif de celle des jeunes isolés à bas revenus. Les ménages aux hauts revenus évitent les petits logements et habitent de préférence le parc en accession à la propriété de trois pièces et plus. Les familles étrangères actives occupent essentiellement les types d'habitat locatif, tout comme les jeunes isolés qui habitent largement les logements d'une ou deux pièces en location. Les isolés de plus de 30 ans sont présents dans tous les secteurs, mais apparaissent sur-représentés dans les appartements en accession à la propriété de moins de 5 pièces. Les ménages "médians" sont également présents dans tous les types d'habitat dans des proportions dépendantes de leur poids dans la population totale et des différentes composantes du parc. L'ensemble des ménages occupe l'habitat locatif de trois pièces et plus et la structure du peuplement de ce parc est représentative de la population totale.

Il résulte du processus de répartition des ménages dans les secteurs immobiliers que le peuplement du parc en accession à la propriété est structuré par les familles et les retraités aisés ; celui de l'habitat de petits logements par les jeunes isolés et le groupe "médiann" ; tandis que tous les ménages cohabitent dans le parc locatif de trois pièces et plus.

Mais, si l'organisation des relations est la même dans la France urbaine et les quartiers étudiés, les amplitudes dans la concentration des ménages dans tel ou tel parc peuvent varier d'un niveau à l'autre. Compte tenu du poids des différents types de logements dans le parc immobilier des cinq sites, l'habitat de trois pièces et plus en accession à la propriété polarise davantage les familles et les couples de cadres dans les quartiers étudiés qu'au niveau global. Par contre, les petits logements des cinq sites sont moins attractifs pour les jeunes isolés que dans la France urbaine.

Les répartitions des ménages dans le parc immobilier des cinq sites reproduisent donc les liaisons structurelles s'exerçant au niveau national. Mais, dans un contexte urbain où dominant le parc locatif privé, les jeunes ménages aux bas revenus et les fractions "médianes" de la société urbaine, l'image de ces quartiers anciens agit sur le peuplement en favorisant l'attrait des ménages aisés pour l'habitat en accession à la propriété, tout en atténuant l'occupation des petits logements par de jeunes isolés ou des couples aux bas revenus. L'habitat en accession à la propriété étant minoritaire dans les cinq sites, les petits logements étant nombreux, la structure du parc immobilier des cinq sites produit un profil du peuplement qui brouille la vision des mécanismes d'attraction et de répulsion des différentes catégories de ménages dans l'habitat.

Ces associations particulières entre des caractéristiques sociales et démographiques des individus et des caractéristiques morphologiques d'habitat, si elles agissent sur les formes de peuplement urbain et la production de milieux sociaux contextualisés, renvoient-elles pour autant à des histoires résidentielles homogènes, des modes d'usages du logement prédéterminés, des rapports de voisinage sélectifs et, enfin, des modes d'appropriation du quartier et de la ville habités propres à chacun des couples ménages-logement ? En d'autres mots, existent-ils des correspondances entre les distributions des ménages et des individus dans le parc immobilier et la façon dont ces groupes et ces individus s'approprient les différentes dimensions spatiales : le logement, le quartier ou la ville ? Pour aborder ces questions, les données de l'enquête *Rapports résidentiels* ont été utilisées afin d'étudier les parcours résidentiels, les usages du logement et les investissements matériels qui lui sont consentis, les sociabilités dans l'immeuble et le quartier, les rapports au quartier et à la ville des habitants composant chaque groupe de peuplement des habitats des neuf quartiers anciens de centre ville enquêtés¹.

2. Les retraités aisés

Les ménages qui composent les *retraités aisés* regroupent moins d'un enquêté sur dix. Ils sont surtout présents dans les quartiers versaillais (14 %) et dans le quartier Daguerre (12 %). Ce groupe de peuplement occupe de façon dominante le type d'habitat

¹. Nous reprenons ici l'ensemble des dimensions traitées isolément dans la recherche collective et présentées dans l'ouvrage AUTHIER J.-Y. (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, op. cit. L'investissement matériel dans le logement a été étudié par Claire Lévy-Vroelant, les sociabilités par Yves Grafmeyer, les rapports au quartier par Jean-Yves Authier, les pratiques du logement par Claire Lévy-Vroelant et moi-même, et les parcours résidentiels par moi-même. L'apport de cette partie est d'une part de mettre en relation ces dimensions, et d'autre part de questionner les rapports résidentiels des ménages composant les groupes de peuplement. Mais l'on verra que les résultats présentés ici doivent beaucoup aux travaux déjà réalisés sur la question, notamment dans les catégories utilisées pour traiter l'un ou l'autre des aspects des rapports résidentiels.

accession à la propriété de trois pièces et plus, dans lequel logent plus de la moitié des ménages qui le composent. Plus finement, on constate qu'ils sont sur-représentés dans les types *accession à la propriété de cinq pièces et plus*, *accession à la propriété de trois et quatre pièces* et pour un peu plus d'un sur dix dans *l'accession à la propriété d'une ou deux pièces*. C'est donc d'une part par le statut de propriétaire qui particularise ce groupe dans les quartiers anciens de centre ville étudiés, mais également le fait qu'ils évitent les petits logements dominants dans ce contexte, même si une petite fraction d'habitants résident dans des studios ou des deux pièces, ou sont locataires d'un appartement composé de trois ou quatre pièces.

Le profil type des ménages *retraités aisés* est celui d'un couple, dont on peut supposer qu'il continue à occuper le domicile familial après le départ des enfants. Trois profils minoritaires le complètent. Le premier est constitué de veuves sédentaires dans le logement après le décès du conjoint. Le second correspond à des actifs aisés de plus de 50 ans. Enfin, nous trouvons également parmi ces occupants quelques familles d'actifs dont la personne de référence a plus de 40 ans et moins de 50 ans.

Quels parcours les a conduits vers les quartiers anciens de centre ville ?

Le parcours résidentiel des *retraités aisés* se distingue de celui de la plupart des habitants des quartiers étudiés par un fort enracinement dans les lieux. Certes, et comme la plupart des enquêtés, avant leur installation, la majorité d'entre eux n'habitait ni la ville, ni le quartier de résidence actuel. Mais c'est tout de même parmi ces habitants que nous trouvons le plus important contingent de résidents ayant changé de logement au sein du même quartier. C'est également parmi *les retraités aisés* que se rassemble une partie des habitants les plus anciens des quartiers : huit sur dix se sont installés depuis plus de dix ans, dont six sur dix depuis plus de vingt ans. D'ailleurs, une forte minorité est native du quartier ou y a passé son enfance. Ce sont enfin les habitants qui regroupent la plus forte proportion de ménages stables, ceux qui ont mobilisé peu de logements dans leur parcours résidentiel et se sont sédentarisés dès leurs premières séquences résidentielles. Le choix de leur résidence actuelle s'est opéré rapidement : pour 62 % d'entre eux, seul ce logement a été visité lors de la prise de décision. Leurs revenus leur ont permis, dans une perspective promotionnelle, d'acheter très tôt un appartement central et spacieux dans lequel a pu se dérouler l'ensemble des grands événements de leur vie familiale : la naissance des enfants, la fin de la vie active, la période du nid vide par exemple. Cet enracinement résidentiel marque de façon très nette leur attachement au lieu. Leur image du quartier est positive à 74 %, et c'est le groupe d'habitants qui regretterait le plus son logement, son immeuble ou son quartier s'il devait les quitter.

Cette stabilité marque également les modes d'usage de leur logement. Composés aux trois quarts de personnes seules ou de couples sans enfant de plus de 50 ans, ils disposent d'un vaste espace intérieur au regard de leur composition familiale. Parmi les cinq groupes de peuplement, ce sont les plus nombreux à disposer d'une cuisine, d'une salle à manger, d'un salon et d'un bureau indépendants. Peu nombreux dans l'appartement eu égard à l'espace disponible, ils peuvent dans la plupart des cas consacrer des pièces à des activités spécifiques : plus de six sur dix disposent selon les cas d'une chambre d'amis (cas le plus fréquent), d'une salle de télévision, d'une salle de jeux pour les (petits) enfants, voire d'un atelier de bricolage.

Cette organisation spatiale accompagne un important investissement temporel dans le logement. Les deux tiers cumulent les critères d'une forte ou très forte présence au domicile : occupation du logement les jours de la semaine et le week-end, peu de soirées à l'extérieur du domicile, peu d'absences d'ordre privé durant le mois par exemple. Tout au plus sortent-ils en soirée au restaurant ou dans la famille. Le logement est par excellence leur lieu de vie. Il est confortable et bien équipé. On y trouve four à micro-ondes, magnétoscope, réfrigérateur-congélateur. Seuls l'achat d'un répondeur téléphonique (peu utile compte tenu de leur présence) et celui d'une chaîne hi-fi à disposer dans le séjour apparaissent moins fréquents que parmi les autres groupes d'habitants. Par contre, ils sont les plus nombreux à disposer d'un poste de télévision dans leur chambre. C'est chez soi que l'on pratique le bricolage, voire, pour certains ou certaines, des activités sportives comme la gymnastique. Hommes ou femmes occupent tout particulièrement le salon, le séjour ou la salle à manger. C'est notamment là que l'on regarde la télévision ou que l'on pratique la lecture (avec la chambre). D'autres pièces sont plus sexuées. La cuisine pour les femmes qui, dans ces générations, prennent majoritairement en charge les tâches ménagères¹, où elles écoutent également la radio et lisent plus que parmi les autres groupes d'habitants. Le bureau quant à lui est plus masculin.

Bref, de pair avec leur enracinement résidentiel, leur aménagement intérieur est organisé pour y vivre confortablement des journées de retraités, très centrées autour du logement. Dans ce contexte, nul besoin de bouleversement. Deux enquêtés sur cinq n'ont réalisé ni travaux, ni décoration dans les années qui ont précédé l'enquête, et un sur quatre a consenti à réaliser les travaux nécessaires à l'entretien de l'immeuble. Dans l'immense majorité des cas, la faiblesse de l'investissement matériel est justifiée par une satisfaction de l'installation actuelle. Pour autant, le goût des travaux ne s'est pas effacé,

¹. Bien que plus de 80 % des hommes déclarent préparer des repas ou faire la vaisselle, et plus de 70 % nettoyer les sols.

la résidence principale est pour eux encore loin d'être achevée. Lorsqu'on leur demande vers quoi iraient leurs disponibilités financières, s'ils en avaient, ils répondent certes, comme la plupart des groupes d'habitants, vers les voyages ou les vacances, mais ce sont les plus nombreux à déclarer, après la volonté d'aider la famille et notamment les enfants, en premier et second choix vouloir réaliser des travaux dans la résidence principale, ou secondaire (40 % d'entre eux en disposent).

Leur vie quotidienne, très centrée sur le logement, n'implique pas pour autant une ouverture importante de l'espace domestique. L'hébergement est rare chez les ménages de *retraités aisés* et 43 % des enquêtés n'ont hébergé personne au cours de l'année. Ils sont également 43 % à déclarer avoir organisé moins de trois réceptions au cours du mois précédant l'enquête, proportion largement supérieure à l'ensemble de la population enquêtée. Parmi ces habitants, la tendance est donc bel et bien à une fermeture sur le logement. Mais, celle-ci n'est pas totale et semble compensée par une importante activité de voisinage, certes facilitée par leur enracinement, mais remarquable au regard des pratiques globales en œuvre dans ces quartiers. Dans leur immeuble, nombreux sont ceux qui échangent des conversations avec leurs voisins, qui les accueillent chez eux ou qui sont accueillis, qui rendent service et à qui les voisins rendent service. Près de 37 % déclarent encore avoir plus de trois amis dans leur immeuble. Cette inclinaison à l'échange ne s'arrête pas aux portes de l'immeuble et se prolonge dans les mêmes termes avec d'autres habitants du quartier.

Pour autant, ils n'ont pas nécessairement un rapport très élevé à leur quartier et, pour 20 % d'entre eux, celui-ci se cantonne à des relations de sociabilité. À l'opposé, pour les autres, elles ne sont pas exclusives : ils fréquentent les commerces, ils sortent et assistent à des spectacles, utilisent les jardins publics, et sont plutôt enclins à s'investir dans la vie politique ou associative locale.

Tableau 2. Les rapports résidentiels des *Retraités aisés*¹

En %	Retraités aisés	Total Enquêtés
1. Ni logement, ni quartier, ni ville	9	4,4
2. Logement (uniquement ou principalement)	17,3	12,6
3. Quartier (uniquement ou principalement)	5,1	5,4
4. Ville (uniquement ou principalement)	7,1	14,1

¹ Nous reprenons ici les types construits par Jean-Yves Authier pour étudier les rapports au quartier des habitants. Pour identifier ces lieux d'usages privilégiés ou exclusifs des enquêtés, celui-ci a considéré, d'une part les sorties en ville et les activités du temps libre pratiquées à l'extérieur du quartier, d'autre part les activités de loisirs et de semi-loisirs pratiquées dans le logement et les réceptions à dîner, et enfin les différents registres d'usage du quartier (la fréquentation des commerces, la fréquentation des bars, les sorties dans le quartier, etc.). Une présentation détaillée de cette construction typologique figure dans AUTHIER J.-Y. (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, op. cit., p. 163-165.

5. Logement et quartier (uniquement ou principalement)	16	10,4
6. Logement et ville (uniquement ou principalement)	16,7	21
7. Quartier et ville (uniquement ou principalement)	8,3	10,2
8. Logement, quartier et ville (usage moyen)	12,2	7,4
9. Logement, quartier, ville (usage élevé)	8,3	14,4
TOTAL	100	100

Ces propensions variables à investir l'espace du quartier ne se retrouvent pas dans les mêmes termes dans l'usage de la ville au sens large. À l'exception des activités militantes pratiquées par 13 % des *retraités aisés* à l'extérieur du quartier, ce groupe a moins tendance que d'autres à prolonger ses pratiques ailleurs.

Au total, cette forme de peuplement caractérise donc des stabilités résidentielles et un enracinement local certains. Cet ancrage territorial accompagne un fort investissement autour du logement, en partie atténué par le développement de sociabilités de proximité et de quartier intenses, et, pour certains, une implication forte dans la vie associative du quartier. Pour autant, au-delà des usages quotidiens et nécessaires, leur pratique du quartier reste variable et incertaine, et ils sont dans l'ensemble rétifs à mobiliser les ressources de la ville au sens large.

3. Les familles aisées

Comme le groupe de peuplement précédent, les *familles aisées* comprennent environ un enquêté sur dix. On les trouve surtout dans les quartiers versaillais (17 %), dans le Bas-Montreuil (14 %) et un peu moins sur les Pentes de la Croix-Rousse (10 %). Elles forment un ensemble de ménages socialement homogène. Ils ont été ici associés car ils logent communément dans des appartements en accession à la propriété de plus de trois pièces. Ils s'apparentent en cela aux *retraités aisés*, dont ils constituent une variante du peuplement. Ils s'en distinguent cependant, dans la mesure où près de 52 % d'entre eux occupent également des logements en location privée de trois ou quatre pièces. D'une façon générale, ces ménages se caractérisent par le fait qu'ils évitent l'ensemble des petits logements des quartiers étudiés, qu'ils soient en location ou en accession à la propriété.

Globalement donc, le tiers d'entre eux occupe des grands logements de cinq pièces et plus, et les trois cinquième des trois ou quatre pièces. Près de 44 % sont des ménages propriétaires et deux sur cinq sont locataires dans le parc privé. Une autre de leur particularité tient au fait qu'un ménage sur cinq loge dans des immeubles construits depuis les années cinquante (14 % depuis 1975), dans des quartiers dont, on l'a vu, plus de 90 % des logements sont localisés dans des ensembles construits avant 1948.

Les individus enquêtés appartenant à ce groupe ont, à plus de 90 %, entre 30 et 49 ans. Aucun n'a plus de 65 ans. Ce sont dans leur quasi-totalité des ménages composés d'un couple d'un ou deux actifs avec un ou deux enfants. On ne trouve pas de personnes seules parmi eux, à peine 6 % sont des couples sans enfant. Ils appartiennent à des milieux aisés, ils ont tous des revenus supérieurs au troisième quartile et plus de 85 % entrent dans la tranche de revenus la plus élevée. Logiquement, les personnes de référence de ces ménages appartiennent aux catégories supérieures : 69 % sont cadres supérieurs ou exercent une profession libérale, 14 % sont commerçants ou chefs d'entreprises. Les deux tiers des enquêtés de ce groupe sont les conjointes des chefs de ménage et, en conséquence, leur situation professionnelle diverge un peu de celle de leur compagnon : un peu plus de 12 % sont femmes au foyer et 20 % travaillent à temps partiel. Mais la quasi-totalité des enquêtés est diplômée, 70 % ont un niveau d'études supérieur au Bac, 44 % ont un diplôme de niveau égal ou supérieur à Bac+3. Sans conteste, ce groupe de peuplement constitue donc la fraction familiale et aisée de la population des quartiers anciens de centre ville étudiés.

Par quel processus ont-ils emménagé dans un des cinq sites ?

La durée du parcours résidentiel varie logiquement avec l'âge des enquêtés. Ceux qui ont plus de cinquante ans ont débuté leur parcours il y a plus de 27 ans, ceux qui ont entre 40 et 49 ans il y a plus de quatorze ans, et ceux qui ont entre 30 et 39 ans se répartissent en deux groupes à peu près égaux selon qu'ils ont occupé leur premier logement indépendant il y a plus ou moins de 13 ans. En conséquence, tous n'en sont pas à la même étape de leur parcours résidentiel, les plus jeunes s'inscrivant plutôt dans la séquence qui suit la décohabitation, les plus âgés étant plus avancés dans le parcours et se situant davantage dans la séquence qui précède la fin du parcours résidentiel.

Au total, 61 % des *familles aisées* réalisent des séquences qui achèvent l'itinéraire résidentiel (essentiellement celle qui précède la fin de parcours) et 24 % se situent dans la séquence 2 qui suit la décohabitation¹. Enfin, on retrouve dans ce groupe une forte

¹. Pour identifier les séquences résidentielles et pour limiter le caractère subjectif des catégories utilisées nous nous sommes appuyé sur la distribution totale des durées de parcours résidentiel (c'est-à-dire le temps écoulé depuis l'occupation du premier logement indépendant) : six ans et moins, sept à treize ans, quatorze à vingt-sept ans et vingt-huit ans et plus. Nous avons distingué :

– *La décohabitation*, avec d'un côté les décohabitants stables, qui ont commencé leur parcours résidentiel il y a six ans et moins et qui ont occupé depuis un ou deux logements, et d'un autre côté les décohabitants mobiles, qui ont débuté leur parcours il y a six ans au moins mais qui ont occupé depuis trois ou quatre logements.

– *L'engagement* dans un parcours résidentiel, c'est-à-dire l'ensemble des séquences résidentielles qui succèdent à la décohabitation. Nous distinguons : la *deuxième séquence résidentielle* qui concerne les ménages ayant débuté leur parcours il y plus de six ans et moins de quatorze ans et qui ont occupé deux ou trois logements durant cette période ; la *troisième séquence résidentielle* qui concerne les

minorité de ménages stables ayant mobilisé peu de logements pour effectuer leur trajectoire résidentielle. Ils sont pour la plupart locataires et 48 % ont moins de 40 ans.

Pour autant, il n'existe pas de correspondance totale entre la séquence dans laquelle se situe le ménage et le type d'habitat occupé. Ainsi, 43 % de ceux réalisant les étapes de fin de parcours sont locataires d'un appartement de trois ou quatre pièces. De même, le quart de ceux se situant dans la deuxième séquence sont déjà propriétaires, généralement d'un appartement de trois ou quatre pièces.

Tableau 3. Séquences du parcours résidentiel des *Familles aisées* (voir note 5)

En %	Séquence 2	Séquence 3	Fin de parcours	Ménages stables	TOTAL
Locataires 3-4 pièces	29,9	46,8	5,2	18,2	100
Propriétaires 3-4 pièces	19,4	71	6,5	3,2	100
Propriétaires 5 pièces et +	10,7	71,4	10,7	7,1	100
Total <i>familles aisées</i>	24,5	55,6	6,0	13,2	100

Parmi les familles aisées, les locataires peuvent donc tout autant réaliser une seconde séquence résidentielle qu'une troisième, voire constituer des ménages stables. Les propriétaires sont quant à eux massivement situés dans la troisième séquence, mais les ménages en séquence 2 représentent tout de même près de 20 % des propriétaires des trois ou quatre pièces.

Ces variations des positions dans le parcours résidentiel ne sont pas totalement reflétées par les anciennetés de résidence des *familles aisées*. Certes, logiquement les stables sont tous entrés dans leur logement depuis plus de huit ans, voire pour 38 % d'entre eux depuis plus de dix-huit ans. Ceux réalisant la séquence 3 ou la dernière séquence résidentielle ont pour 47 % emménagé depuis plus de huit ans (13 % depuis plus de dix-huit ans), tandis que les habitants de *familles aisées* en séquence 2 ont pour 56 % occupé leur résidence il y a moins de sept ans. Cependant, près de 20 % des très avancés dans leur parcours ont récemment emménagé (il y a trois ans ou moins) quand, à l'opposé, 15 % des ménages en séquence 2 occupent leur logement depuis plus de dix

individus ayant débuté leur parcours il y a plus de treize ans et moins de vingt-huit ans et qui ont occupé trois logements et plus ; *la fin du parcours résidentiel* qui concerne les ménages qui ont occupé leur premier logement indépendamment il y a vingt-huit ans et plus et qui ont habité dans trois logements successifs, voire plus.

– Enfin, il existe des enquêtés qui ont commencé leur parcours résidentiel il y a plusieurs années, mais qui ont occupé un nombre limité de logements durant cette période. Nous avons distingué ces individus des autres, en les définissant comme *stables* dans leur parcours. Il s'agit des enquêtés ayant décohabité il y a plus de six ans et moins de quatorze ans et qui n'ont occupé qu'un logement, et de ceux ayant débuté leur parcours il y a huit ans et plus et n'ayant habité qu'un ou deux logements.

ans. Le groupe des *familles aisées* est donc constitué de nouveaux emménagés et de sédentaires selon des critères indépendants de l'âge des individus ou de leur position dans le parcours résidentiel.

Comme la plupart des enquêtés, leur présence dans ce quartier relève d'une connaissance préalable de la ville ; pour 46 % leur précédent logement y était déjà localisé, 11 % l'avait quittée pour y revenir en habitant leur logement actuel. Les autres sont des nouveaux venus dans la ville ou le quartier. Le choix résidentiel s'est cependant opéré de façon plus ou moins mûrie selon que la famille est locataire ou propriétaire. Pour six locataires sur dix, la décision d'habiter ce logement a été prise sans autre visite. Par contre, les propriétaires soumis à un marché du logement plus tendu et présentant moins d'opportunités dans les quartiers anciens, ont, à 42 %, cherché un logement dans d'autres quartiers.

Pour la grande majorité, ce choix résidentiel s'inscrit dans une perspective promotionnelle (66 %, taux le plus élevé des différents groupes de peuplement). Mais ce taux passe à 86 % pour les propriétaires qui, en déménageant, ont pu accroître le nombre de pièces de la résidence et accéder à la propriété. Par contre – est-ce un effet d'un choix plus rapide et davantage motivé par la localisation ? – il tombe à 55 % pour les locataires d'un trois ou quatre pièces. Pour un tiers de ces derniers, le déménagement a peu modifié les conditions d'habitation, et pour 13 % il les a détériorées. Du coup, les représentations du logement sont très sensibles à la nature différenciée de ces trajectoires¹.

Tableau 4. L'attachement au logement des *Familles aisées*

¹. Pour déterminer la trajectoire résidentielle du ménage, nous avons comparé les caractéristiques du précédent logement à celles du logement occupé au moment de l'enquête. Ont été pris en compte : le nombre de pièces ; le confort du logement ; le statut d'occupation ; le type d'immeuble.

Nous avons considéré qu'un ménage améliorait ses conditions de logement lorsque :

- il augmentait la taille du logement ;
- il améliorait le confort de son logement ;
- il passait d'un statut de locataire à un statut de propriétaire ;
- il passait d'un appartement à une maison.

Les mouvements inverses ont été considérés comme une détérioration des conditions de logements.

Chaque fois qu'une "amélioration" se produisait, nous avons affecté au ménage un "score" d'un point, lorsqu'une détérioration se produisait, nous avons affecté un "score" de moins un point. Si la situation était restée identique, aucun "score" n'était affecté. Nous avons fait la somme des "scores" pour chacun des enquêtés. Nous distinguons ainsi :

- Des ménages inscrits dans une trajectoire descendante : la somme des scores est négative. Cela signifie que les éléments de détérioration des conditions de logement priment sur ceux considérés comme constituant une amélioration.
- Des ménages inscrits dans une trajectoire ascendante : la somme des scores est positive. Cela signifie que les éléments d'amélioration priment sur ceux considérés comme constituant une détérioration.
- Des ménages inscrits dans une trajectoire neutre : la somme est égale à zéro et l'on trouve autant d'éléments d'amélioration que de détérioration, ou bien les éléments composants l'ancien et le nouveau logement sont identiques.

En %	Locataires 3-4 pièces	Propriétaires 3 pièces et +	Total Familles aisées
Beaucoup	25,6	56,7	38,7
Un peu	53,7	36,7	46,5
Pas du tout	20,7	6,7	14,8
TOTAL	100	100	100

Les propriétaires inscrits dans une trajectoire ascendante sont très attachés à leur logement, quand les locataires, plus nombreux à être inscrits dans une trajectoire neutre ou descendante, ne le regretteraient qu'un peu, voire pas du tout, s'ils étaient amenés à le quitter. Ce que confortent d'ailleurs les différents projets résidentiels : plus de 60 % des locataires déclarent vouloir quitter leur logement dans les trois ans, pour le quart des propriétaires qui apparaissent de ce fait plus durablement installés.

Reste que, dans le contexte de ces quartiers, les conditions de logement de l'ensemble des *familles aisées* apparaissent bonnes. Elles occupent des logements spacieux leur permettant d'avoir dans leur grande majorité un salon-salle à manger (dans deux cas sur cinq indépendante), une cuisine indépendante. Le quart d'entre elles ont également un bureau indépendant. Elles sont les plus nombreuses à disposer d'une loggia, d'un balcon ou d'une terrasse et à pouvoir organiser leur résidence pour consacrer une pièce à un atelier de bricolage ou à une salle de jeux pour les enfants. On ne trouve cependant que rarement chez ces familles une pièce utilisée comme salle de télévision ou une chambre d'amis. Par contre, leur appartement est très équipé, et c'est le groupe aux plus forts taux de détenteurs d'un congélateur, d'un four à micro-ondes, d'un magnétoscope, d'une chaîne hi-fi dans la chambre des enfants (le quart de ces familles) ou dans le séjour.

L'espace intérieur, les équipements électroménagers ou de loisirs traduisent donc un mode de vie familiale dans lequel les dîners sont fréquemment pris en famille dans la cuisine ou la salle à manger, ou l'on regarde ensemble la télévision dans le séjour, ces deux pièces étant de loin les plus utilisées.

D'une certaine manière, la vie familiale structurée par les rythmes quotidiens des enfants contraint la présence au domicile, et la moitié des *familles aisées* se caractérise par une sédentarité quotidienne dans le logement. Ces individus très diplômés, ouverts à la mise en œuvre de sociabilités et enclins à mobiliser les différentes ressources offertes par la ville au sens large, cherchent cependant à compenser en partie cette présence plus ou moins "forcée".

En premier lieu, pour près d'un individu sur cinq, la sédentarité n'est pas totale et peut être qualifiée d'*intermédiaire*. Ceux-là n'hésitent pas à quitter le domicile quand les

opportunités se présentent. Ils passent certes peu de soirées en dehors du domicile familial, mais ils partent fréquemment en week-end et sortent régulièrement le dimanche.

En second lieu, contraints à une présence au domicile, ces cadres sont également très sollicités par leurs activités professionnelles. Ce sont d'ailleurs les plus nombreux de l'échantillon à s'absenter plus de 24 heures pour des raisons liées à leur emploi. Du coup, ils sont amenés à mobiliser le domicile comme un prolongement du lieu de travail : près de 80 % d'entre eux y travaillent, passent ou reçoivent des appels téléphoniques professionnels, dans le bureau, la chambre et surtout le séjour.

En troisième lieu, en compensation d'une présence nécessaire au domicile, ils cherchent à développer les sociabilités en ouvrant leur espace domestique aux réceptions et aux hébergements. Leur mode de vie est aussi largement en prise sur l'extérieur, à travers la mise en œuvre d'une intense sociabilité avec les voisins d'immeuble ou ceux du quartier.

Mais la vie familiale les amène aussi à pratiquer quotidiennement leur quartier, dont plus de sept sur dix ont une image positive. Et même s'ils en évitent les bars et les cafés, c'est là qu'ils font leurs courses journalières ou qu'ils amènent les enfants au jardin public. Plus d'une famille sur cinq n'hésitent d'ailleurs pas à aller au spectacle quand il a lieu à proximité, le quart y pratique du sport et 9 % y ont une activité militante. Certaines de ces pratiques ne sont d'ailleurs pas limitées au quartier et s'effectuent dans une logique de cumul : activités sportives, activités syndicales ou sorties aux spectacles par exemple peuvent être effectuées en dehors du quartier.

Tableau 5. Sédentarités, ancrages et mobilités des *Familles aisées*¹

En %	Locataires 3-4 pièces	Propriétaires 3 pièces et +	Total Familles aisées	Total Enquêtés
Sédentaires sans ancrage (1+2)	23,2	20	22,6	17
Sédentaires et ancrages (3+5)	20,7	11,7	17,1	16,1
Ancrage et mobilité urbaine (7+8+9)	24,4	35	29,3	31,6
Mobilité urbaine sans ancrage (4+6)	31,7	33,3	31,1	35,4
TOTAL	100	100	100	100

Les chiffres entre parenthèses renvoient aux intitulés du tableau "Les rapports résidentiels des retraités aisés".

Globalement, comparées à l'ensemble de la population des quartiers de centre ville étudiés, les *familles aisées* se caractérisent par une stabilité résidentielle et un mode de vie sédentaire, un quotidien centré sur la famille, la vie professionnelle et le logement.

¹. La *sédentarité* signifie un rapport au logement, *l'ancrage* un rapport au quartier, *la mobilité urbaine* un rapport à la ville au sens large.

Malgré des conditions de logement et de vie agréables, cette sédentarité apparaît plus contrainte que choisie. Les pressions de la vie familiale sont cependant en partie contournées par une ouverture de l'espace domestique aux réceptions et aux hébergements. Ces contraintes, si elles agissent sur les représentations du domicile, n'entachent en rien l'attachement au quartier dans lequel ces familles mettent en œuvre une intense sociabilité, pour lequel elles ont une image positive et qu'elles pratiquent à plus de 46 %. Certaines *familles aisées*, notamment si elles sont propriétaires, parviennent à se détacher des contraintes, et mobilisent alors les ressources urbaines de leur quartier tout autant que celles de la ville au sens large.

4. Les jeunes isolés aux bas revenus

Les jeunes isolés aux bas revenus forme l'un des groupes de peuplement les plus représentés dans les quartiers anciens de centre ville enquêtés (30 % des ménages). On les trouve dans tous les sites, mais avec de fortes variations. Aux deux opposés, ils forment plus de la moitié des enquêtés des quartiers historiques de Montpellier et à peine 17 % des ménages résidant dans le Bas-Montreuil. Dans les trois autres sites, ils regroupent entre le quart et le tiers des ménages. Leur particularité est de résider dans le type d'habitat *locatif de une ou deux pièces* qui loge deux ménages sur trois. Lorsqu'ils n'habitent pas ce type, ils sont présents dans le *locatif de trois ou quatre pièces*. Ils sont marginaux parmi les occupants des trois autres types d'habitat. En conséquence, près de huit sur dix occupent des logements de une ou deux pièces, ils sont massivement locataires du parc privé et ils constituent le groupe ayant le taux le plus élevé de personnes logées à titre gratuit. Rares sont les propriétaires.

Ce sont des ménages jeunes, 80 % des enquêtés ont moins de 30 ans et plus de 95 % moins de 40 ans. Ils vivent en général seuls ou en couple sans enfant. Un sur huit constitue cependant des ménages sans famille qui caractérisent un groupe d'individus vivant en cohabitation non conjugale.

Ces enquêtés représentent donc la fraction la plus jeune des habitants des quartiers anciens de centre ville. Vivant seuls ou en groupe dans des petits logements, c'est une population très féminisée (49 % des chefs de ménages sont des femmes). Pour autant, ils ne forment pas un groupe totalement homogène.

Plus de deux-cinquième sont des étudiants. C'est parmi eux que nous trouvons les enquêtés logés à titre gratuit ou ceux partageant des logements de trois ou quatre pièces. Les autres sont déjà entrés dans la vie active. Moins diplômés que les précédents, ils exercent une profession intermédiaire (36 % des actifs) ou sont généralement employés

(29 %). Si la majorité travaille à temps plein, nombreux sont ceux ayant une situation professionnelle précaire : près de deux sur dix ont un emploi à temps partiel et presque autant sont au chômage. C'est également parmi eux que se trouvent les minorités de couples sans enfant et de personnes de plus de 30 ans. Mais, actifs ou étudiants, ces personnes seules et jeunes ont en commun la faiblesse de leurs moyens financiers : neuf sur dix ne dépassent pas le deuxième quartile de revenus et, si l'on ne considère que les étudiants, autant relèvent à peine du premier quartile de revenus.

Le statut d'étudiant ou l'entrée dans la vie active provoquent-ils des particularités dans les rapports résidentiels d'une population globalement similaire du point de vue des caractéristiques de son logement, de son âge et de sa situation familiale et financière ?

Un premier niveau de différenciation apparaît à travers la lecture des parcours résidentiels de cette population. Un peu plus âgés, les actifs se distinguent des étudiants par une arrivée plus ancienne dans leur résidence. Ils ne sont pas non plus inscrits dans les mêmes séquences résidentielles : 82 % des étudiants sont décohabitants, mais à peine 40 % des actifs pour la plupart déjà engagés dans les étapes ultérieures de leur parcours. Leurs origines géographiques divergent également. Les étudiants étaient plus nombreux à déjà habiter la ville ou le quartier avant cet emménagement. De fait, les actifs sont plus fréquemment des nouveaux arrivants (qui, toutefois, à un moment ou un autre de leur parcours résidentiel, avaient déjà logé dans la ville ou le quartier).

Reste que les jeunes actifs et les étudiants se retrouvent sur la nature de leur trajectoire résidentielle et sur les raisons de leur emménagement. C'est d'abord une population très mobile du point de vue résidentiel : 43 % des actifs et 55 % des étudiants ont occupé trois logements et plus au cours des trois dernières années. Ce sont les études pour les uns, l'emploi pour les autres, qui les ont poussés à s'installer dans le domicile actuel. Les deux groupes évoquent aussi la qualité de leur ancienne résidence pour justifier leur emménagement. Enfin, le quartier a également joué un rôle pour 15 % de ces enquêtés. Globalement cependant, le choix du quartier de résidence était plus ouvert pour cette population que pour l'ensemble des enquêtés. Sur l'ensemble des groupes de peuplement, les deux tiers des individus n'ont pas visité d'autres logements ou se sont cantonnés à des recherches dans un seul quartier avant d'effectuer un choix, mais 55 % des *jeunes isolés aux bas revenus* seulement entrent dans ces deux cas de figure. Ce sont les étudiants qui se sont le moins accrochés à un choix unique de localisation résidentielle : la moitié d'entre eux a visité des logements dans d'autres quartiers de la ville pour 40 % des actifs.

Ils ont également en commun d'effectuer un parcours résidentiel peu promotionnel.

Tableau 6. Trajectoires résidentielles des *Jeunes isolés aux bas revenus**

En %	Actifs	Étudiants	Total Jeunes isolés aux bas revenus	Population enquêtée
Descendante	27,2	25,9	26,7	19,7
Neutre	46,4	50,6	48,1	35,2
Ascendante	26,4	23,5	25,2	45
TOTAL	100	100	100	100

* hors décohabitants

En entrant dans leur logement actuel, la plupart de ces jeunes isolés ont maintenu leurs conditions résidentielles antérieures. Le quart les a améliorées et la même proportion détériorées, essentiellement pour des raisons liées au nombre de pièces de l'appartement occupé.

Au demeurant, leur domicile n'est pas très spacieux. Peu d'entre eux disposent d'une salle à manger indépendante ou d'un salon. Le cas le plus fréquent est un appartement composé d'une pièce commune et d'une chambre, parfois, surtout pour les actifs, d'une cuisine indépendante. C'est donc la chambre ou la pièce commune qui fait office de bureau ou de salle de télévision, lorsqu'elle est présente (36 % n'en disposent pas). Le domicile n'est donc pas très propice aux activités, et plus de sept jeunes isolés sur dix n'en pratiquent aucune chez eux (hormis le travail). L'étroitesse des lieux les confine alors dans la pièce centrale ou dans la chambre, pièce la plus utilisée par plus du quart d'entre eux.

Ce domicile n'est donc pas considéré comme un lieu d'installation durable : 56 % des actifs et 82 % des étudiants ont l'intention de déménager dans les trois années qui suivent. Ils dépensent peu pour l'équiper, excepté pour installer la chaîne hi-fi dans la pièce commune ou la chambre, voire pour les actifs en achetant un répondeur téléphonique. Ils sont finalement peu attachés à cette résidence qui n'est pas un but en soi : la moitié ne la regretteraient pas du tout s'ils devaient la quitter. Ce qui ne les empêche pas d'ailleurs de la décorer et de l'entretenir. Mais s'ils avaient davantage de moyens, les actifs la quitteraient volontiers, ils achèteraient un logement ou partiraient en voyage. Quant aux étudiants, le domicile n'est pas la priorité du moment ; avec un peu d'argent, ils préféreraient partir en voyage, acheter des livres, des disques ou pratiquer une passion, acheter une voiture ou passer le permis de conduire.

Il est donc logique de constater que c'est le groupe de peuplement qui passe le moins de temps au domicile.

Tableau 7. Temps de présence au domicile des *Jeunes isolés aux bas revenus*¹

En %	Actifs	Étudiants	Jeunes isolés aux bas revenus	Population enquêtée
Peu de présence au domicile	37,8	34,8	36,4	26,2
Présence variable	39,7	44,1	41,8	41,1
Forte présence au domicile	22,5	21,1	21,8	32,8
TOTAL	100	100	100	100

Les jeunes isolés aux bas revenus préfèrent sortir en soirée dans la semaine ou désertent le logement le week-end. Actifs et étudiants voient souvent leur famille en soirée. Les actifs vont aussi au restaurant ou sortent entre amis. Les étudiants ne négligent pas leurs amis, mais ils privilégient également le cinéma ou le théâtre au détriment du restaurant. Lorsqu'ils ne sortent pas, ils n'hésitent pas à inviter les amis à leur domicile : 47 % des étudiants ont ainsi reçu plus de onze fois à dîner dans le mois précédant l'enquête. Malgré ces absences, le domicile peut néanmoins être mobilisé dans le prolongement des activités extérieures, voire comme un lieu propice à l'hébergement des amis ou de la famille.

Globalement donc, et même s'il est plus ouvert chez les étudiants, pour eux comme pour les actifs, le domicile apparaît plutôt comme un point fixe dans un mode de vie orienté vers l'extérieur. Cela passe par une sociabilité très modérée avec les voisins d'immeuble, mais plus développée dans le quartier de résidence, à travers notamment la fréquentation des bars et des cafés. Cela passe également par la pratique d'activités diverses dans le quartier et à l'extérieur : sportives, artistiques et sorties aux spectacles par exemple. Au total, au cours du mois précédant l'enquête, 42 % ont passé au minimum trois soirées dans leur quartier, 54 % au moins trois soirées dans un autre quartier central de leur ville, et 44 % au moins une soirée dans un autre quartier (non central) de leur commune.

Tableau 8. Sédentarités, ancrages et mobilités des *Jeunes isolés aux bas revenus*

	Actifs	Étudiants	Jeunes isolés aux bas revenus	Population enquêtée
Sédentaires sans ancrage (1+2)	11,5	5,5	8,8	17
Sédentaires et ancrages (3+5)	14,2	11,5	13	16,1
Ancrage et mobilité urbaine (7+8+9)	35,4	40,1	37,5	31,6
Mobilité urbaine sans ancrage (4+6)	38,8	42,9	40,7	35,4

¹ La typologie des durées de présence au domicile cumule les heures passées chez soi en semaine, le samedi, le dimanche, dans la semaine précédant l'enquête ; le nombre de soirées passées chez soi, d'absences professionnelles et privées supérieures à vingt-quatre heures dans le mois précédant l'enquête.

TOTAL	100	100	100	100
-------	-----	-----	-----	-----

Les chiffres entre parenthèses renvoient aux intitulés du tableau "Les rapports résidentiels des retraités aisés".

En résumé, habitant tous deux dans des logements étroits et mal équipés, inscrits dans des phases chaotiques de leur parcours résidentiel, les perspectives résidentielles des étudiants et des actifs composant le groupe des *jeunes isolés aux bas revenus* ne sont pas les mêmes. En phase de décohabitation, de rupture avec le domicile parental, les étudiants ne comptent pas encore s'engager dans de véritables projets résidentiels. La situation est un peu différente pour des ménages actifs, en situation professionnelle précaire, et plus âgés. Leur devenir résidentiel commence à les préoccuper et une fraction d'entre eux aimerait bien se stabiliser dans un logement de meilleure qualité et plus spacieux. Malgré des ambitions résidentielles différenciées, les deux populations ont un usage convergent du domicile, du quartier et de la ville. Elles se retrouvent notamment dans le peu d'importance accordé à leur logement dans la mise en œuvre de leur mode de vie quotidien. Elles l'occupent peu de temps, sinon, pour les étudiants notamment, pour prolonger des sociabilités engagées à l'extérieur de la résidence. C'est hors de leur appartement, dans leur quartier ou dans la ville, qu'elles préfèrent organiser leurs activités. Elles sont donc tout à la fois mobiles dans leur ville et en partie ancrées dans un quartier qu'elles apprécient et dont elles font usage.

5. Les personnes seules de plus de 30 ans

Ce groupe représente un peu plus d'un enquêté sur dix. Il est peu présent dans les quartiers montpelliérains (6 %), un peu plus à Versailles (14 %) et Montreuil (13 %). Les ménages qui le composent ont en commun d'être sur-représentés parmi les occupants des types de logements *accession à la propriété de trois ou quatre pièces* et *accession à la propriété de une ou deux pièces*. Les ménages occupant ces deux types d'habitat ne regroupent cependant que le tiers des *isolés de plus de 30 ans* et la majorité se distribue dans les autres types d'habitat, à l'exception des grands logements en accession à la propriété. Leur situation résidentielle n'est donc pas totalement homogène. Nombre d'entre eux sont propriétaires, mais la majorité est locataire. Les occupants des petits logements regroupent 53 % des *isolés de plus de 30 ans*, mais 41 % occupent des appartements de trois ou quatre pièces et 6 % logent dans des cinq pièces et plus.

Tableau 9. Statuts d'occupation et nombre de pièces des logements des *Isolés de plus de 30 ans*

En %	Propriétaires	Locataires et autres statuts	Total isolés de plus de 30 ans
1 ou 2 pièces	18,6	33,9	52,5
3 ou 4 pièces	16,4	24,9	41,2
5 pièces et plus	3,4	2,8	6,2
Total isolés de plus de 30 ans	38,4	61,6	100

Au total donc, même s'ils sont sur-représentés dans certaines parties du parc immobilier, les ménages composant ce groupe de peuplement sont tout autant locataires d'un logement de une ou deux pièces que d'un logement de plus grande taille ; propriétaire d'un studio ou d'un deux pièces que d'un logement plus spacieux. Mais rappelons tout de même que les profils de ménages composant ce groupe se distinguent des autres par leur distribution proche dans l'ensemble des types de logements du parc immobilier national ou des cinq sites étudiés.

Ce qui ne signifie pas forcément une homogénéité sociale du groupe de peuplement, même si on peut déceler certaines similitudes dans leurs caractéristiques. La plus frappante est la taille du ménage qui, comme le nom du groupe l'indique, est largement dominée par des personnes seules (71 %). Si l'on tient compte des couples sans enfant, ce taux grimpe alors à plus de 91 % d'entre eux. Cette solitude tient à des causes diverses : célibat prolongé, séparation ou divorce, veuvage. Elle explique la forte proportion de femmes chefs de ménage parmi les *isolés de plus de 30 ans* (49 %), et le fait que plus de six enquêtés sur dix dans ce groupe soient de sexe féminin.

Au-delà de ces constats, plusieurs caractéristiques contribuent à donner l'impression d'une forte hétérogénéité des individus composant ce groupe. Leur âge tout d'abord. Mis à part le fait que les moins de 30 ans sont marginaux parmi eux, ils constituent deux catégories d'habitants : ceux ayant entre 30 et 39 ans qui regroupent un tiers des *isolés de plus de 30 ans*, et ceux de plus de 50 ans qui en représentent plus de 60 %. En conséquence, les situations professionnelles divergent entre d'un côté des retraités et de l'autre des actifs à temps plein dont huit sur dix exercent une profession intermédiaire ou sont employés. Les niveaux de revenus reflètent cette disparité. Nous trouvons, là encore, d'un côté des ménages aux revenus égaux ou inférieurs au second quartile, dont plus des deux tiers sont des retraités, et des ménages aux revenus plus élevés, dont plus de huit sur dix sont des actifs.

Plus qu'une hétérogénéité, ce groupe de peuplement reflète donc l'existence de deux types de populations très distinctes qui se distribuent de façon similaire dans le parc immobilier. D'un côté des isolés actifs plutôt aisés, ayant entre 30 et 39 ans, et de l'autre

des isolés de plus de 50 ans dont la grande majorité est retraitée et dispose de revenus peu élevés.

Les modes d'entrée et de stabilité dans le logement de ces deux populations divergent bien évidemment. Ainsi, près du tiers de l'ensemble des enquêtés du groupe de peuplement est entré dans son logement il y a moins de huit ans et 42 % y ont emménagé il y a plus de dix-huit ans, mais 58 % des 30-39 ans sont dans la première catégorie quand 75 % des plus de 50 ans entrent dans la seconde. Et, logiquement, selon l'âge de l'individu enquêté, le ménage n'est pas dans la même séquence du parcours résidentiel.

Tableau 10. Séquences du parcours résidentiels des *Isolés de plus de 30 ans*

En %	Décohabitants	Séquence 2	Séquence 3	Fin de parcours	Ménages stables	Total isolés de plus de 30 ans
Moins de 30 ans	28,6	12				3,1
30-39 ans	71,4	88	76,5		10,3	35
40-49 ans			20,6	3,4	7,7	7,4
50 ans et +			2,9	96,6	82,1	54,6
Total	100	100	100	100	100	100
Ensemble des isolés de plus de 30 ans	4,3	15,3	20,9	35,6	23,9	100

Ainsi, 36 % des ménages composant les *isolés de plus de 30 ans* sont soit dans la seconde séquence, soit dans la troisième séquence de leur itinéraire résidentiel. L'immense majorité des enquêtés inscrits dans ces séquences ont entre 30 et 39 ans. D'un autre côté, à peu près la même proportion des ménages composant ce groupe est en fin de parcours résidentiel : la quasi-totalité des individus situés dans cette position a plus de 50 ans. Enfin, un peu moins du quart des ménages enquêtés sont *stables* et, là encore, plus de huit individus sur dix ont plus de 50 ans. Ainsi, et contrairement à ce que nous avons pu observer avec les *familles aisées*, ici il existe une forte correspondance entre la durée d'occupation du logement, l'âge des enquêtés et leur position dans le parcours résidentiel. Ce qui contribue à introduire un clivage dans les situations résidentielles des individus et des ménages composant ce groupe. Ce clivage se retrouve-t-il dans leurs origines géographiques ?

Celles-ci divergent peu de la moyenne de la population enquêtée : 48 % sont des enracinés dans la ville ou le quartier¹, 43 % sont des nouveaux venus et 10 % sont des revenants dans les lieux. Pour autant, les plus jeunes et les plus anciens n'ont pas les mêmes origines. Les plus anciens sont aux trois-cinquièmes des enracinés et pour un tiers seulement des nouveaux venus. Les proportions sont inversées chez les 30-39 ans, dont la moitié est entrée, avec cet emménagement, pour la première fois dans le quartier, tandis que pour 38 % il s'agit d'une mobilité circulaire dans la ville ou le

¹. On définit comme :

- *Enracinés dans le quartier* : des ménages dont le précédent logement se situait dans le quartier.
- *Enracinés dans la ville* : des ménages dont le précédent logement se situait dans la ville ou dans le même arrondissement lyonnais ou parisien.
- *Revenants dans la ville ou le quartier* : des ménages dont le précédent domicile était localisé dans une autre commune, mais dont au moins un des logements du parcours résidentiel était situé dans la commune ou le quartier.
- *Nouveaux venus* : des ménages n'ayant jamais habité la ville ou le quartier avant leur domiciliation actuelle.

quartier. On relève également chez ces derniers la présence de 13 % de revenants. Les logements, occupés par des personnes seules, âgées et enracinées dans les lieux, sont donc devenus aujourd'hui attractifs pour de jeunes isolés durables, dont une grande partie a découvert le quartier avec son installation.

Ces variations dans les logiques d'installation ont-elles une influence sur la nature des trajectoires résidentielles des deux groupes d'âge ?

Pour la moitié des *isolés de plus de 30 ans*, l'emménagement a permis une amélioration des conditions de logement, et pour deux sur dix elle a débouché sur une détérioration. Les configurations divergent une nouvelle fois selon l'âge des enquêtés.

Tableau 11. Trajectoires résidentielles des *Isolés de plus de 30 ans*

En %	Descendante	Neutre	Ascendante	TOTAL
30-39 ans	15,9	43,2	40,9	100
50 ans et +	25	23,3	51,7	100
Total Isolés de plus de 30 ans	19,8	30,2	50	100

Les plus de 50 ans sont davantage propriétaires que les 30-39 ans qui, pour 75 % d'entre eux, sont locataires ou apparentés. Lorsqu'ils ont emménagé, pour la plupart il y a plusieurs années, la moitié des plus âgés a pu améliorer ses conditions de logement, essentiellement en accédant à la propriété ou en augmentant le nombre de pièces des logements. Mais l'on constate également qu'un individu de plus de 50 ans sur quatre a détérioré ses conditions de logement en entrant dans son appartement actuel. Ces derniers, en maintenant leur statut d'occupation ont surtout accepté de réduire le nombre de pièces du logement et de passer d'un logement individuel à un immeuble collectif, pour se rapprocher des enfants ou des amis, à la suite d'une séparation ou d'un veuvage, ou tout simplement résider dans un espace plus central.

Parmi les plus jeunes, seuls deux sur cinq ont pu mettre en œuvre un projet résidentiel promotionnel en entrant dans ce nouvel appartement. Ceux-là ont cherché à agrandir la taille du logement ou à être propriétaire. Les autres se sont pour la plupart retrouvés dans une situation résidentielle globalement identique à la précédente. Ils ont été amenés à déménager pour des raisons liées à leur emploi, par choix du quartier ou parce qu'ils estimaient leur situation résidentielle précédente trop inconfortable.

Les plus de 50 ans sont très attachés à leur logement, 53 % le regretteraient beaucoup s'ils devaient le quitter et les deux tiers n'expriment aucun désir de déménager. Le contexte n'est pas le même pour des plus jeunes, moins avancés dans leur parcours résidentiel, mais également moins inscrits dans une trajectoire ascendante. La moitié

des 30-39 ans exprime un sentiment d'attachement mitigé sur le logement, et six sur dix comptent déménager dans les trois ans.

Pourtant, pour des personnes seules ou des couples sans enfant, les situations résidentielles sont loin d'être inconfortables.

Tableau 12. Pièces présentes dans les logements occupés par les *Isolés de plus de 30 ans*

En % (Réponses multiples)	30-39 ans	50 ans et plus	Total isolés de plus de 30 ans	Total enquêtés
Bureau indépendant	19,0	4,1	9,9	13,3
Salon indépendant	24,1	27,8	26,2	22,2
Salon-salle à manger	65,5	44,3	54,7	61,2
Cuisine indépendante	81,0	81,4	80,8	73,2
Salle à manger indépendante	25,9	48,5	38,4	29,6
Loggia, balcon, terrasse	15,5	7,2	10,5	17,1
TOTAL	231,0	213,4	220,3	216,6

Les deux tiers d'entre eux occupent des logements de deux ou trois pièces. Mais l'on a vu que les logements des plus âgés sont plus grands que ceux des plus jeunes. Pourtant, au regard de l'ensemble de la population enquêtée, les 30-39 ans sont largement plus nombreux à disposer d'un bureau et, avec des écarts moindres, d'un salon indépendant. Au bout du compte, l'appartement type des 30-39 ans est composé d'une cuisine, d'une chambre et d'une pièce faisant office de salon et de salle à manger. Ceux qui occupent les logements les plus spacieux disposent également d'un salon indépendant ou d'un bureau. Les plus de 50 ans, qui résident dans l'ensemble dans des logements de plus grande taille, disposent en général d'une salle à manger indépendante.

Globalement, les appartements des *isolés de plus de 30 ans* sont peu équipés. Mais ce constat concerne surtout les plus âgés, dont plus des deux tiers répugnent à utiliser des appareils électroménagers, mais surtout audiovisuels ou autre répondeur téléphonique, même si deux sur dix ont installé un téléviseur dans leur chambre. Par contre, les 30-39 ans apparaissent suréquipés par rapport à la moyenne des habitants de ces quartiers, notamment en appareils audiovisuels : magnétoscope, hi-fi dans le séjour, répondeur téléphonique, télévision dans le séjour, sont pour eux des appareils communs.

Cette organisation du logement renvoie à deux modes de pratique du domicile, l'un tourné vers l'intérieur, proche en fait de celui des *retraités aisés*, l'autre tourné vers l'extérieur dans lequel le logement représente un point d'ancrage, proche de celui des jeunes étudiants composant le groupe des *jeunes isolés aux bas revenus*.

Tableau 13. Temporalités dans le logement des *Isolés de plus de 30 ans*

En %	30-39 ans	Plus de 50 ans	Total isolés de 30 ans et plus	Total enquêtés
Moins 6 heures au domicile en semaine	64,4	23,3	39,5	45,7
6 heures et plus au domicile en semaine	35,6	76,7	60,5	54,3
7 heures et moins au domicile le samedi	59,3	36	44,2	47,6
Plus de 7 heures au domicile le samedi	40,7	64	55,8	52,4
8 heures et moins au domicile le dimanche	69	44,3	51,9	53,5
Plus de 8 heures au domicile le dimanche	31	55,7	48,1	46,5
Moins de 10 soirées à l'extérieur du domicile dans le mois	42,1	67,6	52,4	47,4
10 soirées et plus à l'extérieur du domicile dans le mois	57,9	32,4	47,6	52,6
Pas d'absence professionnelle dans les 2 mois (>24 heures)	76,7	98	89,8	83,7
Une absence professionnelle et plus dans les 2 mois (>24 heures)	23,3	2	10,2	16,3
Une d'absence privée et moins dans les 2 mois (>24 heures)	50	82,8	71,6	56,7
2 absences privées et plus dans les 2 mois (>24 heures)	50	17,2	28,4	42,3
TOTAL	100	100	100	100

Ainsi, la moitié des plus âgés cumule les critères d'une forte présence au domicile, et moins d'un sur dix cumule les critères d'une forte absence. Les proportions sont inversées chez les 30-39 ans. Seul le quart d'entre eux a tendance à avoir une intense pratique de son domicile et près du tiers le fréquente plus rarement, 44 % en ont un usage variable.

Les plus présents ne sont pas ceux qui investissent dans l'aménagement de l'appartement. Certes, ni les uns ni les autres n'y ont réalisé d'importants travaux, mis à part quelques propriétaires, mais les 30-39 ans le décoorent beaucoup plus fréquemment que les plus âgés.

Compte tenu de la configuration du domicile, la pièce la plus utilisée reste la ou les pièce(s) commune(s). Mais les plus de 50 ans ont également tendance à occuper davantage leur chambre et la cuisine. L'ouverture ou la fermeture de l'appartement est, comme pour les *jeunes isolés aux bas revenus*, indépendante du temps que l'on y passe. Les plus âgés, plus présents au domicile, sont peu enclins aux réceptions et aux hébergements dans près de 80 % des cas. À l'opposé, les 30-39 ans sont plus de 40 % à avoir organisé plus de onze réceptions à dîner au cours du mois précédant l'enquête, et 20 % à avoir hébergé plus de trois personnes au cours de l'année.

Bref, cette distribution commune dans les mêmes types de logement recouvre des formes d'appropriation de l'espace domestique très différenciées. Comme le groupe de peuplement précédent, les personnes seules de 30-39 ans l'utilisent dans la continuité de leurs activités extérieures comme un point fixe dans une vie quotidienne en mouvement. Les isolés de plus de 50 ans utilisent intensément l'espace domestique dans leur vie quotidienne, sans pour autant y pratiquer des activités très diversifiées : plus de la moitié d'entre eux n'y font ni bricolage, ni activités artistiques ou sportives.

En comparaison des sociabilités développées par l'ensemble des habitants des quartiers, les deux classes d'âge ne développent pas de relations fortes avec leur voisinage. Pour autant, une forte présence au domicile favorise les liens avec les voisins de l'immeuble ou plus lointains : près de la moitié des 30-39 ans ont peu ou pas de relations avec leurs voisins pour 40 % des plus de 50 ans ; à peine 9 % des 30-39 ans ont des relations fortes avec leurs voisins d'immeuble ou du quartier pour 20 % des plus de 50 ans.

Les plus jeunes ne répugnent cependant pas à sortir dans leur quartier, pour leur usage quotidien comme les courses, mais aussi en allant boire un verre dans les bars ou cafés ou en allant assister aux spectacles quand ils ont lieu à proximité. Mais, bien souvent, l'usage de leur quartier s'effectue en parallèle à celui de la ville au sens large : notamment pour pratiquer le sport ou plus fréquemment pour assister à une séance de cinéma ou de théâtre. Ils s'opposent ainsi aux pratiques de quartier des plus anciens très souvent limitées aux usages quotidiens et à quelques relations de voisinage.

Tableau 14. Sédentarités, ancrages et mobilités des *Isolés de plus 30 ans*

En %	30-39 ans	50 ans et +	Total isolés de plus de 30 ans	Total enquêtés
Sédentaires sans ancrage (1+2)	8,3	40,6	25,6	17
Sédentaires et ancrages (3+5)	11,7	26,7	25	16,1
Ancrage et mobilité urbaine (7+8+9)	31,7	13,9	25,5	31,6
Mobilité urbaine sans ancrage (4+6)	48,3	18,8	23,9	35,4
TOTAL	100	100	100	100

Les chiffres entre parenthèses renvoient aux intitulés du tableau "Les rapports résidentiels des retraités aisés".

Ainsi, deux populations qui se distribuent de façon identique dans les différents types d'habitat des quartiers peuvent avoir des rapports très différenciés au logement, au quartier et à la ville. Entrée dans son appartement à des périodes distinctes, une partie des habitants peut occuper des logements identiques sans toutefois le mobiliser dans les mêmes séquences de son cycle de vie, ou dans son usage quotidien.

Les plus âgés, locataires ou propriétaires, sont stables ou en fin de parcours résidentiel. Indépendamment de leur statut d'occupation, ils sont pour certains inscrits dans une trajectoire ascensionnelle, pour d'autres en partie régressive du fait d'une réduction de la taille du logement provoquée par leur emménagement. Installés de longue date dans leur logement, pour beaucoup avant que le peuplement de ces quartiers ne s'embourgeoise, leur mode de vie est centré sur leur appartement, dans lequel ils passent une grande partie de leur journée. Ils attendent peu des ressources du quartier, sinon trouver les commerces nécessaires à leur quotidien. Leur ancienneté leur a permis de développer quelques relations avec leurs voisins, qu'ils s'attachent à entretenir, mais sans plus.

À l'opposé les personnes seules durables de 30-39 ans, pour la plupart locataires, ont désiré une localisation de centre ville en emménageant dans leur logement. Elles ne cherchent pas tant une sociabilité de voisinage qu'à satisfaire leur besoin de sorties ou d'activités. Leur appartement est un point d'ancrage, peu mobilisé dans le quotidien, sinon pour prolonger leurs activités extérieures, en recevant à de nombreuses reprises leurs amis par exemple. Elles s'attachent donc à l'entretenir et à l'aménager, même si elles y sont peu présentes. Très actives à l'extérieur du domicile, elles font usage de leur quartier lorsque celui-ci leur offre des opportunités. Dans le cas contraire, elles n'hésitent à mobiliser la ville pour mettre en œuvre leur mode de vie, quitte à négliger leur espace de proximité.

6. Les familles étrangères actives

Les *familles étrangères* actives sont le groupe de peuplement le moins présent dans les quartiers étudiés (5,6 %). On ne les trouve réellement que dans le Bas-Montreuil ou le quartier Daguerre où elles regroupent un peu plus de 7 % des enquêtés. Dans les autres sites, elles ne représentent jamais plus de 5,5 % des ménages résidants. Elles occupent à plus de 85 % les types d'habitat *locatif trois ou quatre pièces* et *locatif une ou deux pièces*. Peu d'entre elles sont propriétaires de leur logement, et elles logent pour la moitié dans des appartements de une ou deux pièces, pour quatre sur dix dans des logements de trois ou quatre pièces.

L'intitulé de ce groupe de peuplement vise à souligner qu'il rassemble une grande partie des personnes de référence étrangères des ménages enquêtés (37 % dans 6 % des logements). Mais cette forte polarisation dissimule en fait l'existence de deux groupes d'habitants. Toutes les personnes de référence de ce groupe ne sont pas étrangères et 37 % d'entre elles sont françaises. Cette double spécificité renvoie à des situations

familiales, résidentielles et financières, à des modes d'appropriation du logement, du quartier et de la ville très distincts selon l'origine des enquêtés.

Les ménages dont la personne de référence est française constituent un groupe très homogène. La totalité d'entre eux sont des couples d'un ou deux actifs sans enfant (46 % des enquêtés sont des femmes). La totalité des enquêtés a moins de 30 ans. C'est une population relativement diplômée (35 % des interviewés ont un niveau supérieur au Bac, et 5 % à peine n'ont pas de diplôme). Peu sont cadres, la moitié exerce une profession intermédiaire, un tiers est ouvrier ou, surtout, employé. Près de deux sur dix sont dans une situation professionnelle précaire et ont des difficultés à s'insérer dans le marché du travail : 8 % sont actifs à temps partiel et 11 % sont au chômage. Pour autant, la totalité de ces ménages a des revenus supérieurs ou égaux à la troisième tranche des quartiles de revenus.

En ce qui concerne le second groupe, il n'existe pas nécessairement une correspondance entre la nationalité du chef de ménage et celle de son conjoint : ainsi, toutes les personnes de référence sont étrangères, mais 17 % des enquêtés (à 60 % de sexe féminin) sont français. Cet ensemble d'habitants est socialement et démographiquement plus diversifié que celui des jeunes couples français. Tout d'abord, on note d'importants écarts d'âge entre les enquêtés : peu de jeunes et de plus de 65 ans parmi eux, mais 48 % de 30-39 ans, 21 % de 40-49 ans et 19 % de 50-64 ans. Ensuite, contrairement aux jeunes couples français, il existe quelques individus isolés parmi ces ménages, mais près des deux tiers constituent tout de même des familles, généralement d'un ou deux enfants. Enfin, c'est un groupe plus populaire que le précédent : les enquêtés sont peu diplômés, 39 % des chefs de ménage sont ouvriers et 23 % sont au chômage. Leurs moyens financiers recouvrent en conséquence un plus large spectre de revenus que ceux des jeunes couples français et 44 % des familles étrangères entrent dans les classes de revenus les plus basses.

Ce groupe de peuplement est donc scindé en deux populations relativement opposées, dont il est remarquable qu'elles se distribuent de façon identique dans le parc immobilier des quartiers anciens de centre ville. Mais, là encore, une analyse plus fine met en évidence des spécificités qui, même si elles ne remettent pas en cause les distributions résidentielles globales, permettent de mieux appréhender son hétérogénéité. Les jeunes couples français, par exemple, occupent à plus de 60 % des appartements de une ou deux pièces tandis que 58 % des familles étrangères habitent des logements de trois pièces et plus. La quasi-totalité des premiers est dans le secteur privé quand 14 % des seconds ont obtenu un logement social. Enfin, le poids des propriétaires est plus important parmi les familles étrangères que chez les jeunes

couples français. Ces particularités recourent en fait des clivages plus profonds relevant tout à la fois de l'histoire résidentielle de ces individus et de leur rapport à l'espace urbain.

Le processus d'installation dans ces quartiers se distingue nettement. Jeunes dans leur ensemble, les couples français sont arrivés récemment dans le quartier et dans leur logement. Plus des quatre-cinquième y sont entrés depuis moins de sept ans et près de la moitié depuis moins de deux années. Ce sont donc dans leur immense majorité des individus encore inscrits dans un processus de décohabitation, et les 42 % qui ont véritablement engagé leur parcours résidentiel se situent dans la seconde séquence de leur cursus. Leur situation résidentielle est encore instable, près du tiers a d'ailleurs occupé trois logements ou plus au cours des trois dernières années, et les deux tiers comptent déménager dans les trois années à venir.

Les familles étrangères ont pour la plupart emménagé plus tôt dans leur résidence. Plus de 22 % l'occupent depuis plus de dix-huit ans, et à peine 13 % s'y sont installées depuis moins de deux ans. Plus âgées que les précédents, elles sont davantage avancées dans leur parcours résidentiel. Si 30 % d'entre elles réalisent une seconde séquence résidentielle, 28 % sont inscrites dans une troisième séquence, et 19 % sont en fin de parcours résidentiel. On relève également la présence de 15 % de ménages stables du point de vue résidentiel. Comparées aux jeunes couples français, elles sont plus installées dans leurs murs : plus de huit sur dix n'ont connu qu'un ou deux logements au cours des trois dernières années, et 42 % sont indécises ou sans perspectives résidentielles.

Les deux groupes d'individus ne se retrouvent pas non plus dans leurs localisations résidentielles précédentes. La moitié des jeunes couples français habitait un logement situé dans une autre ville avant de résider dans son domicile. L'autre moitié, pour l'essentiel, ne résidait pas dans le quartier et 18 % sont des revenants dans la ville après un séjour dans une autre localité. Dans deux cas sur cinq leur emménagement a été motivé par des raisons liées au confort et à la qualité de la résidence (la taille essentiellement). Mais nombreux sont également ceux qui ont dû quitter leur ancienne ville pour rechercher un emploi ou en changer. Un sur trois encore justifie sa localisation résidentielle par le choix du quartier.

Les familles étrangères sont davantage ancrées dans la ville ou le quartier. Un enquêté sur trois résidait déjà dans le quartier avant de s'installer dans le logement actuel, près du quart avait une adresse dans la ville. Seules 46 % logeaient dans une autre commune, encore faut-il considérer que 14 % avaient été déjà domiciliées dans la ville ou le

quartier auparavant. La raison principalement évoquée pour motiver leur emménagement tient essentiellement à la taille ou au confort de leur ancienne résidence, celles liées au quartier venant loin derrière, les motifs liés à l'emploi étant marginaux.

Ancrés et nouveaux venus se distinguent également par la nature de leur trajectoire résidentielle. Parmi les jeunes couples français, seul un sur cinq a détérioré sa situation résidentielle en venant occuper ce nouveau logement. Ils sont près de deux sur dix parmi les familles étrangères. Mais la réalisation d'une trajectoire résidentielle promotionnelle concerne davantage les seconds que les premiers, surtout parce qu'ils sont plus nombreux à avoir pu accéder à la propriété en changeant de logement.

Nous sommes donc en présence d'un côté d'une population de décohabitants, peu stables dans leur logement, récemment installés dans le quartier et le domicile et qui ne comptent pas demeurer longtemps dans l'appartement actuel. Et d'un autre côté, d'une population familiale, plus âgée et plus avancée dans son parcours résidentiel, plus stable également, qui a réalisé une mobilité résidentielle de proximité pour des raisons liées à ses conditions de logements antérieures. Malgré une distribution résidentielle proche, les histoires et les perspectives résidentielles s'opposent donc. De quelles manières ce passé et ces horizons différenciés distinguent-ils les rapports résidentiels des deux groupes d'individus ?

C'est d'abord dans l'importance accordée au logement dans la vie quotidienne des uns et des autres que l'on retrouve ces oppositions. Les jeunes couples français sont, comme leurs homologues isolés, actifs ou étudiants, peu présents au quotidien dans leur domicile. Les familles étrangères au contraire ont un usage intensif de leur appartement. Pourtant, malgré un nombre plus élevé de pièces, leurs conditions d'occupation du logement sont davantage contraintes par la taille de la famille : elles sont moins nombreuses à disposer d'un bureau indépendant, d'une cuisine indépendante, voire d'une loggia, d'un balcon ou d'une terrasse. Seule, la présence plus fréquente d'une salle à manger indépendante rappelle qu'elles occupent des logements plus spacieux. Du coup, les possibilités d'activités ou de détournement des fonctions des pièces sont plus limitées chez les familles étrangères. Ce sont les jeunes couples français qui peuvent utiliser des espaces du domicile comme bureau ou chambre d'amis. Les deux tiers des familles étrangères n'utilisent aucune pièce à des activités spécifiques pour 54 % des jeunes couples français.

Malgré un mode de vie plus familial, le niveau d'équipement du domicile des étrangers n'est pas non plus très supérieur à celui des jeunes couples français. Seules la présence du congélateur ou la possession de plusieurs téléviseurs (ainsi disposés dans le séjour,

dans la chambre personnelle dans deux cas sur dix, voire dans celle des enfants) les distinguent réellement des jeunes couples français. Ceux-ci possèdent par contre un répondeur téléphonique et une chaîne hi-fi dans le séjour, ce que l'on ne retrouve pas chez les familles étrangères.

Cet usage plus intensif, mais aussi plus limité, du domicile a encouragé une petite fraction des familles étrangères à réaliser des travaux dans leur appartement. Mais elles n'apparaissent pas pour autant plus investies matériellement dans leur résidence. Les deux-cinquième n'y ont réalisé ni décoration, ni transformation depuis un an, pour à peine 30 % des jeunes couples français (il est vrai arrivés plus récemment).

De la part des familles étrangères, cet ensemble de constats traduit un sentiment très ambigu à l'égard du domicile. Si elles sont beaucoup plus nombreuses à déclarer devoir regretter beaucoup leur logement si elles devaient le quitter, elles sont également 39 % à marquer leur indifférence. De même, si 28 % d'entre elles disent vouloir déménager dans moins d'un an, 42 % sont indécises et ne peuvent donner d'échéance. En comparaison, les jeunes couples français sont plus décidés : deux sur dix sont indécis mais 62 % veulent déménager dans les trois ans.

Ainsi, pour les enquêtés vivant dans une famille étrangère, le rapport au logement apparaît plus contraint que choisi, et cette situation est très variablement acceptée par les individus. Par contre, parce qu'il est probablement acquis qu'il est transitoire, il existe un relatif détachement dans le rapport au logement des individus constituant les jeunes couples français. Retrouve-t-on ces clivages à travers l'observation des rapports au quartier et à la ville ?

Plus de la moitié des jeunes couples français a hébergé au moins trois personnes au cours de l'année, alors que 54 % des familles étrangères n'en n'ont hébergé aucune. Ces dernières n'en sont pas pour autant fermées aux modes de sociabilité extérieure. Elles sont 37 % à avoir reçu plus de onze fois à dîner dans le mois précédant l'enquête, ce qui correspond au même taux que les jeunes couples français et à la moyenne de l'ensemble des enquêtés. Elles se distinguent aussi par une forte pratique du voisinage.

Tableau 15. Relations de voisinage avec les voisins d'immeuble des *Familles étrangères*

En % (Réponses multiples)	Familles étrangères	Jeunes couples français	Total groupe familles étrangères actives	Total enquêtés
10 conversations et plus avec les voisins d'immeuble	45,9	30	38,8	49,9
Voisins d'immeuble entrés au domicile de l'enquêté	78,4	33,3	58,2	58,4
Enquêtés étant entrés chez un voisin d'immeuble	70,3	30	52,2	55

Voisins d'immeuble ayant rendu service à l'enquêté	62,2	46,7	55,2	53,7
Enquêtés ayant rendu service à un voisin d'immeuble	64,9	36,7	52,2	54,7
Enquêtés considérant trois voisins d'immeuble et plus comme des amis	34,6	8,1	23,6	24,7

Installées de longue date et sans perspective résidentielle, les familles étrangères ont une forte propension à développer les contacts à l'intérieur de l'immeuble d'habitation. Les jeunes couples français au contraire sont arrivés plus récemment et ne comptent pas s'installer durablement dans leur logement. Ils ont eu moins de temps pour construire des relations avec leurs voisins d'immeuble, mais ils ne cherchent pas non plus à les développer. Reste que cette dichotomie dans les rapports de voisinage se prolonge à l'extérieur de l'immeuble. Chez les familles étrangères, les conversations, les échanges, les amitiés sont aussi très développés avec d'autres habitants du quartier. À l'opposé, au regard des précédents mais aussi de l'ensemble de la population enquêtée, les jeunes couples français nouent peu de contacts avec les habitants du quartier.

Dans la mesure où les familles étrangères ont un usage faible de leur quartier, leurs relations de voisinage dans l'immeuble et à l'extérieur peuvent apparaître paradoxales. Elles ne fréquentent guère les cafés du quartier par exemple. Mais comparées à l'ensemble des enquêtés, elles vont aussi moins fréquemment dans les jardins publics ou dans les commerces de proximité. Neuf sur dix n'y pratiquent aucune activité, 73 % y ont passé moins de deux soirées dans le mois précédant l'enquête, et 80 % ne vont jamais à des spectacles dans leur quartier. Cette faible mobilisation s'inscrit dans un mode de vie sédentaire global, et les familles étrangères se déplacent tout aussi rarement en dehors de leur quartier pour des sorties nocturnes ou pour participer à des activités.

À l'opposé, malgré leur faible sociabilité de proximité, les jeunes couples français mobilisent quant à eux les ressources de leur quartier : 42 % y ont passé plus de deux soirées au cours du mois précédant l'enquête, ils fréquentent les cafés et les commerces, ils y pratiquent des activités sportives et vont aux spectacles. Cet usage participe d'un mode de vie plus large, peu tourné vers le domicile et organisé autour des activités extérieures, qu'elles se pratiquent dans le quartier ou dans la ville. Parmi les individus des jeunes couples français, 38 % font aussi du sport en dehors de leur quartier de résidence, et 78 % vont à des spectacles programmés dans d'autres quartiers de la ville.

Tableau 16. Sédentarités, ancrages et mobilités des *Familles étrangères*

	Familles étrangères	Jeunes couples français	Total <i>familles étrangères actives</i>	Population enquêtée

Sédentaires sans ancrage (1+2)	28,8	8,1	20,2	17
Sédentaires et ancrages (3+5)	19,2	8,1	14,6	15,8
Ancrage et mobilité urbaine (7+8+9)	21,2	32,4	25,8	32
Mobilité urbaine sans ancrage (4+6)	30,8	51,4	39,3	35,2
TOTAL	100	100	100	100

Les chiffres entre parenthèses renvoient aux intitulés du tableau "Les rapports résidentiels des retraités aisés".

La distribution résidentielle dans des logements étroits et de médiocre qualité de ce groupe de peuplement renvoie donc à deux modes de vie, deux types d'usage du logement, du quartier et de la ville. Le premier, celui des familles étrangères, est centré sur une forte présence au domicile, une pratique étroite et contrainte du logement et un faible accès aux ressources du quartier et de la ville. Cette fermeture est en partie compensée par des contacts intenses et variés avec les voisins d'immeuble et de quartier. Le second, celui des jeunes couples français, est plus ouvert vers les usages du quartier et de la ville. Ces nouveaux arrivants ne cherchent cependant pas à nouer des contacts étroits avec leur voisinage, et leurs sociabilités dans le quartier ou l'immeuble sont réduites.

Cette opposition dans les modes de vie et dans les manières d'habiter les différents espaces s'inscrit dans un clivage plus large concernant l'histoire et les perspectives résidentielles des uns et des autres. Déjà bien avancées dans leur parcours résidentiel, stabilisées dans un logement qu'elles occupent pour la plupart depuis de nombreuses années, les familles étrangères ne peuvent envisager, dans un avenir proche, d'autres solutions à leurs conditions de logement. Les jeunes couples français, par contre, entament à peine leurs trajectoires résidentielle et professionnelle. Ils sont financièrement plus à l'aise que les familles étrangères, et leur domicile actuel n'est que l'aboutissement d'un processus d'indépendance vis-à-vis de l'univers parental ou les premiers jalons d'un parcours résidentiel naissant. Ils abordent leur condition résidentielle actuelle comme transitoire. En conséquence, les uns sont bloqués dans leur logement, quand les autres envisagent déjà de le quitter. Plus que sur la façon dont ils sont amenés à s'approprier les différents espaces habités, ces perspectives différenciées rejaillissent sur les représentations et les rapports aux lieux. Si les jeunes couples français sont assez indifférents à leurs conditions d'habitation, ils valorisent par contre leur quartier dont ils ont à plus de 80 % une image positive. C'est par contre chez les familles étrangères que nous trouvons les plus forts taux de rejet du logement, de l'immeuble et du quartier habités, quels que soient les usages qu'ils en font.

Conclusion :

Les groupes de peuplement significatifs des modes de vie urbains

Nous n'insisterons pas ici sur le dernier groupe de peuplement : le type de ménages *médians*. Il caractérise à la fois les ménages aux distributions résidentielles les moins spécialisées et les individus aux rapports résidentiels les moins typiques. Présents dans tous les types d'habitat, ces individus côtoient donc ceux appartenant aux groupes de peuplement dont nous venons de détailler l'histoire résidentielle et les usages du logement, de la ville et du quartier. Ils appartiennent à toutes les catégories sociales, à toutes les tranches d'âge et composent toutes les situations familiales présentes dans les quartiers anciens. Leurs rapports résidentiels empruntent à tous les groupes de peuplement, sans spécificités particulières globales, dans la mesure où ils sont fortement dépendants du type d'habitat occupé et du ou des modèles de pratique dominants.

Les autres groupes illustrent quant à eux l'existence de formes d'occupation spécifiques aux différentes fractions de parc immobilier, qu'il soit décontextualisé ou localisé. Des individus souvent semblables se regroupent donc dans des ensembles qui, même si leur architecture relève souvent de l'histoire des lieux, deviennent alors des marqueurs sociaux de l'espace, nous l'avons déjà longuement détaillé dans les chapitres précédents. L'étude des pratiques et des usages des lieux des individus composant ces groupes permet cependant de dépasser la question de leur distribution résidentielle, en montrant les processus par lesquels ces marquages sociaux se construisent dans les représentations collectives car, indirectement, le choix du logement n'est qu'une des étapes d'un processus plus vaste de mise en œuvre d'un mode de vie urbain.

Les travaux que nous avons réalisés collectivement sur les rapports résidentiels dans les quartiers anciens avaient mis en évidence la pluralité des pratiques des habitants de ces contextes¹. L'un des résultats marquants de cette recherche avait été de mettre en évidence le fait que les catégories construites pour rendre intelligible l'une de ces pratiques pouvaient difficilement être mobilisées pour l'étude des autres usages. L'entrée dans le logement et le quartier, les investissements matériels, l'usage du domicile, les sociabilités et les pratiques de quartier s'inscrivent dans des logiques sociales spécifiques. Pour autant, il apparaît que les individus composant chaque type d'occupation des logements des cinq sites appréhendent le domicile, le quartier et la ville à leur manière. En d'autres termes, le cumul de ces catégories permet de donner sens aux regroupements des individus dans des fractions singulières du parc immobilier des quartiers anciens. Mais en même temps, les distributions résidentielles des individus

¹. Voir notamment la conclusion de Jean-Yves Authier et Yves Grafmeyer dans : AUTHIER J.-Y. (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien, op. cit.*

donnent autant de significations aux multiples formes de cumul de catégories *a priori* envisageables. Ce qui est une autre façon de dire que les différentes dimensions des rapports résidentiels ne s'articulent pas de façon aléatoire, et qu'elles ont beaucoup à voir avec la présence d'individus particuliers dans des habitats tout aussi spécifiques.

Il en résulte que l'emménagement dans un logement participe à la construction des rapports à l'espace des individus. Il mobilise les expériences résidentielles individuelles et collectives, il ne peut être dissocié des formes d'appropriation et d'usage du domicile qui en découleront, des capacités variables à s'approprier les ressources de l'immeuble, du quartier ou de la ville de résidence et, finalement, des représentations et des perceptions globales de l'environnement social et spatial. Les groupes de peuplement révèlent de ce fait bien plus que des structures dominantes d'occupation, bien plus que des corrélations statistiques entre des logements et des ménages, mais de véritables rapports résidentiels, signifiants des modes de vie urbains dans leur ensemble.

Si les relations entre des groupes d'habitants et des types de logements révèlent les rapports à l'espace habité des individus, c'est que ces deux éléments sont des composantes à part entière de la construction des rapports résidentiels. Le cas des jeunes individus est à cet égard exemplaire. Très représentés dans les sites étudiés, leur pratique de l'espace diffère sensiblement selon les types d'habitat qu'ils occupent. On pourrait ainsi longuement détailler ce qui distingue les jeunes couples actifs des jeunes isolés actifs. Outre que les logements des premiers s'apparentent à ceux des familles étrangères et ceux des seconds à l'habitat des étudiants, dans un climat de relative indifférence quant à leurs conditions résidentielles actuelles, d'un mode de vie plutôt tourné vers l'extérieur, leurs rapports résidentiels ne sauraient être apparentés. On peut ainsi souligner, mais c'est une tautologie, que les uns vivent seuls quand les autres se sont souvent mis en ménage en s'installant dans leur logement. Les conditions de logement et les niveaux d'équipement de l'appartement des couples sont largement supérieurs à ceux des isolés actifs. Aux sociabilités de proximité relativement développées des isolés actifs, s'oppose le repliement des jeunes couples qui voient peu dans l'immeuble et le quartier. Aux sorties tous azimuts des jeunes isolés répond une fraction de couples à la présence variable dans leur logement. Quand les personnes seules mobilisent les ressources du quartier et de la ville, les couples ignorent leur espace de proximité et n'envisagent que des sorties en dehors de leur quartier. On pourrait ainsi multiplier les exemples pour insister sur l'hétérogénéité de cette population jeune et dominante des quartiers anciens. Les distributions résidentielles différenciées des jeunes ne font en fait que traduire les particularités des rapports à l'espace.

Mais, paradoxalement, ce constat peut aussi conduire à moduler l'influence que l'on pourrait accorder aux caractéristiques de l'habitat ou à celles des individus ou des ménages. Car ni les unes ni les autres ne prédéterminent à elles seules l'existence de groupes de peuplement. C'est leur combinaison, c'est-à-dire le fait qu'un individu particulier s'est dirigé à un moment de son histoire résidentielle vers tel logement, localisé dans cette ville ou ce quartier qui prend sens. Ainsi, l'appartenance à un groupe de peuplement qui mobilise de façon privilégiée un type d'habitat ou un autre pour se loger n'engage pas nécessairement la nature des rapports à l'espace résidentiel. On a pu à cet égard constater avec le cas des *familles aisées* par exemple, groupe homogène par excellence, combien le fait d'être propriétaire ou locataire de son logement pouvait recouper des capacités très variables à se dégager des contraintes familiales pour mobiliser les ressources du quartier ou de la ville. D'un autre côté, le fait d'occuper un type d'habitat dans lequel la majorité des résidents met en œuvre des rapports résidentiels singuliers n'engage pas nécessairement les modes d'usage du logement, du quartier et de la ville. Les oppositions très marquées des pratiques des *familles étrangères* et des *jeunes couples actifs* qui occupent pourtant les mêmes types de logement, les perspectives résidentielles très différenciées des *jeunes isolés* selon qu'ils sont actifs ou étudiants, les modes d'usage du domicile et du quartier, plus ou moins fermés ou ouverts selon l'âge des *isolés de plus de 30 ans*, illustrent entre autres ce constat.

Cette démarche ne saurait pour autant épuiser totalement le sujet. Il n'aura échappé à personne que cette étude des liens entre les distributions résidentielles et les modes d'appropriation des espaces habités laisse dans l'ombre la question des effets des milieux sociaux et des contextes géographiques sur les rapports résidentiels d'individus appartenant à un même groupe de peuplement. Pourtant, on a pu constater que leur présence variait beaucoup d'un site à l'autre. On trouve ainsi beaucoup d'étudiants composant les *jeunes isolés aux bas revenus* à Montpellier, mais peu dans le Bas-Montreuil qui est composé d'une population plus familiale mais aussi plus populaire. Les *retraités aisés* et les *familles aisées* regroupent près de 31 % des enquêtés versaillais, mais à peine 19 % des lyonnais et 11 % des montpelliérains. Les ménages médians constituent près de 40 % des habitants du quartier Daguerre ou du Bas-Montreuil, et 28 % dans le centre historique de Montpellier. Une partie de ces variations peut se comprendre par la composition des parcs immobiliers respectifs. Mais l'on a vu dans les autres chapitres que cette explication était insuffisante et que l'effet local pouvait jouer un rôle important dans ces disparités au sein de contextes urbains

relativement similaires. L'étude des pratiques des habitants des quartiers permet de donner sens au rôle de l'effet local sur les formes d'occupation des types d'habitat.

On a pu voir qu'à l'échelon du contexte global des quartiers anciens comme à celui de chacun des sites étudiés, le peuplement du parc immobilier oppose la répartition des *couples et des familles aisées* à celle des *jeunes isolés aux bas revenus*. À la vue de leurs concentrations dans deux secteurs d'habitat distincts, on pourrait penser que ces ménages entrent en compétition pour la conquête des centres urbains anciens. Peu contraintes par les effets locaux et les marquages sociaux, les couches moyennes et supérieures seraient les arbitres de cette compétition.

En fait, les pratiques des habitants des quartiers anciens viennent contredire cette hypothèse et donnent à voir un tout autre fonctionnement du peuplement résidentiel. Pour beaucoup, ces pratiques opposent le rapport à l'espace des *retraités aisés* à celui des *jeunes isolés aux bas revenus*. Les premiers ont un mode de vie très centré sur le logement qui mobilise peu les ressources du quartier ou de la ville. Les seconds, bien que leur logement constitue un lieu d'ancrage très ouvert aux réceptions, pratiquent surtout l'espace extérieur au domicile de façon extensive et cumulative entre le quartier et la ville. C'est entre ces deux extrêmes que trouvent place toutes sortes d'adaptation des pratiques du logement et de la ville mises en œuvre par les individus composant les autres groupes de peuplement.

Les oppositions entre ces pratiques du domicile, de l'immeuble, du quartier et de la ville permettent de comprendre les distributions résidentielles, l'existence d'effets locaux et de marquages sociaux aux différents niveaux de réalité de l'espace résidentiel. Car, d'une certaine manière, le choix du mode de vie des groupes dominants dans l'espace a toutes les chances d'influencer celui des autres groupes présents, avec tout ce que cela signifie comme effet d'entraînement sur les commerces ou l'offre d'activités qui se développeront dans le quartier. Mais, lorsque les pratiques sont incompatibles, il y a également toutes chances pour que, à travers le refus de résidence, les cohabitations ne s'exercent pas et que le peuplement devienne très homogène ou moins diversifié.

On peut ainsi concevoir une incompatibilité entre les pratiques de l'espace des *jeunes isolés aux bas revenus* et celle des *retraités aisés*, ou de la frange étrangère du groupe des *familles étrangères actives*. Par contre, les rapports résidentiels des *familles aisées*, à cheval entre l'intérieur et l'extérieur du domicile par exemple, qui compensent les contraintes de la vie familiale et la nécessité de l'usage du domicile par de nombreuses réceptions sont plus proches de ceux des étudiants.

Ces oppositions tout autant que l'influence du groupe dominant sur les pratiques peuvent se lire soit au travers des distributions des groupes de peuplement dans les quartiers, soit au travers de leur composition même. Ainsi, la présence massive d'étudiants dans le centre historique de Montpellier et, dans une moindre mesure sur les Pentes de la Croix-Rousse, accompagne une faible proportion de *retraités aisés* parmi les habitants. Mais, pour autant, l'absence d'un groupe imposant un mode de vie n'implique pas nécessairement la présence de son opposé. Ainsi, les étudiants sont peu nombreux dans le Bas-Montreuil, sans que les *retraités aisés* y soient réellement présents.

C'est alors la constitution même du groupe de peuplement qui est explicative des oppositions et des modes de vie en présence dans le quartier. À Montreuil ou à Versailles, quartiers qui offrent à la fois moins d'opportunité de mettre en œuvre le mode de vie urbain et moins de proximités avec les populations qui l'imposent, la proportion d'actifs, plus que d'étudiants, est importante parmi les *jeunes isolés aux bas revenus*. Dans le Bas-Montreuil, ils vivent aussi fréquemment en couple et cohabitent dans le quartier avec de nombreux étrangers, autant d'éléments qui incitent à penser que leur pratique de la ville et du quartier y est moins développée qu'ailleurs. De même, si les ressources du quartier n'offrent pas ou peu les conditions d'un mode de vie urbain, les ménages aisés qui y résident regroupent davantage de familles contraintes au domicile que dans les autres quartiers anciens. Si les conditions sont requises, comme à Paris et surtout à Montpellier, les proportions de jeunes étudiants, de personnes seules ou de couples vivant sans enfant augmentent sensiblement. C'est donc la composition des groupes de peuplement qui varie selon les modes de vie dominants dans le quartier. Quand le groupe des *isolés de plus de 30 ans* est constitué de 30-39 ans dans les quartiers historiques de Montpellier, ce sont des personnes seules de plus de 50 ans qui le composent dans le Bas-Montreuil. Si les étrangers sont très représentés parmi les *familles étrangères actives* de Montreuil, ce sont surtout des jeunes couples français que nous trouvons dans ce groupe à Montpellier. On comprend dès lors que l'effet local, les marquages sociaux et, en fait, les instabilités spatiales et temporelles des positions socio-résidentielles des types d'habitat, relèvent des configurations envisageables entre des pratiques de l'espace plus ou moins compatibles.

Les relations entre les types d'habitat et les groupes de ménages mettent alors en évidence les rapports différenciés des habitants avec leur logement, le milieu social du quartier et plus largement celui de la ville. Entre la recherche de la cohabitation et la résistance à la diffusion des modes de vie, entre l'attrait et la répulsion des secteurs d'habitat et des contextes urbains, les répartitions des ménages dans le parc renvoient explicitement à l'impact des pratiques spatiales sur la construction des milieux sociaux

localisés. Les groupes de peuplement et les types d'habitat constituent ainsi des marqueurs des rapports aux lieux et aux milieux sociaux.

Tableau 1. Distribution des groupes de peuplement dans la France urbaine en 1992 et dans les quartiers anciens enquêtés*

En %	Retraités aisés		Familles aisées		Isolés de 30 ans et +		Familles étrangères		Jeunes isolés aux bas revenus		Ménages "médiants"		Types de logements	
	France urbaine	Quartiers anciens	France urbaine	Quartiers anciens	France urbaine	Quartiers anciens	France urbaine	Quartiers anciens	France urbaine	Quartiers anciens	France urbaine	Quartiers anciens	France urbaine	Quartiers anciens
Accession de 5 pièces et +	19,2	22,7	14,7	17,6	3,7	3,5	0,8	3,4	0,2	0,6	6,2	4,5	8,4	6,3
Accession de 3-4 pièces	41,5	30,5	32,7	20,1	26,1	15	9,5	5,7	3,6	1,7	20,6	11,6	24,3	11,4
Accession de 1-2 pièces	3,4	11	0,4	1,9	9	17,3	2,1	5,7	4,8	3,8	4,1	10,8	4,4	8,2
Locatif de 3-4 pièces	32	29,2	49,6	51,6	37,9	34,7	58,3	43,7	33,2	27,1	51	35,5	41,8	34,3
Locatif de 1-2 pièces	3,9	6,5	2,6	8,8	23,3	29,5	29,3	41,4	58,3	66,8	18,2	37,5	21,2	39,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
Groupes de peuplement	23	9,8	11,4	10,3	17,9	11,3	6,9	5,6	15,9	30,3	24,9	32,8	100	100

Sources : *Enquête Nationale sur le Logement, INSEE, 1992 ; Enquête Rapports résidentiels.*

*Sans tenir compte du groupe des *Familles ouvrières françaises*

CHAPITRE II

Géographie des relations et rapports résidentiels

Jean-Yves AUTHIER, Yves GRAFMEYER

Les traitements réalisés lors de la première phase de la recherche ont permis d'un côté, de caractériser les usages du logement, du quartier et de la ville des enquêtés et d'un autre côté, d'analyser la localisation de leurs réseaux personnels. Dans le premier cas, différents types d'usages du quartier ("faible", "moyen", "élevé") et diverses manières d'investir tout à la fois le logement, le quartier et la ville ont été mis au jour¹. Dans le second cas, l'examen de la distribution spatiale des personnes (membres de la famille, amis, collègues de travail...) que les enquêtés "voient plusieurs fois par an" a permis d'apprécier la part relative prise par le quartier, la commune, l'agglomération ou les espaces situés "ailleurs" dans la géographie des réseaux personnels des individus, et d'apprécier également à la fois le degré d'ancrage du réseau personnel dans la localité et le degré de clôture de ce dernier sur l'espace local².

Dans le prolongement de ces traitements, l'idée ici est de croiser ces deux démarches et de confronter les diverses variables et typologies qui ont été construites. En d'autres termes, il s'agit d'examiner *dans quelle mesure la distribution spatiale des réseaux personnels des individus intervient dans leurs usages du logement, du quartier et de la ville*. Ainsi, lorsque les individus ont des relations localisées dans leur quartier ont-ils tendance à investir davantage cet espace ? Le fait d'avoir des relations à la fois dans le quartier et dans la commune favorise-t-il le fait d'avoir conjointement un usage élevé de son quartier et des autres espaces de la ville ? Peut-on observer des formes d'association plus ou moins marquées entre lieux d'usages et lieux des relations selon les milieux sociaux ou selon les contextes d'habitat ?

¹. Cf. AUTHIER J.-Y., "Les rapports au(x) quartier(s)", dans AUTHIER J.-Y. *et al.*, *Rapports résidentiels et contextes urbains*, Rapport pour le Ministère du Logement, Direction de l'Habitat et de la Construction, Plan Urbanisme, Construction et Architecture, 1999 ; et AUTHIER J.-Y., "Les rapports au quartier", dans AUTHIER J.-Y. *et al.*, *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Paris, Éditions Anthropos, coll. "Villes", 2001.

². Cf. GRAFMEYER Y., "Les sociabilités", dans AUTHIER J.-Y. *et al.*, *Rapports résidentiels et contextes urbains*, *op. cit.*

Pour traiter ces questions, nous nous centrerons dans cet article sur les relations familiales et les relations amicales des enquêtés¹. Dans un premier temps, nous étudierons dans quelle mesure la présence ou l'absence de relations familiales et/ou amicales au sein du quartier a une incidence sur les formes d'usages de cet espace. Dans un second temps, nous opérerons un double déplacement, en examinant d'abord comment la distribution spatiale plus globale des réseaux familiaux et amicaux des individus agit sur l'ampleur de leurs usages du quartier ; puis, symétriquement, en observant les effets de la présence (ou de l'absence) dans le quartier de ces deux types de relations sur les formes d'usages du logement, du quartier et de la ville. Par la suite, nous confronterons de façon plus globale la géographie des relations familiales et amicales des enquêtés et la géographie de leurs lieux d'usages. Enfin, pour parachever cette analyse, nous observerons les liens existants entre la localisation des réseaux familiaux et amicaux des individus et deux composantes de leurs rapports résidentiels : les réceptions à dîner et les pratiques d'hébergement (dans le logement), qui ont en commun d'engager très directement les relations des individus. Peut-on considérer que les réceptions à dîner et les pratiques d'hébergement relèvent d'une même logique, qui s'exprime diversement selon la plus ou moins grande proximité spatiale du réseau personnel ?

1. Les usages du quartier : une affaire de relations

Au sein de la population que nous avons interrogée, 16,7 % des individus ont dans leur quartier (dans leur immeuble ou dans un autre immeuble du quartier) des membres de leur famille (ou de leur belle-famille) qu'ils voient plusieurs fois par an et 49,3 % ont des amis. Au total, 54,3 % possèdent dans leur quartier des relations, familiales et/ou amicales.

Un facteur très discriminant dans la structuration des usages du quartier

La présence de ces relations constitue un facteur très discriminant dans les formes d'usages du quartier. Les individus qui possèdent localement des relations familiales et/ou amicales ont en effet volontiers tendance à avoir un usage "élevé" de leur quartier. Inversement, les individus qui ont ni famille, ni amis dans leur quartier sont plus enclins à avoir un faible usage de cet espace (cf. tableau 1).

¹. Les autres relations observées dans l'enquête : les relations de travail, les relations liées à des activités collectives, sont en effet beaucoup moins partagées par les enquêtés.

Tableau 1. Relations dans le quartier et types d'usages du quartier¹

	Faible	Moyen	Élevé	TOTAL
Des relations (familiales et/ou amicales)	14,7	42,9	42,5	100,0
Pas de relation	33,0	49,6	17,4	100,0
TOTAL	23,0	46,0	31,0	100,0

(N=1697, Khi-2 très significatif)

Les relations amicales sont beaucoup plus structurantes que les relations familiales

Ces deux types de relations, familiales et amicales, ne sont toutefois pas également décisives : la présence dans le quartier de relations amicales joue beaucoup plus favorablement dans le fait d'investir fortement cet espace que la présence de relations familiales. Ainsi, 44,6 % des enquêtés ayant des amis à proximité de leur domicile font un usage élevé de leur quartier contre 35,9 % des personnes qui ont dans leur environnement proche des membres de leur famille (cf. tableau 2).

Tableau 2. Types de relations dans le quartier et types d'usages du quartier

	Faible	Moyen	Élevé	TOTAL
Relations amicales				
Oui	13,8	41,6	44,6	100,0
Non	32,1	50,2	17,8	100,0
Relations familiales				
Oui	16,5	47,5	35,9	100,0
Non	24,3	45,6	30,0	100,0
Ensemble	23,0	46,0	31,0	100,0

(N=1697, Khi-2 très significatif)

Plus globalement, le degré d'association entre la variable "relations dans le quartier" et la variable "usages du quartier" (mesuré par le coefficient de contingence²) est nettement plus élevé dans le cas des relations amicales (0,30) que dans celui des relations familiales (0,07).

¹. Cet indice d'usages du quartier (faible, moyen, élevé) a été élaboré à partir de l'observation de plusieurs registres de pratiques : les soirées passées dans le quartier (hors du logement), les activités du temps libre pratiquées au sein du quartier, la fréquentation des commerces, la fréquentation des jardins publics et la fréquentation des bars. Voir AUTHIER J.-Y. *et al.*, *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, op. cit., p. 144.

². Le coefficient de contingence est égal à la racine carrée de Khi-2 divisé par Khi-2 plus N.

Le couple "relations et usages du quartier" dans les différents sites de l'enquête

Ces tendances qui se dégagent de l'observation de la population enquêtée prise dans son ensemble se retrouvent très largement au niveau de chacun des quartiers étudiés. En d'autres termes, dans tous les terrains de l'enquête le fait de posséder dans son quartier des relations (familiales et/ou amicales) agit favorablement sur l'ampleur des usages que les individus font de cet espace (cf. tableau 3). Et dans tous les cas, la présence de relations amicales s'avère nettement plus décisive que la présence de relations familiales (cf. tableau 4).

Tableau 3. Types de relations dans le quartier et types d'usages du quartier dans les différents sites de l'enquête

<i>Relations dans le quartier</i>		<i>Types d'usages du quartier</i>			TOTAL
		Élevé	Moyen	Faible	
Montpellier (n=340)	Oui	61,1	32,1	6,8	100,0
	Non	23,3	43,3	33,3	100,0
Paris (n=340)	Oui	51,2	41,7	7,1	100,0
	Non	32,6	55,0	12,4	100,0
Lyon (n=338)	Oui	42,2	41,3	16,5	100,0
	Non	13,0	48,1	38,9	100,0
Versailles (n=339)	Oui	26,8	52,2	21,0	100,0
	Non	10,4	61,2	28,4	100,0
Montreuil (n=340)	Oui	21,7	52,0	26,3	100,0
	Non	12,2	39,4	48,4	100,0
Ensemble (1697)	Oui	42,5	42,9	14,7	100,0
	Non	17,4	49,6	33,0	100,0

Mais l'analyse comparative des formes d'association entre les deux variables, observables dans chacun des sites, permet de repérer certaines différences locales. Ainsi, si la présence de relations dans le quartier intervient partout dans la structuration des usages de cet espace, ce "facteur" joue (globalement) plus ou moins fortement selon les terrains étudiés. Il intervient très activement dans les deux sites de province, à Lyon et plus encore à Montpellier ; il est moins efficient dans les trois autres sites de la région parisienne, et en particulier à Paris (cf. tableau 4).

Tableau 4. Les degrés d'association entre les variables "relations dans le quartier" et "types d'usages du quartier" dans les différents sites de l'enquête

	Relations amicales	Relations familiales	Ensemble des relations	Effectifs
Montpellier	0,39	0,09	0,39	340
Lyon	0,33	0,08	0,31	338
Montreuil	0,24	0,06	0,23	340
Versailles	0,25	0,15	0,21	339
Paris	0,16	0,10	0,18	340

À cela, il peut y avoir plusieurs explications. En premier lieu, ces variations sont probablement liées en partie au fait que la notion de quartier, qui constituait un des items de la question sur la localisation des relations familiales et amicales, ne désigne pas les mêmes réalités spatiales dans les différents sites de l'enquête. À Lyon, et plus encore à Montpellier, les habitants ont en effet bien souvent une représentation de leur quartier plus étendue (et donc plus englobante en termes de relations) qu'à Versailles, Montreuil ou Paris. En second lieu, on peut aussi faire l'hypothèse que ces variations sont liées à d'autres différenciations locales en matière d'usages du quartier. Plus précisément, les habitants des quartiers lyonnais et montpelliérains ont peut-être davantage tendance à avoir des usages collectifs de leur quartier (c'est-à-dire aussi des usages plus dépendants de la présence de relations) que les habitants des quartiers situés à Versailles, à Montreuil ou à Paris.

Par contre, ces variations ne reproduisent pas les clivages observés entre les terrains où "la norme locale" est plutôt à "la vie de quartier" et les terrains à l'intérieur desquels les habitants (pris dans leur ensemble) ont plutôt tendance à avoir un faible usage de leur quartier (ou un usage moyen). Ainsi, les sites de Montpellier et de Paris, qui ont en commun d'abriter des populations ayant plutôt tendance à beaucoup investir leur quartier, se caractérisent ici par des profils (d'association globale entre les deux variables) très contrastés ; et Paris, plus particulièrement, présente un profil (global) très proche de celui de Versailles, où les habitants ont au contraire faiblement tendance à investir leur quartier. Du coup, il s'avère aussi, contrairement à ce qu'on aurait pu penser, que la présence de relations dans le quartier n'est pas plus structurante dans les sites où la participation à la vie locale ne constitue pas une pratique courante que dans les sites où cette pratique est plus communément partagée.

De surcroît, le fait de posséder localement des relations (familiales et/ou amicales) n'agit pas exactement de la même manière sur les diverses formes d'usages du quartier d'un site à l'autre. À Versailles, par exemple, la présence (ou l'absence) de relations pèse de façon privilégiée sur le fait d'avoir ou non un usage élevé du quartier. Mais à Montreuil, ce même "déterminant" intervient plutôt sur le fait de ne pas avoir (ou d'avoir) un faible usage de cet espace¹.

¹. Dans le premier cas, la colonne "usage élevé" représente 81,55 % du Khi-2 total du tableau. Dans le second, la colonne "faible usage" représente 58,49 % du Khi-2 total.

Relations, usages du quartier et populations

L'importance de ce facteur relationnel dans la structuration des usages du quartier est observable également pour toutes les catégories d'individus interrogées : hommes/femmes, personnes seules/personnes vivant en couple, jeunes habitants/habitants âgés, cadres/ouvriers, etc.

Pour les hommes et les femmes, comme pour les différents types de ménages (personnes seules ou sans famille, couples sans enfant, couples avec enfants ou familles monoparentales) le degré d'association entre les deux variables ("relations dans le quartier" et "usages du quartier") est équivalent (et proche de 0,30). Autrement dit, la présence de relations dans le quartier est également structurante en matière d'usages du quartier pour les hommes et pour les femmes d'une part, pour les personnes seules ou sans famille, pour les couples sans enfant, ou pour les couples avec enfants et les familles monoparentales, d'autre part.

En revanche, l'importance de ce facteur relationnel décroît avec l'âge¹. De même, ce facteur n'intervient pas avec la même intensité selon les catégories sociales : il joue très fortement pour les chômeurs, les cadres et les étudiants ; il est moins fortement déterminant pour les retraités, les professions intermédiaires et les "inactifs" (cf. tableau 5).

Tableau 5. Les degrés d'association entre les variables "relations dans le quartier" et "types d'usages du quartier" selon le statut social

	Degrés d'association	Effectifs
Chômeurs	0,37	195
Cadres et professions intellectuelles supérieures	0,36	254
Étudiants	0,34	282
Employés	0,24	191
Retraités	0,22	206
Professions intermédiaires	0,20	349
Inactifs	0,19	134

Ces nouvelles différenciations (en termes d'âges et de milieux sociaux) peuvent probablement s'expliquer, là encore, par le fait que les individus membres des catégories comparées n'ont pas la même définition de la notion de quartier, ni les mêmes usages de cet espace. Par exemple, les habitants âgés de moins de 26 ans, pour lesquels le degré d'association entre les deux variables est élevé, ont plus fréquemment une représentation large (et donc relationnellement englobante) de leur quartier de

¹. Les degrés d'association entre les variables "relations dans le quartier" et "types d'usages du quartier" pour les différentes classes d'âges sont les suivants : 0,36 pour les "17-25 ans" ; 0,34 pour les "26-30 ans" ; 0,26 pour les "31-40 ans", les "41-50 ans" et les "51-60 ans" ; et 0,22 pour les "61 ans et plus".

résidence, que les habitants âgés de 61 ans ou plus qui ont le degré d'association le plus faible ; et ils investissent sans doute aussi leur lieu de résidence davantage que ces derniers, sous la forme de pratiques collectives (de sorties aux spectacles, de soirées aux restaurants, etc.) plus dépendantes de la densité de leur réseau relationnel local. En outre, le fait qu'en matière d'usages du quartier les relations amicales (qui occupent traditionnellement une place plus importante dans les réseaux de relations des jeunes, des étudiants ou des cadres¹) sont plus structurantes que les relations familiales n'est certainement pas étranger non plus à l'existence de ces différenciations.

2. Géographie des relations et usages du quartier, relations de quartier et géographie des lieux d'usages

Au-delà des effets induits par la présence de relations à proximité du domicile, la localisation géographique des réseaux familiaux et amicaux des individus joue-t-elle également un rôle dans leurs manières d'habiter leur quartier ? Le fait de posséder, par exemple, des relations à la fois dans le quartier et hors du quartier (dans la commune, dans l'agglomération ou "ailleurs") conduit-il les individus à moins investir leur environnement proche, ou à l'inverse à l'investir davantage ? Symétriquement, la présence ou au contraire l'absence de relations dans le quartier ont-elles, au-delà de leurs incidences sur la structuration des usages de cet espace, des effets plus globaux sur l'organisation territoriale des modes de vie urbains des habitants que nous avons interrogés ?

La présence de relations hors du quartier n'est pas un frein aux pratiques de quartier

L'observation de la localisation géographique des relations familiales et amicales des enquêtés permet, à un premier niveau, de constater que certains individus possèdent des relations à la fois dans leur quartier et dans d'autres quartiers de leur commune, que d'autres habitants ont des relations dans leur quartier mais n'ont pas d'autres relations dans la commune, que d'autres au contraire ne possèdent pas de relation dans leur quartier mais ont des relations dans leur commune, et enfin que certains individus ne

¹. Cf. FORSÉ M., "La sociabilité", *Économie et Statistique*, n° 132, 1981 ; et FORSÉ M., "La fréquence des relations de sociabilité : typologie et évolutions", *L'Année sociologique*, vol. 43, 1993.

possèdent pas de relation, ni dans leur quartier, ni dans d'autres quartiers de leur commune¹.

Ces différentes catégories d'habitants se caractérisent par des formes d'usages du quartier très contrastées. Ainsi, les individus qui ne possèdent pas de relation, ni dans leur quartier, ni dans la commune, ont fréquemment tendance à avoir un faible usage de leur quartier. Inversement, les personnes qui ont des relations à la fois dans leur quartier et dans la commune ont volontiers tendance à investir fortement leur quartier (cf. tableau 6).

Dans les deux cas, les proportions obtenues (43,7 % et 45,5 %) sont plus élevées que celles observées (pour les modalités correspondantes) dans le croisement opéré précédemment entre les variables "relations dans le quartier" et "types d'usages du quartier"². Autrement dit, dans le premier cas, tout se passe comme si l'absence de relation dans la commune venait en quelque sorte renforcer les effets de l'absence de relation dans le quartier. De la même façon, dans le second cas, tout semble se passer comme si la présence de relations dans la commune renforçait les effets de la présence de relations dans le quartier. Et c'est bien ce que montre aussi, dans le tableau 6, le cas des individus ayant des relations uniquement dans leur quartier : d'un côté, ils sont proportionnellement moins nombreux à avoir un faible usage de leur quartier que les individus qui n'ont pas de relation, ni dans leur quartier, ni dans la commune ; mais d'un autre côté, ils sont moins nombreux à investir fortement leur quartier que les individus qui cumulent relations dans le quartier et relations dans la commune.

Tableau 6. Distribution spatiale des relations (familiales et/ou amicales) dans la commune et types d'usages du quartier

<i>Relations</i>	<i>Usages du quartier</i>			TOTAL
	Faible	Moyen	Élevé	
Ni quartier, ni commune	43,7	46,2	10,0	100,0
Quartier	29,5	46,2	24,2	100,0
Commune	27,0	51,5	21,5	100,0
Quartier et commune	12,2	42,3	45,5	100,0
Ensemble	23,0	46,0	31,0	100,0

(N=1697, Khi-2 très significatif)

Au-delà des effets induits par la présence (ou par l'absence) de relations dans le quartier, la distribution spatiale des relations familiales et amicales des individus à

¹. Par économie de langage, nous utiliserons très largement dans la suite de ce texte le terme de "commune" pour désigner les quartiers de la commune autres que le quartier de résidence des enquêtés.

². Les proportions étaient respectivement égales à 33 % et à 42,5 % (cf. tableau 1).

l'intérieur de la commune agit donc également sur la manière dont les individus investissent leur environnement proche. Mais si le fait d'avoir des relations uniquement dans la commune se traduit rarement par un fort investissement de l'espace du quartier, le fait de posséder à la fois des relations dans le quartier et hors du quartier (dans la commune) ne constitue pas un frein, bien au contraire, au déploiement de pratiques de quartier.

Ces résultats se retrouvent très largement lorsque l'on change d'échelle d'observation, et que l'on passe de la commune à l'agglomération. À cette échelle, le fait de ne posséder aucune relation (ni dans le quartier, ni dans l'agglomération) s'avère encore plus décisif sur le fait d'avoir un faible usage de son quartier. À l'inverse, le fait d'avoir des relations à la fois dans le quartier et dans l'agglomération s'accompagne un peu moins fréquemment d'un usage élevé du quartier (cf. tableau 7).

Tableau 7. Distribution spatiale des relations (familiales et/ou amicales) dans l'agglomération et types d'usages du quartier¹

Relations	Usages du quartier			TOTAL
	Faible	Moyen	Élevé	
Ni quartier, ni agglomération	56,4	32,7	10,9	100,0
Quartier	31,2	50,9	17,9	100,0
Agglomération	28,0	48,0	24,0	100,0
Quartier et agglomération	14,3	42,7	43,0	100,0
Ensemble	23,0	46,0	31,0	100,0

(N=1697, Khi-2 très significatif)

Plus largement encore, il s'avère que lorsque les individus possèdent à la fois des relations dans l'agglomération et hors de l'agglomération (ou dans la commune et hors de la commune) ils ont davantage tendance à faire un usage élevé de leur quartier que lorsqu'ils ont des relations uniquement dans l'agglomération (ou uniquement dans la commune)². Autrement dit, le fait de posséder un réseau relationnel géographiquement étendu n'est pas incompatible, bien au contraire, avec le fait d'investir fortement son quartier.

On retrouve là ce que l'analyse conjointe des usages du logement, du quartier et de la ville avait révélé : un fort ancrage dans le quartier ne procède pas, le plus souvent, d'une logique d'enfermement³. Pour de nombreux individus, avoir "une vie de quartier" va de

¹. Le degré d'association entre les deux variables (mesuré par le coefficient de contingence) est à la fois élevé (0,30) et très proche de celui observé à l'échelle de la commune (0,33).

². Dans le premier cas (qui concerne l'agglomération), les proportions obtenues sont respectivement égales à 32,3 % et 16,2 %. Dans le second cas (de la commune), les proportions sont respectivement égales à 35,3 % et 11,1 %.

³. Cf. AUTHIER J.-Y. *et al.*, *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, op. cit., p. 166 et suivantes.

pair avec une inscription dans des réseaux sociaux (familiaux et/ou amicaux) très extérieurs au quartier.

Ces liens observés (à différentes échelles) entre la localisation géographique des réseaux familiaux et amicaux des individus et leurs manières d'habiter le quartier sont observables dans tous les sites enquêtés et pour toutes les catégories d'individus que nous avons interrogés ; avec toutefois, là aussi (cf. §I), quelques variations d'un site à l'autre, ou quelques différenciations d'une catégorie à l'autre.

Ainsi, pour ne citer ici qu'un exemple, les manières d'habiter le quartier des femmes et des hommes apparaissent également liées, globalement, à la distribution spatiale de leurs relations (familiales et/ou amicales) à l'intérieur de la commune¹. Mais pour les femmes, l'absence de relation, à la fois dans le quartier et dans la commune, s'avère nettement plus pénalisante en matière d'usages du quartier que pour les hommes. De surcroît, si pour les femmes le fait de posséder des relations uniquement dans le quartier est souvent synonyme d'un faible usage de cet espace, cela est beaucoup moins le cas pour les hommes (cf. tableau 8).

Tableau 8. Distribution spatiale des relations (familiales et/ou amicales) dans la commune et types d'usages du quartier des hommes et des femmes

Relations	Usages du quartier						TOTAL (H/F)
	Faible		Moyen		Élevé		
	Homme	Femme	Homme	Femme	Homme	Femme	
Ni quartier, ni commune	37,8	49,3	49,6	43,1	12,6	7,6	100,0
Quartier	21,6	34,6	49,0	44,4	29,4	21,0	100,0
Commune	22,8	29,7	51,8	51,3	25,4	19,0	100,0
Quartier et commune	10,5	13,4	39,9	44,1	49,5	42,5	100,0
Ensemble	19,8	25,4	45,7	46,2	34,5	28,4	100,0

(Effectif "Hommes" : 716 ; effectif "Femmes" : 981)

L'absence de relation dans le quartier s'accompagne souvent d'un plus fort investissement des autres espaces de la ville

Si la manière dont les individus pratiquent leur quartier ne dépend pas seulement de la composition de leur réseau relationnel localisé dans cet espace, mais aussi plus largement de la distribution spatiale de leurs relations (familiales et amicales) dans la commune, dans l'agglomération et même "ailleurs", inversement la présence ou

¹. Le degré d'association entre les deux variables, d'usages et de relations, est de 0,33 pour les hommes et de 0,34 pour les femmes.

l'absence de relations dans le quartier n'agit pas seulement sur les usages de cet espace : ce facteur relationnel intervient aussi plus globalement sur la manière dont les individus investissent leur logement, leur quartier et la ville dans laquelle ils résident. C'est ce que révèle le tableau suivant :

Tableau 9. Relations dans le quartier et rapports résidentiels

	Ville	Ni quartier, ni ville	Quartier et ville	Quartier	TOTAL
Pas de relation	43,1	21,0	23,1	12,8	100,0
Des relations	28,7	13,7	38,7	18,8	100,0
Ensemble	35,3	17,0	31,6	16,1	100,0

(N=1697, Khi-2 très significatif)

Les catégories¹"ville", "quartier", "quartier et ville" et "ni quartier, ni ville" sont issues de la typologie des rapports résidentiels qui a été construite à partir de l'examen de divers registres de pratiques (les activités de loisirs, les sorties nocturnes...) et des lieux dans lesquels s'inscrivent ces pratiques (logement, quartier, ville). Cette typologie distingue neuf manières d'investir (de façon exclusive ou privilégiée), conjointement ou séparément, le logement, le quartier et la ville : "ni logement, ni quartier, ni ville" ; "logement (uniquement ou principalement)" ; "quartier (uniquement ou principalement)" ; "ville (uniquement ou principalement)" ; "logement et quartier (uniquement ou principalement)" ; "logement et ville (uniquement ou principalement)" ; "quartier et ville (uniquement ou principalement)" ; "logement, quartier et ville (usages moyens)" ; "logement, quartier et ville (usages élevés)".

La catégorie "ville" regroupe ici les items "ville" et "logement et ville" ; la catégorie "quartier", les items "quartier" et "logement et quartier" ; la catégorie "quartier et ville", les items "quartier et ville", "logement, quartier et ville (usages moyens)" et "logement, quartier et ville (usages élevés)" ; et enfin la catégorie "ni quartier, ni ville", les items "ni logement, ni quartier, ni ville" et "logement".

À la lecture de ce tableau, on constate en effet que lorsque les individus ne possèdent pas de relation (familiale et amicale) dans leur quartier, ils ont volontiers tendance à investir exclusivement les autres espaces de la ville ou, mais dans une moindre mesure, à n'investir ni la ville, ni leur quartier. Au contraire, lorsqu'ils possèdent des relations à proximité de leur domicile, ils sont un peu plus enclins à avoir un usage exclusif de leur quartier, et surtout beaucoup plus enclins à investir à la fois leur quartier et la ville.

Autrement dit, pour les personnes que nous avons interrogées, l'absence de relation dans le quartier se traduit souvent par un fort investissement des autres lieux de la ville. Mais, de la même façon qu'un fort usage du quartier n'est pas incompatible avec le fait de posséder un réseau relationnel géographiquement étendu, la présence de relations dans cet espace n'exclut pas à l'inverse, bien au contraire, de faire usage et du quartier et d'autres lieux de la ville.

3. Géographie des relations et géographie des usages

Ces résultats, qui font pleinement écho à ce que d'autres chercheurs ont observé sur de tout autres terrains², invitent à observer à présent de façon plus systématique comment

¹. Cf. AUTHIER J.-Y. *et al.*, *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, op. cit., p. 164-165.

². Cf. LECLERC-OLIVE M., DUPREZ D., "Sociabilités et usages du quartier", dans COLLECTIF, *Ces quartiers dont on parle*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, 1997 ; LARGO-POIRIER A., "Sociabilités urbaines", dans JUAN S. *et al.*, *Les Sentiers du quotidien. Rigidité, fluidité des espaces sociaux et trajets routiniers en ville*, Paris, L'Harmattan, 1997.

s'articulent la distribution spatiale des réseaux familiaux et amicaux des individus et l'organisation territoriale de leurs modes de vie urbains. La géographie des relations des enquêtés épouse-t-elle la géographie de leurs usages ? Peut-on observer des formes d'association plus ou moins marquées entre lieux des relations et lieux des usages selon les milieux sociaux et/ou selon les contextes d'habitat ?

Pour étudier l'intensité et la nature des liens entre ces deux éléments, nous examinerons ici, conjointement, la distribution spatiale des relations des individus au sein de la commune et leurs usages du quartier et des autres lieux de la ville dans laquelle ils résident (cf. tableau 10).

Tableau 10. Distribution spatiale des relations dans la commune et usages du quartier et de la ville

<i>Lieux des relations</i>	<i>Lieux d'usages</i>				TOTAL
	Ville	Quartier et ville	Ni quartier, ni ville	Quartier	
Commune	48,7	26,7	12,7	11,9	100,0
Quartier et commune	30,2	40,7	10,8	18,3	100,0
Ni quartier, ni commune	33,2	16,6	35,7	14,4	100,0
Quartier	19,8	26,7	31,3	22,1	100,0
Ensemble	35,3	31,6	17,0	16,1	100,0

(N=1697, Khi-2 très significatif)

Le croisement de ces deux variables confirme pleinement l'existence d'un lien fort entre la localisation des relations des individus et la localisation de leurs lieux d'usages¹. Ainsi, les personnes qui possèdent des relations uniquement dans la commune ont très souvent tendance à vivre en ville, plutôt qu'à habiter leur quartier. De la même façon, les habitants qui ont des relations à la fois dans leur quartier et dans la commune ont préférentiellement tendance à faire usage à la fois de leur quartier et des autres espaces de la ville.

Il en va de même dans les deux autres cas de figure : les individus qui ne possèdent aucune relation, ni dans leur quartier, ni dans la commune, sont proportionnellement les plus nombreux à ne pas investir ni leur quartier, ni la ville ; et les habitants qui ont des relations uniquement dans leur quartier sont sur-représentés au sein de la population qui investit exclusivement cet espace.

Dans ce dernier cas toutefois, la liaison observée n'est pas dominante : proportionnellement, les personnes qui possèdent des relations uniquement dans leur

¹. Le degré d'association entre les deux variables est égal à 0,32.

quartier sont en effet plus nombreuses à ne pas avoir d'usage ni de leur quartier, ni de la ville ; et sont plus nombreuses aussi, à l'opposé, à investir à la fois leur quartier et la ville. S'il existe donc bien un lien fort entre la géographie des relations et la géographie des usages des individus, la force de ce lien varie selon l'échelle spatiale prise en considération.

Mais les distributions obtenues permettent d'observer dans le même temps plusieurs cas de non-recouvrement entre les lieux des liens et les lieux d'usages, à l'exemple du cas des individus qui possèdent des relations à la fois dans le quartier et dans la commune et qui n'investissent ni leur quartier, ni les autres lieux de la ville ; ou bien à l'opposé, à l'exemple du cas des habitants qui n'ont pas de relations, ni dans leur quartier, ni dans la commune, et qui ont des usages à la fois du quartier et de la ville.

Aussi, en procédant par regroupements, il est possible de distinguer quatre profils d'association, et par extension quatre catégories d'individus (cf. tableau 11).

Tableau 11. Les formes d'association entre lieux des relations et lieux d'usages

	Effectifs	%
1. Relations = usages	591	34,9
• quartier et commune / quartier et ville	321	
• quartier / quartier	29	
• commune / ville	241	
2. Des relations, pas d'usage	571	33,8
• quartier et commune / ni quartier, ni ville	85	
• quartier / ni quartier, ni ville	41	
• commune / ni quartier, ni ville	63	
• quartier et commune / quartier	144	
• quartier et commune / ville	238	
3. Pas de relation, des usages	430	25,4
• ni quartier, ni commune / quartier et ville	46	
• ni quartier, ni commune / quartier	40	
• ni quartier, ni commune / ville	92	
• quartier / ville	26	
• commune / quartier	59	
• quartier / quartier et ville	35	
• commune / quartier et ville	132	
4. Ni relation, ni usage	99	5,9
• ni quartier, ni commune / ni quartier, ni ville	99	
TOTAL	1691	100

Le premier item désigne le ou les lieux de relations ; le second désigne le ou les lieux d'usages.

La première catégorie, la plus nombreuse, est composée de personnes pour lesquelles il existe un recouvrement total entre la localisation de leurs relations et la localisation de leurs lieux d'usages. Les deux catégories suivantes regroupent, au contraire, des individus pour lesquels il n'y a pas de recouvrement (ou pas de recouvrement complet) entre les lieux des relations et les lieux d'usages : soit parce que la présence de relations

dans tel ou tel type de lieux (le quartier, la commune, ou les deux) ne s'accompagne pas (ou ne s'accompagne pas systématiquement) d'usages du ou des lieux (deuxième catégorie) ; soit, de façon opposée, parce que les habitants investissent des lieux (le quartier, la ville, ou les deux) dans lesquels ils n'ont pas (ou pas systématiquement) de relation (troisième catégorie). Enfin, la quatrième catégorie (la moins nombreuse) associe, à l'exact opposé de la première, des personnes qui n'ont pas de relation, ni dans le quartier, ni dans la commune, et qui en même temps se caractérisent par un défaut d'usages, et du quartier et de la ville.

Ces quatre catégories d'individus présentent des profils socio-démographiques relativement contrastés. Ainsi, les individus pour lesquels les lieux d'usages sont étroitement associés aux lieux des relations sont préférentiellement des étudiants et plus largement des personnes jeunes (âgées de 17 à 25 ans ou de 26 à 30 ans), vivant seules, locataires de leur logement et plutôt fortement diplômées. Au contraire, les individus pour lesquels la présence de relation dans un lieu ne s'accompagne pas mécaniquement d'usages du lieu sont préférentiellement des personnes âgées, faiblement diplômées, retraitées ou inactives, mais aussi des propriétaires, des familles monoparentales et des couples avec enfants. De leur côté, les habitants ayant tendance à investir des lieux dans lesquels ils n'ont pas (ou pas systématiquement) de relation sont plutôt des hommes, des personnes d'âges intermédiaires, des individus vivant en couple sans enfant et des membres des professions intermédiaires. Enfin, la catégorie des individus sans relation et sans usage, dans le quartier et dans la commune, abrite de manière privilégiée des employés et, comme la deuxième catégorie citée, des personnes faiblement diplômées, des retraités ou bien encore des personnes âgées (de 61 ans ou plus).

De même, et l'on peut penser que les deux phénomènes sont en partie liés, ces différentes catégories sont inégalement représentées dans les cinq sites de l'enquête (cf. tableau 12).

Tableau 12. Les formes d'association entre lieux des relations et lieux d'usages selon les sites de l'enquête

	Relations = Usages	Des relations, sans usages	Pas de relations, des usages	Ni relations, ni usages	TOTAL
Montpellier	46,8	30,0	21,5	1,8	100,0
Paris	44,4	30,3	22,6	2,6	100,0
Lyon	38,4	44,0	16,1	1,5	100,0
Versailles	27,5	32,0	32,8	7,7	100,0
Montreuil	17,5	32,6	34,1	15,7	100,0
Ensemble	34,9	33,8	25,4	5,9	100,0

(N=1691, Khi-2 très significatif)

C'est à Paris, et plus nettement encore à Montpellier, que le recouvrement entre la distribution spatiale des relations des enquêtés et la localisation de leurs lieux d'usages est le plus élevé. Dans les trois autres sites, les lieux d'usages des habitants sont davantage dissociés des lieux où résident les membres de leur entourage familial ou amical, soit parce que les individus sont loin d'investir tous les lieux où ils possèdent des relations (comme à Lyon), soit parce qu'ils investissent des lieux dans lesquels ne résident pas des "proches ou des parents" (comme à Montreuil et à Versailles).

En résumé, la géographie des usages des individus n'est pas indifférente à la géographie de leurs relations. Cette liaison est cependant plus ou moins marquée selon les catégories sociales et selon les contextes d'habitat. Elle est également plus ou moins fortement visible selon l'échelle spatiale prise en considération. Mais pour saisir plus finement le rôle que joue la distribution géographique des relations des individus dans l'organisation territoriale de leurs modes de vie urbains, il faudrait à la fois prendre en considération l'ensemble des lieux (de résidence) de leurs relations (au-delà du quartier et de la commune) et en même temps identifier de façon beaucoup plus précise (en deçà des catégories "ville" ou "commune") leurs lieux d'usages et les lieux de leurs relations¹. De surcroît, il faudrait sans doute aussi distinguer plus nettement les différents registres de pratiques des individus, et dissocier également les lieux des relations familiales et les lieux des relations amicales. C'est en partie ce que nous nous proposons d'effectuer dans la section suivante.

4. Distribution spatiale des relations et modes de réception dans le logement

Les réceptions et les hébergements sont des modes d'usage du logement qui mettent directement en jeu des relations. Ces deux formes de l'hospitalité ouvrent l'espace du domicile à des personnes qui, par définition, n'en sont pas les occupants habituels et disposent ailleurs de leur propre "chez soi". Le questionnaire soumis aux enquêtés ne leur a pas demandé de préciser le lieu de résidence de chacune des très nombreuses personnes qu'ils avaient soit reçues à dîner au cours du dernier mois, soit hébergées ne serait-ce qu'une nuit au cours des douze mois précédant l'enquête. Il est en revanche possible d'examiner dans quelle mesure ces pratiques d'hospitalité varient en fonction de la distribution territoriale des réseaux relationnels des enquêtés.

Les sections qui précèdent ayant établi que la géographie des réseaux amicaux apparaît plus discriminante que celle des réseaux familiaux pour l'étude des usages du quartier et

¹. En effet, derrière les catégories "ville" et "commune", un individu peut avoir des pratiques (de loisirs, de consommation, etc.) dans un quartier donné et des relations localisées dans un tout autre quartier.

de la ville, on examinera séparément ces deux types de réseaux afin de voir si le constat vaut aussi pour les réceptions et hébergements.

Les traitements que nous avons effectués jusqu'ici avaient montré la très grande similarité entre les réceptions et les hébergements au regard de la plupart des indicateurs décrivant les enquêtés (âge, sexe, structure familiale, statut social, ancienneté de résidence...). Quel que soit le critère retenu, les variations observées pour ces deux formes d'hospitalité sont toujours de même sens et à peu près de même ampleur, tant en intensité que du point de vue de la part respective occupée par les amis, la famille et les autres relations au sein des personnes accueillies. Qu'en est-il lorsque les enquêtés sont différenciés non plus par leurs caractéristiques socio-démographiques usuelles, mais en fonction de la distribution spatiale de leurs réseaux ? Les deux pratiques varient-elles encore en parallèle, ou bien ne peut-on pas supposer, au contraire, que l'hébergement va apparaître alors bien plutôt comme un complément – voire un substitut – de la réception quand les amis et/ou la famille sont localisés loin du domicile ?

Enfin, si la distinction entre amis et famille est pertinente pour caractériser la géographie des réseaux relationnels, elle ne l'est pas moins pour différencier les pratiques d'hospitalité elles-mêmes. C'est tout particulièrement le cas pour les hébergements, si l'on fait l'hypothèse que ces derniers sont davantage ouverts à des bénéficiaires géographiquement éloignés. La question est alors : dans quelle mesure la localisation respective des amis et du réseau familial affecte-t-elle la propension à héberger plutôt des amis, ou plutôt au contraire des membres de la famille ? Cette question sera examinée dans un dernier temps. Au préalable, on considérera globalement l'ensemble des pratiques de réception, puis d'hébergement, quelle que soit la qualité des personnes que les enquêtés accueillent ainsi chez eux (amis, famille ou autres).

• Les enquêtés qui reçoivent le plus à dîner sont ceux qui ont des amis localisés à la fois dans leur quartier et dans leur ville

La fréquence des réceptions à dîner est très sensible à la distribution spatiale du réseau amical des enquêtés. Parmi ceux qui n'ont d'amis ni dans leur quartier ni dans leur commune, près d'un sur deux n'a reçu personne au cours du dernier mois (cf. tableau 13). Et la part relative de ceux d'entre eux qui ont reçu au moins à cinq reprises est deux fois plus faible que dans l'ensemble de la population interrogée.

L'éloignement géographique des amis apparaît ainsi – très logiquement – comme un élément défavorable aux pratiques de réception. Mais le constat vaut aussi, dans une moindre mesure, lorsque l'horizon du réseau amical se limite au contraire à l'espace du quartier. Autrement dit, l'ouverture du logement à des invités va de pair avec l'inscription dans des réseaux amicaux spatialement diversifiés. Cette ouverture est maximale pour ceux qui comptent des amis *à la fois* près de chez eux, dans leur quartier, mais aussi dans l'ensemble de la commune. Elle varie donc très exactement comme les usages du quartier (cf. supra tableau 6). Et, comme pour les usages du quartier, l'incidence de la géographie des relations sur la fréquence des réceptions à domicile est encore plus nette quand on retient comme critère l'agglomération (tableau 14), et non plus la commune, pour différencier les aires de résidence des amis.

Tableau 13. Distribution spatiale des relations amicales dans la commune et nombre de réceptions au cours du dernier mois

<i>Relations amicales</i>	<i>Nombre de réceptions</i>				TOTAL
	Aucune	1 ou 2	3 ou 4	5 et plus	
Ni quartier, ni commune	46,4	21,3	19,9	12,4	100,0
Quartier	38,5	22,4	15,4	23,8	100,0
Commune	32,9	24,0	21,9	21,1	100,0
Quartier et commune	22,1	22,6	26,2	29,0	100,0
Ensemble	31,9	22,7	22,7	22,7	100,0

(N=1670, Khi-2 = 85, très significatif)

Tableau 14. Distribution spatiale des relations amicales dans l'agglomération et nombre de réceptions au cours du dernier mois

<i>Relations amicales</i>	<i>Nombre de réceptions</i>				TOTAL
	Aucune	1 ou 2	3 ou 4	5 et plus	
Ni quartier, ni agglomération	65,5	18,2	10,9	5,5	100,0
Quartier	56,8	18,2	4,5	20,5	100,0
Agglomération	34,7	23,5	22,6	19,2	100,0
Quartier et agglomération	23,2	22,8	25,5	28,6	100,0
Ensemble	31,9	22,7	22,7	22,7	100,0

(N=1670, Khi-2 = 115,5, très significatif)

NB : Pour ces deux tableaux comme pour tous ceux qui suivent, les quelques enquêtés n'ayant pas répondu aux questions sur les réceptions ou sur les hébergements n'ont pas été pris en compte dans les calculs.

En revanche, la distribution spatiale des membres de la famille n'a pas d'incidence significative sur la fréquence des pratiques de réception, quel que soit le critère de partition retenu, commune ou agglomération (tableaux 15 et 16). C'est donc bien la localisation des amis qui, dans la géographie de l'ensemble des réseaux personnels, fait à elle seule la différence.

Tableau 15. Distribution spatiale des relations familiales dans la commune et nombre de réceptions au cours du dernier mois

Relations familiales	Nombre de réceptions				TOTAL
	Aucune	1 ou 2	3 ou 4	5 et plus	
Ni quartier, ni commune	31,5	22,7	23,3	22,6	100,0
Quartier	35,0	20,5	23,1	21,4	100,0
Commune	32,2	24,5	20,2	23,1	100,0
Quartier et commune	31,5	19,8	25,3	23,5	100,0
Ensemble	31,9	22,7	22,7	22,7	100,0

(N=1670, Khi-2 = 3,87, peu significatif)

Tableau 16. Distribution spatiale des relations familiales dans l'agglomération et nombre de réceptions au cours du dernier mois

Relations familiales	Nombre de réceptions				TOTAL
	Aucune	1 ou 2	3 ou 4	5 et plus	
Ni quartier, ni agglomération	33,1	21,5	21,3	24,0	100,0
Quartier	34,0	23,4	27,7	14,9	100,0
Agglomération	30,9	24,1	22,9	22,0	100,0
Quartier et agglomération	32,8	19,4	23,7	24,1	100,0
Ensemble	31,9	22,7	22,7	22,7	100,0

(N=1670, Khi-2 = 5,89, peu significatif)

• *Les enquêtés qui hébergent le plus souvent sont ceux qui ont des amis localisés à la fois dans leur quartier et dans leur ville*

La distribution spatiale des réseaux amicaux discrimine de la même façon les hébergements (tableaux 17 et 18). La fréquence de ces derniers est à son minimum quand on n'a pas d'amis dans la commune (et *a fortiori* dans l'agglomération). Elle est encore sensiblement inférieure à la moyenne quand le réseau amical est exclusivement localisé à l'intérieur du quartier. Elle est au contraire à son maximum pour ceux qui ont des amis à la fois dans leur quartier et dans le reste de la commune ou de l'agglomération.

Tableau 17. Distribution spatiale des relations amicales dans la commune et nombre de personnes hébergées au cours des 12 derniers mois

Relations amicales	Nombre de personnes hébergées				TOTAL
	Aucune	1 ou 2	3 ou 4	5 et plus	
Ni quartier, ni commune	45,9	25,0	15,4	13,7	100,0
Quartier	33,3	25,0	16,7	25,0	100,0
Commune	28,2	25,8	20,0	26,0	100,0
Quartier et commune	20,1	24,2	23,3	32,4	100,0
Ensemble	29,2	24,9	20,1	25,9	100,0

(N=1675, Khi-2 = 95,8, très significatif)

Tableau 18. Distribution spatiale des relations amicales dans l'agglomération et nombre de personnes hébergées au cours des 12 derniers mois

<i>Relations amicales</i>	<i>Nombre de personnes hébergées</i>				TOTAL
	Aucune	1 ou 2	3 ou 4	5 et plus	
Ni quartier, ni agglomération	65,2	19,6	8,0	7,1	100,0
Quartier	50,0	25,0	14,4	13,6	100,0
Agglomération	31,3	26,3	19,5	22,8	100,0
Quartier et agglomération	20,8	24,3	22,8	32,1	100,0
Ensemble	29,2	24,9	20,1	25,9	100,0

(N=1675, Khi-2 = 122,8, très significatif)

• *Les enquêtés hébergent plus souvent quand leur réseau familial est situé exclusivement hors de l'agglomération où eux-mêmes résident*

Si l'on retient comme critère de découpage la commune, la localisation des membres de la famille est à nouveau très peu discriminante (cf. tableau 19) : comme précédemment, seule paraît donc compter la géographie des relations amicales. On pourrait être tenté d'en conclure que les hébergements constituent une variante des pratiques d'hospitalité qui, de ce point de vue tout comme au regard des indicateurs socio-démographiques décrivant les enquêtés, ne se différencie guère de ce qui est observé pour les réceptions.

Tableau 19. Distribution spatiale des relations familiales dans la commune et nombre de personnes hébergées au cours des 12 derniers mois

<i>Relations familiales</i>	<i>Nombre de personnes hébergées</i>				TOTAL
	Aucune	1 ou 2	3 ou 4	5 et plus	
Ni quartier, ni commune	27,3	25,3	20,8	26,6	100,0
Quartier	32,8	23,3	13,8	30,2	100,0
Commune	32,2	23,2	21,7	22,9	100,0
Quartier et commune	30,5	28,0	15,9	25,6	100,0
Ensemble	29,2	24,9	20,1	25,9	100,0

(N=1675, Khi-2 = 11,6, peu significatif)

Mais il n'en va plus de même si l'on modifie le découpage des aires de résidence. Quand on passe de l'échelle de la commune à celle de l'agglomération, on voit apparaître une dépendance tout à fait significative entre la localisation des relations familiales et le nombre de personnes hébergées au cours du dernier mois (tableau 20).

Et surtout, le sens de cette dépendance statistique est inverse de celui observé pour la localisation des amis (cf. *supra* tableau 18). L'éloignement géographique du réseau familial ne semble nullement être un facteur défavorable aux hébergements : bien au contraire, ce sont les enquêtés dont la famille est entièrement localisée hors de l'agglomération qui sont, cette fois, les plus enclins à héberger.

Tableau 20. Distribution spatiale des relations familiales dans l'agglomération et nombre de personnes hébergées au cours des 12 derniers mois

<i>Relations familiales</i>	<i>Nombre de personnes hébergées</i>				TOTAL
	Aucune	1 ou 2	3 ou 4	5 et plus	
Ni quartier, ni agglomération	24,2	24,4	19,8	31,6	100,0
Quartier	28,3	21,7	19,6	30,4	100,0
Agglomération	31,2	24,8	21,7	22,3	100,0
Quartier et agglomération	32,1	26,9	14,1	26,9	100,0
Ensemble	29,2	24,9	20,1	25,9	100,0

(N=1675, Khi-2 = 23,3, très significatif)

La géographie des réseaux relationnels n'affecte donc pas tout à fait de la même façon les réceptions et les hébergements : dans le cas de ces derniers, on ne peut plus dire en effet que c'est seulement la localisation des amis qui fait la différence. La localisation de la famille a une incidence propre, qui tend à jouer dans un sens opposé à celle des amis.

Dans quelle mesure cette dissymétrie est-elle imputable à l'effet propre des hébergements familiaux, qui seraient ainsi moins tributaires de la distance spatiale que les hébergements amicaux ? L'éloignement géographique excluant la simple réception à dîner pour des raisons pratiques, l'hébergement serait la solution alternative privilégiée pour les relations situées hors de l'agglomération : mais, impliquant un lien plus fort entre l'hôte et la personne accueillie, cette forme d'accueil des personnes venues d'ailleurs s'adresserait davantage à la famille qu'à des amis.

Les données de l'enquête ne permettent pas de valider directement cette supposition, puisqu'elles ne fournissent pas d'information sur le lieu de résidence des personnes qui ont bénéficié d'une hospitalité. Mais des éléments de réponse peuvent malgré tout être fournis à partir de l'examen des types de liens qui unissent ces personnes à leurs hôtes.

- *Proximité spatiale des réseaux et hébergement des proches*

Au sein des personnes hébergées, la part respective des amis, de la famille et des autres relations¹ varie-t-elle selon la distribution spatiale des réseaux familiaux et amicaux ? Considérons ce qu'il en est avec pour critère géographique l'agglomération plutôt que la commune, puisque cette échelle est toujours apparue plus discriminante dans les traitements précédents.

¹. Afin de ne pas disperser les cas de figure, on a regroupé dans la rubrique "Autres" trois items qui étaient distingués dans le questionnaire : *Collègues de travail (de vous-même ou de votre conjoint), Amis de vos enfants, Autres relations.*

En ce qui concerne l'incidence de la géographie des réseaux amicaux, on observe une dépendance statistique assez significative. Plus précisément, les écarts à la moyenne se concentrent sur deux cas de figure contrastés (tableau 21) :

- quand les enquêtés n'ont aucun ami ni dans leur quartier ni dans le reste de l'agglomération, la part des amis dans les hébergements est à son minimum, tandis que la part de la famille est au contraire à son maximum ;
- ces proportions s'inversent quand les amis sont localisés uniquement dans le quartier.

Tableau 21. Distribution spatiale des relations amicales dans l'agglomération et types de personnes hébergées au cours des 12 derniers mois

<i>Relations amicales</i>	<i>Types de personnes hébergées</i>			TOTAL
	Amis	Famille	Autres	
Ni quartier, ni agglomération	37,1	46,8	16,1	100,0
Quartier	53,6	25,0	21,4	100,0
Agglomération	44,5	36,8	18,7	100,0
Quartier et agglomération	45,7	32,3	22,0	100,0
Ensemble	45,1	34,5	20,4	100,0

(Réponses multiples, nombre total de réponses = 2108 ; Khi-2 = 10,9, assez significatif)

Rappelons que ces constats portent sur deux groupes d'enquêtés qui, globalement, hébergent beaucoup moins souvent que les autres (cf. *supra* tableau 18). On voit maintenant que ces deux groupes se distinguent l'un de l'autre par la qualité des personnes qu'ils accueillent : plutôt des membres de la famille quand les amis sont tous situés hors de l'agglomération ; plutôt des amis, quand le réseau amical est au contraire confiné au quartier. On voit aussi, du même coup, que les relations géographiquement éloignées ne sont pas les seules à bénéficier d'un hébergement : dans le deuxième cas de figure, tous les amis hébergés résident par définition à proximité du domicile de leur hôte – du moins si les enquêtés n'ont pas modulé en fonction de la question posée le champ relationnel couvert par le mot "amis".

Qu'en est-il des effets propres de la distribution spatiale des réseaux familiaux ? D'une façon générale, son incidence est plus faible que celle des réseaux amicaux sur la structure des hébergements (tableau 22). En particulier, les hébergements familiaux paraissent moins "freinés" par l'éloignement géographique des réseaux familiaux (33,6 est proche de la moyenne 34,5) que les hébergements amicaux ne le sont par l'éloignement des réseaux amicaux (37,1 contre une moyenne de 45,1, dans le tableau 21).

Tableau 22. Distribution spatiale des relations familiales dans l'agglomération et types de personnes hébergées au cours des 12 derniers mois

<i>Relations familiales</i>	<i>Types de personnes hébergées</i>			TOTAL
	Amis	Famille	Autres	
Ni quartier, ni agglomération	47,1	33,6	19,3	100,0
Quartier	40,3	41,9	17,7	100,0
Agglomération	44,8	34,9	20,3	100,0
Quartier et agglomération	42,4	33,4	24,1	100,0
Ensemble	45,1	34,5	20,4	100,0

(Réponses multiples, nombre total de réponses = 2108 ; Khi-2 = 5,22, peu significatif)

Cela dit, on voit aussi se confirmer *mutatis mutandis* l'existence probable d'hébergements de proximité, déjà inférée pour les amis : le poids relatif de la famille dans les personnes hébergées est à son maximum chez les enquêtés ayant déclaré que leurs relations familiales habitent toutes dans leur propre quartier.

Toutefois, cela ne signifie par pour autant que ce sont exclusivement ces relations qui ont bénéficié d'une hospitalité. Rappelons en effet que le réseau familial repéré par le questionnaire concerne uniquement les membres de la famille que l'enquêté voit *plusieurs fois par an*. On ne peut donc pas exclure quelques accueils ponctuels d'autres membres de la famille, que l'on voit de façon plus espacée en raison même de la distance physique. S'il en est ainsi, on peut supposer qu'un ancrage familial essentiellement centré sur le quartier induit non seulement des hébergements de proximité, mais aussi un effet d'attraction propice à l'accueil épisodique d'une parentèle géographiquement plus éloignée.

Conclusion

Entre la géographie des relations et la géographie des usages, les analyses qui précèdent montrent qu'il existe un lien fort : les pratiques de l'espace urbain varient en fonction de la configuration spatiale des réseaux relationnels, et plus particulièrement des réseaux amicaux. Ce lien n'est cependant pas mécanique : certes, les individus qui n'ont pas de relations dans leur quartier ont davantage tendance à investir les autres lieux de la ville ; mais ce sont les habitants qui conjuguent relations dans le quartier et relations dans la ville qui investissent le plus leur quartier. Autrement dit, le fait de posséder un réseau relationnel géographiquement étendu n'est pas incompatible avec le fait d'avoir une vie de quartier ; cette dernière est même, en ce cas, plus développée que chez les habitants dont les réseaux personnels se cantonnent au périmètre de leur quartier.

Si les pratiques des espaces extérieurs au logement sont sensibles à la géographie des réseaux personnels, les pratiques d'hospitalité au sein même du logement ne le sont pas

moins. Et les lignes de force qui en commandent les variations sont assez voisines : ceux qui reçoivent ou hébergent le plus sont, à nouveau, ceux qui comptent des relations à la fois dans leur quartier et dans le reste de l'agglomération ; de même, la localisation des amis est globalement plus discriminante que celle des membres de la famille. L'hébergement apparaît dans une certaine mesure comme un substitut de la réception, quand les personnes accueillies sont géographiquement éloignées, en particulier lorsqu'il s'agit de membres de la famille ; toutefois, une part notable des hébergements (familiaux ou amicaux) concerne des personnes pourtant localisées dans le même espace de vie que leurs hôtes.

De même que les rapports que les citadins entretiennent avec leur logement, leur quartier et leur ville sont une composante des rapports sociaux dans lesquels ils se trouvent pris, de même la localisation de leurs réseaux personnels fait donc partie des traits pertinents qui permettent de décrire ces citadins et de les différencier, au même titre que leur position sociale ou leur trajectoire. Et les deux ordres de phénomènes ne sont pas indépendants : la configuration des rapports résidentiels est en association forte avec la géographie des réseaux. La raison de cette dépendance est toutefois complexe. Elle tient pour partie à l'incidence propre des proximités et des distances spatiales, qui peuvent favoriser certaines pratiques ou en limiter d'autres. Mais elle vient aussi du fait que la configuration des liens tout comme celle des pratiques varie dans une certaine mesure en fonction des caractéristiques sociales et démographiques des populations, de leur histoire, des contextes locaux de leur habitat. De nouvelles investigations s'imposent donc pour approfondir l'analyse des liens entre la distribution spatiale des réseaux personnels des individus et l'organisation territoriale de leurs modes de vie urbains. C'est l'un des objectifs visés par les enquêtes complémentaires qui sont en cours, notamment par entretien.

CHAPITRE III

Première approche des différentes formes de l'hébergement à travers l'enquête "rapports résidentiels"

Claire LÉVY-VROELANT

Introduction

L'enquête "Rapports résidentiels et contextes urbains" a donné lieu à un volumineux rapport, puis à un ouvrage plus synthétique. Le questionnaire, compte tenu de sa richesse, n'a pas été l'objet d'un traitement exhaustif. La question de l'hébergement, par exemple, n'a été que partiellement analysée, dans le cadre de l'analyse des formes de sociabilité des ménages¹. Nous proposons ici d'en reprendre systématiquement l'analyse, en exploitant les principales questions qui informent sur les pratiques d'hébergement des ménages, et en mettant bien entendu à profit les acquis des résultats déjà établis sur les différents aspects du rapport résidentiel.

Dans un premier temps, nous proposons un survol (non exhaustif) de l'état des connaissances sur cette pratique, à travers trois approches : l'approche socio-démographique, l'approche anthropologique et l'approche de la statistique nationale à travers l'enquête nationale sur le logement. Ensuite, nous en viendrons à l'analyse des 1 697 questionnaires : seront analysées les caractéristiques socio-démographiques de l'hébergement à travers trois niveaux de pratique de l'hébergement que nous avons appelés l'hébergement durable, l'hébergement occasionnel et l'hébergement ponctuel, et par comparaison avec les ménages qui n'hébergent pas. Compte tenu des choix initiaux qui ont présidé à l'établissement du questionnaire, c'est à propos des hébergeurs (et non des hébergés) que les informations sont les plus fournies : âge, sexe, type de ménage, niveau de diplôme, mobilité, loisirs, rapport au quartier, etc., le questionnaire livre beaucoup de renseignements sur la personne de référence (ou le conjoint) qui a été interrogée. Nous pourrons donc, dans un troisième temps, tenter de répondre à la question de départ : y a-t-il une spécificité du rapport résidentiel dans les ménages "hébergeurs", et laquelle ?

¹. Voir GRAFMEYER Y., "Les sociabilités liées au logement", AUTHIER J.-Y. (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, Éditions Anthropos, coll. "Villes", 2001.

1. Les pratiques d'hébergement privé et leur signification sociale

1.1. Une pratique en augmentation

Quel que soit le sens que l'on accorde aux différentes pratiques que l'on peut ranger derrière le terme d'hébergement, il s'agit bien d'un phénomène qui renvoie à l'ouverture momentanée ou durable d'un ménage, en son logement, pour l'accueil de personnes qui n'en font pas partie. L'hébergement est donc une des formes sous lesquelles l'hospitalité peut se manifester¹. C'est pourquoi, dans cette recherche², nous prendrons la définition la plus large : il sera question de toutes les formes d'hébergement, quelle que soit leur durée, d'au moins une nuit dans l'année précédant l'enquête à ce que nous avons appelé l'hébergement durable, qui, outre sa durée, est offert à des personnes que l'on considère comme "faisant partie du ménage" mais qui cependant ne résident pas toute l'année avec les autres membres du ménage au domicile de celui-ci.

Quelles sont les mesures dont nous pouvons disposer ?

Si nous prenons cette pratique telle que la mesure l'INSEE – c'est-à-dire dans une acception plus restreinte que celle que nous venons d'exposer – au début des années 1990, *seulement 20 % des ménages déclaraient ne jamais héberger personne*. Or, on sait que *le phénomène de l'hébergement est en augmentation*, en particulier chez les jeunes. L'âge du départ du foyer parental est retardé, tout comme les autres échéances essentielles du cycle de vie. Dans les milieux populaires, il s'agit souvent d'une alternative au logement gratuit offert aux enfants de classes plus favorisées. Mais le phénomène ne concerne pas seulement les enfants des ménages, il concerne également les personnes hébergées qui ne sont pas des enfants du foyer. Ce sont d'autres membres de la parenté, des amis, des collègues. La durée de l'hébergement est un critère déterminant, mais on peut y ajouter le caractère régulier, voire répétitif, ou au contraire exceptionnel de tel ou tel hébergement.

Saisis "en stock" de manière détaillée par l'Enquête Logement de 1996, les hébergés qui apparaissent relativement nombreux, sont en moyenne jeunes, plus souvent hommes

¹. GOTMAN A., *Le Sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, PUF, 2001.

². Le développement historique des formes de l'hospitalité est hautement significatif des processus sociaux qui s'expriment à travers les rapports sociaux. On peut distinguer plusieurs âges de l'hospitalité, et des inspirations de différents ordres : religieux, moral, politique... Sommairement, on peut dire que si l'hospitalité s'est progressivement déplacée de la sphère privée vers la sphère publique, en même temps qu'elle se spécialisait (hospitalité envers les égaux, charité envers les inférieurs) et qu'elle devenait source de spéculation matérielle, elle n'a jamais cessé d'exister comme instance privée de l'accueil de l'autre. Ces questions, largement explorées par Anne Gotman (*op. cit.*) seront reprises dans le cadre de cette recherche avec le nouveau matériau constitué par les entretiens auprès des ménages, parmi lesquels des hébergeants ont été sélectionnés à dessein.

que femmes et peu diplômés : "On peut estimer à 192 000 le nombre des individus de 17 à 60 ans qui sont hébergés dans un ménage sans être des descendants ni des ascendants de la personne de référence ou du conjoint. Si on enlève les étudiants, il reste 120 000 personnes, dont 80 000 seraient en situation d'hébergement contraint. 6 sur 10 sont des hommes, la moitié a moins de 30 ans, presque la moitié est sans diplôme¹." Par ailleurs, 2,7 millions d'enfants non étudiants de plus de 18 ans et de moins de 40 ans cohabitent avec leurs parents.

L'analyse de ces pratiques en est encore à ses débuts, mais quelques travaux montrent l'importance de ce phénomène pour peu que l'on observe les situations résidentielles successives au cours de la vie des individus. Lorsque sont analysées les trajectoires résidentielles des générations nées entre 1926 et 1950, de nombreuses séquences d'hébergement apparaissent ; cette situation concerne par exemple près de 40 % des personnes âgées de 25 ans enquêtées en 1986 en région parisienne².

L'offre d'hébergement par les ménages peut être considérée comme une dimension importante du rapport résidentiel, et au-delà, du lien social³. Du côté des "hébergeurs", cette pratique constitue un élément important des micro-cultures familiales, tandis que du côté des hébergés, il s'agit d'une expérience significative dans la trajectoire résidentielle. Plus généralement, l'augmentation des hébergements consentis par les ménages a récemment suscité un regain d'intérêt pour ces pratiques, de la part des chercheurs et de la part des pouvoirs publics (l'Enquête Nationale sur le Logement de 1996 en a fait un objet d'étude privilégié).

Ces pratiques sont évidemment à relier à d'autres mutations qui interviennent dans la sphère familiale et résidentielle, lesquelles ne sont évidemment pas indépendantes des changements observés dans la sphère de l'emploi. Le recul de l'âge à l'installation dans une vie de couple, l'augmentation et la banalisation des ruptures conjugales et des recompositions familiales sont des tendances lourdes, parmi lesquelles il ne faudrait pas oublier les redéfinitions des solidarités et des liens, familiaux et autres, qui travaillent la famille et plus généralement les rapports sociaux contemporains. Sur cette question, l'enquête "Proches et parents" de l'INED⁴ ouvre des perspectives en faisant éclater les frontières un peu illusoire de la cellule familiale réduite à son logement, et met à découvert divers liens entre proches et parents, et entre apparentés des différentes

¹. LAFERRÈRE A., *Analyse secondaire des hébergements. Source Enquête logement 1996-97*, INSEE, 1999.

². BONVALET C. et LELIÈVRE E., "La mesure de l'hébergement", *Logements de passage, normes, formes, expériences*, LÉVY-VROELANT C. (éd.), Paris, L'Harmattan, 2000.

³. GOTMAN A., *Le Sens de l'hospitalité*, op. cit.

⁴. Voir LE BRAS, MAISON, CHARLES, 1992.

générations. Précisément, les données portant sur l'hébergement ont pu être exploitées et analysées : dans le cadre des aides apportées dans les moments difficiles, l'hébergement est une pratique plus fréquemment consentie par les femmes et les ménages monoparentaux, et par les catégories socialement favorisées. Cependant, en milieu ouvrier, où l'on compte moins d'aides échangées, l'hébergement occupe une place proportionnellement plus importante dans les entraides¹. Enfin, l'auteur remarque que "cette association entre l'hébergement et "l'écoute, la relation humaine, le soutien moral"² – qui se retrouve tant pour les aides reçues que pour les aides données – n'est pas fortuite. À la différence de beaucoup d'autres formes d'aides (un prêt d'argent, par exemple), l'hébergement ne peut guère être réduit à une prestation purement instrumentale. Il est déjà, en soi, une manifestation de la force même du lien : forme extrême de la proximité géographique, le partage de la même résidence atteste la proximité affective qui lui donne sens. On conçoit bien dès lors que ceux qui hébergent soient aussi, d'une façon générale, plus enclins que les autres à "aider leurs proches par l'écoute, le dialogue et la présence attentionnée"³.

On peut donc avancer que l'ouverture ou la fermeture de l'espace domestique, mesurée à l'aune des hébergements consentis, est un élément constitutif des cultures familiales. Mais il faut alors se demander s'il existe un continuum entre tous les types d'hébergements, de celui d'une nuit à celui qui s'étale sur plusieurs années, et, du coup, si la propension à héberger a un sens univoque, signe par exemple d'une hospitalité qui inclut d'autres formes d'ouverture et de sociabilité, telles que les réceptions à dîner par exemple. Par ailleurs, dans une période où les solidarités familiales sont sollicitées et mises à l'épreuve, il importe de comprendre comment ces offres et ces échanges sont pratiqués et ressentis par chacun des membres du ménage. Enfin, en amont, la question même de l'hébergement au sein des ménages (qui héberge qui ?) invite à s'interroger sur le ménage lui-même, qu'il héberge ou non des personnes "extérieures". La place de chacun, dans le logement, est à la fois spécifique et susceptible de redéfinition. Il est intéressant de considérer que derrière une structure apparemment semblable (ménages conjugaux sans enfants, ménages conjugaux avec enfant, ménages monoparentaux), les configurations peuvent varier en fonction précisément de la distribution des pouvoirs (initiative, autonomie) au sein même du ménage. Dans un couple, si l'on ne se réfère plus à la désignation arbitraire de la "personne de référence", le droit au chez soi, et

¹. GRAFMEYER Y., "L'hébergement comme aide aux proches et aux parents", LÉVY-VROELANT C. (éd.), *Logements de passage, normes, formes, expériences, op. cit.*

². Il s'agit d'une variable de l'enquête "Proches et parents".

³. GRAFMEYER Y., "L'hébergement comme aide aux proches et aux parents", LÉVY-VROELANT C. (éd.), *Logements de passage, normes, formes, expériences, op. cit.*

même le maintien dans les lieux, est fonction d'arbitrages au sein du couple. Chez les jeunes, c'est la question du rapport à l'autonomie qui est posée : la question de l'hébergement invite à considérer toutes les nuances de la perception du chez soi, dans le contexte des relations entre les membres du ménage, *membres de droit* et *membres de fait*, élargis aux hébergés.

1.2. Les différents niveaux d'hébergement : des pratiques cumulatives ?

Trois niveaux d'hébergement

Si on prend le parti de considérer *les hébergements consentis par les ménages* dans une même catégorie d'analyse, on est bien conscient qu'il s'agit de pratiques qui divergent probablement très sensiblement dans leurs formes, leur signification et leur finalité. Néanmoins, on pose comme hypothèse *qu'elles sont révélatrices d'une façon d'être en société* (à travers des systèmes de pratiques et d'engagements), et même *d'être au monde* (à travers une échelle de valeurs) que l'on peut provisoirement désigner comme *ouverte*. Une telle hypothèse peut donc se vérifier si on peut montrer que ces ménages tendent en effet à réduire, dans leurs pratiques, les frontières entre espaces du public et espaces du privé (espaces entendu au sens large), et à pratiquer la solidarité. Comme nous l'avons précisé, le présent travail n'est qu'une première approche, menée à l'aide de l'analyse de variables sélectionnées, et devant être prolongé et complété par l'analyse qualitative avec les entretiens.

Du questionnaire, nous avons retenu trois questions permettant de saisir des pratiques d'hébergement débouchant sur trois niveaux de pratique, que nous avons provisoirement appelés : 1. l'hébergement durable ; 2. l'hébergement occasionnel ; 3. l'hébergement ponctuel.

La première (question 34 et suivantes), qui nous a permis de sélectionner les ménages offrant un *hébergement durable*, est formulée de façon à obtenir le nom et les caractéristiques de chacune des personnes composant le ménage, une des caractéristique étant la résidence toute l'année ou non. La question était ainsi énoncée : "Nous allons maintenant parler des personnes qui habitent dans votre logement. Quelles sont, en dehors de vous-même, les personnes qui habitent dans votre logement ?". Les interviewés sont donc amenés à décrire, un par un, les membres du ménage, dans un ordre qui leur appartient de déterminer et, pour chacun, ils répondent à la question : "Cette personne réside-t-elle toute l'année dans votre logement ?". Dans le cas où la réponse est négative, le ménage est considéré comme hébergeant la personne ainsi désignée. Ces ménages sont au nombre de 66, soit 3,6 % du total.

La seconde question (Q. 36 et suivantes) qui nous a permis d'identifier les ménages pratiquant des *hébergements occasionnels* est la suivante : "Y a-t-il d'autres personnes qui ne résident dans votre logement qu'occasionnellement ?", question à laquelle, de la même manière, les interviewés répondent en décrivant ces personnes. Ces ménages, nous les avons appelés les hébergeants occasionnels. Ils sont au nombre de 387, soit 23 % du total des ménages enquêtés.

Enfin, nous avons défini un troisième niveau de pratique d'hébergement à l'aide de la question suivante (Q. 191) : "Au cours de 12 derniers mois, combien de personnes ne faisant pas partie de votre foyer ont-elles été hébergées au moins une nuit dans votre logement ?" : ce sont les *hébergeants ponctuels*, qui sont, dans l'enquête, au nombre de 1 208, soit 71 % du total des ménages.

Tableau 1. Mesure des différents types de ménages hébergeants

	n	%
niveau 1. Hébergements durables	66	3,6
niveau 2. Hébergements occasionnels	387	22,8
niveau 3. Hébergements ponctuels	1208	71,1
Total	1661	97,5

N.B. Le total n'est pas égal à 1 697 qui est le nombre total de ménages enquêtés, car certains ménages n'offrent aucun hébergement. Par ailleurs, certains ménages sont ici comptés deux fois, puisqu'ils peuvent offrir, non pas un, mais deux ou trois types d'hébergements.

Nous définissons donc, *a priori, trois niveaux d'hébergements*, et nous adoptons au départ l'image de trois cercles concentriques autour du noyau-ménage (quelle que soit sa composition) allant de la périphérie immédiate aux marges plus lointaines. Cette représentation suppose que les trois types d'hébergements peuvent être décrits dans un continuum qui définit ces pratiques sur une échelle, du plus proche au plus lointain, du plus fermé au plus ouvert, etc. Aux différents types d'hébergements consentis correspondront logiquement des types de ménages différents et des pratiques de l'habiter, du rapport au quartier, de sociabilité différentes. Par hypothèse, on pourra distinguer deux pôles organisateurs, le premier (le plus proche) relevant de pratiques de solidarité et d'entraide et le second (le plus extérieur) de pratiques de réception et plus généralement de sociabilité. Le premier s'adressera en priorité à des parents et des proches, il sera durable et plus ou moins contraint, tandis que le second s'adressera à des pairs sociaux, et il sera plus "libre" et très temporaire. Cette hypothèse devra être soumise à vérification, c'est-à-dire à l'analyse, aux trois niveaux de pratiques, des caractéristiques des accueillants et des accueillis.

Des pratiques relativement distinctes

Mais tout d'abord, voyons dans quelle mesure les différentes formes d'hébergement se recourent, ou au contraire s'excluent, c'est-à-dire examinons si le fait de pratiquer un type d'hébergement rend plus probable la pratique d'un autre, ou si au contraire il s'agit de phénomènes sociaux bien distincts.

Pour cela, nous avons mesuré les fréquences des hébergements de tel ou tel type consentis par les différents types d'hébergeants, en les mettant en regard avec ceux qui, dans la même catégorie, n'hébergeaient pas.

Le tableau ci-après (tableau 2) montre que d'une façon générale, les hébergeants et les non-hébergeants ne montrent pas une propension très différenciée à offrir un hébergement de tel ou tel type. En d'autres termes, ce n'est pas parce qu'un ménage offrira un hébergement durable qu'il sera plus enclin à offrir un hébergement occasionnel. On le voit bien, parmi les ménages qui accueillent durablement un hébergé, la propension à offrir *aussi* des hébergements occasionnels est de 25 %. Or, cette proportion est pratiquement la même parmi les ménages qui n'offrent pas d'hébergement durable. On peut donc dire que les deux niveaux d'hébergement réfèrent à des pratiques assez distinctes puisque, en bref, la pratique d'un "hébergement niveau 1" n'augmente pas sensiblement la probabilité d'un "hébergement niveau 2", ni d'un "hébergement niveau 3" offert par 80 % des hébergeants durables et 71 % de ceux qui n'offrent pas d'hébergement de ce type.

Tableau 2. Proportion des hébergeants de chaque type fournissant un hébergement d'un autre type*

% de ménages du type 1, 2 et 3 offrant des ...	Hébergeants durables	Hébergeants occasionnels	Hébergeants au moins une nuit
1. Hébergeants durables		25 % (23 %)	80 % (71 %)
2. Hébergeants occasionnels	3,9 % (3,4 %)		86 % (67 %)
3. Hébergeants au moins une nuit	3,9 % (2,5 %)	27 % (11 %)	

* Entre parenthèses, la proportion de *non-hébergeants* de chaque type fournissant un hébergement d'un autre type.

La différence est plus sensible par contre pour les autres niveaux. En effet, le fait de consentir des hébergements ponctuels (au moins une nuit) multiplie par 2,5 la probabilité d'un hébergement occasionnel (27 % contre 11 %) par rapport à ceux qui n'offrent pas d'hébergement ponctuel ; et de la même manière, le fait d'offrir des hébergements occasionnels augmente sensiblement la probabilité d'accueillir des hébergés ponctuellement (86 % contre 67 %). Nous pouvons donc en conclure provisoirement qu'il y a un effet d'entraînement, ou à tout le moins un cumul plus

fréquent entre ces deux dernières pratiques (l'accueil occasionnel et l'accueil pour une ou plusieurs nuits) qu'avec la première (hébergement durable).

Pour résumer, nous avons établi les effectifs de chaque catégorie de ménages selon qu'ils offraient ou non un ou plusieurs niveaux d'hébergements : on voit que la moitié des ménages n'est concernée que par le niveau le plus éphémère de l'hébergement, tandis qu'un quart des ménages n'offre aucun hébergement d'aucune sorte. On vérifie à nouveau que ce sont les deux derniers niveaux (occasionnels et ponctuels) qui se trouvent le plus souvent associés, car finalement, les ménages qui accordent les trois niveaux d'hébergement sont assez rares (0,8 %). Donc, dans le cas de l'hébergement, la maxime "qui peut le plus peut le moins" ne vaut pas, preuve que les trois niveaux de pratiques sont effectivement différenciés. Mais il est probable que les trois niveaux de pratiques ne se cumulent pas systématiquement chez les mêmes personnes du fait également de l'éloignement variable de l'entourage amical et familial (les hébergements pouvant être d'autant plus ponctuels que les parents et les amis sont géographiquement plus proches).

Tableau 3. Proportion de chaque catégorie de ménages selon qu'ils offrent ou non un ou plusieurs niveaux d'hébergements

Hébergements ponctuels seulement	49,8
<i>Aucun hébergement</i>	24,9
Hébergements occasionnels et ponctuels	18,7
Hébergements occasionnels seulement	3,2
Hébergements durables et ponctuels	1,9
<i>Tous hébergements</i>	0,8
Hébergements durables seulement	0,6
Hébergements durables et occasionnels	0,1
Total	100 %

2. Les différents niveaux de l'hébergement

2.1. *L'hébergement durable, l'accueil de longue durée d'une ou plusieurs autres personnes*

Le premier niveau est ce que nous pourrions appeler *l'hébergement durable*, ou structurel, c'est-à-dire l'hébergement consenti à des personnes que l'on considère comme faisant partie du ménage, mais dont la présence ne se vérifie pas tout au long de l'année. La question 34 (voir plus haut) est en effet formulée de façon à obtenir le nom et les caractéristiques de chacune des personnes composant le ménage, une des caractéristique étant la résidence toute l'année ou non.

Au total, 66 personnes sont citées comme faisant partie du ménage mais n'y résidant pas toute l'année. Si l'on exclut les ménages composés d'une seule personne, les hébergés durables représentent environ 4 % de la population totale vivant dans des ménages composés de plus d'une personne (66 / 2 537 personnes)¹, et un peu moins de 3 % des ménages.

Les hébergés durables, éléments flottants ou périphériques du ménage

Qui sont les personnes hébergées dans ce type d'arrangement ?

Tableau 4. Les catégories de personnes "hébergées durablement"

Qui ?	n	%
Époux-se/concubin-e	29	43,3
Fils-fille	21	31,3
Parenté proche	7	10,4
Parenté plus éloignée	3	4,5
Non apparentés	7	10,4
Total	66	100 %

1 réponse inconnue

La plupart des hébergés durables se révèlent être le partenaire du couple, que l'interviewé les désigne comme conjoint, ou comme ami-e ou concubin-e. Dès lors, la question n'est pas tant de savoir pourquoi ils sont hébergés, mais bien de comprendre pourquoi ces personnes, qui représentent près de la moitié des hébergés durables (43 %) ne résident dans le ménage qu'une partie de l'année seulement.

Le second groupe en termes d'importance est celui des enfants, fils et filles, qui représentent un petit tiers des hébergés durables (31 %).

Le troisième groupe est celui de la parenté proche, ascendants et collatéraux (pères, mères, sœurs, cousins) qui représente environ 10 % de ce type d'hébergés.

Enfin, et bien qu'ils soient en très petit nombre, il faut distinguer les membres de la parenté plus éloignée (filleule, nièce, concubin de la fille, 3 cas sur 68) des hébergés, et ceux qui n'ont pas de parenté déclarée avec l'interviewé : c'est le cas de 7 personnes sur 68 (soit 10 %) qui sont déclarées comme "colocataire" ou "ami du propriétaire".

¹. Au total, la population des 1 697 ménages touchés par l'enquête est composée de 3 321 personnes. Sur ces 3 321 personnes, 784 habitent seules. Restent donc 2 537 personnes habitant dans des ménages composés d'au moins deux personnes.

Il apparaît donc que cette catégorie est composée de personnes intégrées au ménage, ou perçus comme telles, même si leur résidence n'est pas régulière, que ce soit les partenaires du couple, des enfants, des membres de la famille proche ou des personnes faisant partie du ménage à titre de colocataires. Ce résultat est assez logique, puisque la question était posée de telle sorte que les personnes nommées étaient considérées comme faisant partie du ménage. Il faut donc insister non pas sur la présence, attendue, de membres de la famille nucléaire, mais au contraire sur celle de la parenté plus lointaine (environ 4 % de la totalité des hébergés durables), et des proches non apparentés mais intégrés dans le ménage (environ 10 % des hébergés durables), ce qui représente un phénomène non négligeable.

Pourtant, il faut remarquer que ces personnes qui sont membres du ménage tout en étant régulièrement absentes, sont près de deux fois plus souvent des hommes (40) que des femmes (28), cette différence au profit des hommes étant particulièrement nette chez les "amis-es et concubins-es" : 17 hommes et 6 femmes sont déclarés dans cette catégorie. Il semblerait donc que *ceux que l'on peut désigner comme les membres flottants du ménage soient deux fois plus souvent des hommes que des femmes*, et en particulier lorsqu'ils sont le partenaire d'un couple. Aussi, il faut envisager ce type d'organisation non comme un hébergement à proprement parler, encore qu'il instaure ce rapport asymétrique qui est au fondement du rapport d'hospitalité¹, mais plutôt comme une manière d'arrangement de ménages, et surtout de couples à géométrie variable, sans qu'on puisse, à ce niveau d'analyse, en connaître la raison. Il faut donc s'attendre, dans ce groupe, à deux types bien distincts, celui des arrangements conjugaux et familiaux (environ les 3/4), et celui de la solidarité exercée par l'hébergeant vis-à-vis d'un parent ou d'un proche (environ 1/4).

Les ménages comportant des membres à leur périphérie immédiate

Les ménages qui comportent des membres à leur périphérie immédiate ont-ils des caractéristiques particulières ? Cela ne fait pas de doute, si l'on en croit les chiffres suivants concernant les structures familiales des hébergeants.

¹. GOTMAN A., *Le Sens de l'hospitalité*, op. cit.

Tableau 5. Fréquence des hébergements durables sur 100 ménages de chaque type

	Hébergeants durables %	Non hébergeants durables %	Total %
Personnes seules	0	100	100
Ménages sans famille	14,6	85,4	100
Monoparental	12,3	87,7	100
Couples sans enfant	4,9	95,1	100
Couples avec enfants	4,1	95,9	100
Total	3,5	96,9	100

Le tableau 5 montre clairement que si les personnes seules n'offrent pas d'hébergements durables, les familles et les couples le font dans une proportion bien plus faible que *les ménages sans structure et les ménages monoparentaux*, parmi lesquels on retrouve des hébergés durables bien plus souvent que dans les autres types de ménages (respectivement 14,6 et 12,3). Du point de vue du sexe de la personne de référence, il n'y a pas de différence notable entre les ménages offrant des hébergements durables et ceux qui n'en offrent pas, même si les hébergements sont le plus souvent consentis à des hommes qu'à des femmes.

L'examen du statut matrimonial confirme ce premier résultat, *les veufs-ves et surtout les divorcés offrent deux à trois fois plus souvent des hébergements durables* que les célibataires et les mariés. L'hypothèse que la propension à ce type d'hébergement soit liée à une étape avancée du cycle de vie est confirmée par l'analyse de la structure par âge du chef de ménage : les hébergeants de ce type se retrouvent deux fois plus souvent parmi les chefs de ménages âgés de 50 à 64 ans que parmi toutes les autres tranches d'âge, ce qui permet aussi de comprendre la forte proportion (31 %) de fils et de filles (qui sont donc des décohabitants partiels) parmi les "hébergés" de ce type.

Par ailleurs, on constate que *l'hébergement durable est d'autant plus fréquent que l'on s'élève dans l'échelle des positions sociales* : la proportion des ménages offrant un hébergement durable est de 4,5 % parmi les professions supérieures, 4 % parmi les professions intermédiaires, et 1,3 % chez les ouvriers. Chez les retraités et les chômeurs, elle est respectivement de 2,8 et de 1,9 %. L'observation se confirme à l'examen de la propension à offrir un hébergement durable selon les revenus : dans le dernier quartile, les hébergements sont deux fois plus fréquents que dans le premier (5,7 % contre 2,6 %). De la même manière, on observe une tendance à héberger durablement d'autant plus que le niveau de diplôme est élevé : la fréquence est de 6,5 % parmi les Bac+3 et 4, et de seulement 1 % parmi les sans diplôme et 1,3 % chez les titulaires d'un diplôme de fin d'études primaires.

Le statut d'occupation, le type de logement occupé et son niveau de confort ont-ils une influence sur les pratiques d'hébergement durable ? Il semble que "l'effet logement" soit très limité : en effet, si les habitants de maisons individuelles ont une propension légèrement supérieure à offrir des hébergements durables, le fait d'être propriétaire ou locataire n'influe aucunement. Par contre, *la fréquence des hébergements durables s'élève avec l'ancienneté du logement* (3,6 % dans les logements construits avant 1948, 1,2 % dans les logements construits après 1975), et avec la taille du logement, mais de façon non linéaire : 3,4 % parmi les petits logements (1 ou 2 pièces), 2,5 % parmi les logements de taille intermédiaire (3 ou 4 pièces), mais 7,5 % parmi les grands logements (5 pièces et plus).

Si l'on observe à présent *la nationalité* du chef de ménage, il apparaît que parmi les 64 ménages dont le chef est un ressortissant des pays du Maghreb et de l'Europe du Sud, aucun ne déclare offrir d'hébergement durable ; parmi les 76 nationalités "autres", on trouve 4 cas d'hébergement durable (soit 5 %), la fréquence étant de 3,5 % parmi les ménages français.

Ces informations dessinent un portrait, certes grossier mais néanmoins caractérisé, des ménages offrant des hébergements durables. *Appartenant à des catégories sociales plutôt favorisées, ces ménages, plutôt avancés dans leur parcours résidentiel, sont le plus souvent "atypiques"* ; l'explication réside sans doute dans le fait que ce sont des ménages à géométrie variable, dans lesquels, pour une raison ou pour une autre, la cohabitation entre les membres n'est pas continue. Un enfant, mais surtout un élément du couple n'est pas tout à fait "à demeure" dans ces ménages, d'où la forte proportion de ménages monoparentaux et "sans structure". En regard, la structure familiale conjugale, avec ou sans enfants, semble singulièrement réticente à offrir des hébergements durables. Cette impression est renforcée par l'examen des trajectoires. En effet, la distinction sommaire selon trois types (régressif, promotionnel, neutre)¹ montre que la proportion de ménages offrant des hébergements durables est importante à la fois dans le type "promotionnel" et dans le type "régressif" alors qu'elle est insignifiante, en proportion, dans le type "neutre". Il convient certes, compte tenu de la faiblesse des effectifs, de relativiser quelque peu ces résultats. De plus, on retrouve les ménages offrant des hébergements durables aussi bien parmi les stables que parmi les mobiles. Cependant, le constat du *caractère irrégulier des trajectoires* est en cohérence avec le

¹. Cette typologie a été construite par Jean-Pierre Lévy. D'autres utilisées par la suite sont également empruntées à Jean-Yves Authier. Voir AUTHIER J.-Y. (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, op. cit.

caractère "atypique" de ces ménages, qui pour certains (environ 10 %) citent non pas un, mais plusieurs "hébergés durables".

2.2. L'hébergement occasionnel

Les interviewés ont donc été amenés à décrire la composition de leur ménage "régulier", incluant, comme nous venons de le voir, les personnes qui, bien que faisant partie du ménage, n'y résident pas toute l'année.

Une question ultérieure (Q. 36), formulée comme suit, permet de saisir la présence d'hébergés occasionnels : "Y a-t-il d'autres personnes qui ne résident dans votre logement qu'occasionnellement ?". Les réponses permettent de totaliser 387 ménages déclarant recevoir un ou plusieurs hébergés occasionnels, soit 23 % des ménages. Parmi eux, 162 citent une deuxième personne comme hébergée occasionnelle du ménage, et encore 64 en citent une troisième.

Qui sont les personnes ainsi mentionnées comme "hébergés occasionnels" ?

Tableau 6. Les hébergés occasionnels

	Hommes	Femmes	Non déterminé	Total	Total par type de lien
					lien "conjugal"
Époux-se/concubin-e	54	25		79	79, soit 13,9 %
					lien familial
Fils-fille	35	41	18	94	274, soit 48,2 %
Descendants	11	14	7	32	
Ascendants	23	33	1	57	
Collatéraux	38	19	10	67	
"Famille" sans précision			24	24	
					amis et relations
Ami-e-s	115	68		183	216, soit 38 %
Seulement le prénom	16	16		32	
Collègues			1	1	
	292, soit 57,5 %	216, soit 42,5 %	61	61	569, soit 100 %

Les hébergements consentis de façon occasionnelle ne concernent pas les mêmes personnes que ceux qui bénéficient d'un "hébergement durable". On constate d'emblée que les époux-ses et concubins-es ne comptent plus que pour un peu plus de 10 % du total. Et les dénominations changent : de fait, dans cette catégorie, apparaissent de nouveaux protagonistes, les "copains", "copines", "petits-es amis-es" et "fiancés-ées". Il n'est d'ailleurs pas impossible que cette catégorie soit un peu plus étendue, car nous n'y avons inclus les "amis-es" seulement lorsqu'un possessif les désignait : "mon ami" ou "mon amie". On peut donc admettre que la part de ces personnes est peut-être double de

ce que nous avons établi dans le tableau. Mais même dans ce cas, on constate que leur place reste secondaire.

Les membres de la famille restent majoritaires parmi les hébergés occasionnels, mais la catégorie se recompose au détriment des fils et des filles, et au profit des ascendants (père, mère, belle-mère, beau-père), des descendants (petits-enfants, neveux, filleuls), et des collatéraux (frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs et cousins) qui constituent une part non négligeable des hébergés apparentés.

Enfin, la catégorie des amis apparaît massivement, même si on doit considérer qu'une partie d'entre eux est en réalité à placer dans la catégories des "concubins".

Quelles sont les caractéristiques familiales de ces ménages ?

Tableau 7. Fréquence des hébergements occasionnels sur 100 ménages de chaque type

	Hébergeants	Non hébergeants	Total
Personnes seules	31,8	68,2	100
Ménage sans famille	24	76	100
Monoparental	22,6	77,4	100
Couples sans enfant	12,6	87,4	100
Couples avec enfants	13	87	100

La fréquence des hébergements occasionnels reste forte parmi les ménages monoparentaux et sans structure familiale, mais une nouvelle catégorie apparaît, qui n'était pas du tout concernée par les hébergements durables : c'est celle des personnes vivant seules : 32 % d'entre elles offrent des hébergement occasionnels, les couples, avec ou sans enfants, restant beaucoup moins concernés.

Contrairement à ce qui avait été observé chez les ménages offrant des hébergements durables, ce sont les ménages dont la personne de référence est une femme qui offrent proportionnellement le plus d'hébergements occasionnels : sur 100 ménages de ce type, 42 % des personnes de référence sont des femmes, alors que la proportion n'est que de 34 % dans les ménages n'offrant pas d'hébergement occasionnel. Et si ce sont les divorcés-es (33 %) et les veufs-ves (22,5 %) chez lesquels on trouve les plus fortes fréquences, les célibataires, cette fois, sont aussi proportionnellement nombreux à recevoir des hébergés occasionnels. On peut donc penser que ce type d'hébergement concerne *une étape plus précoce du cycle de vie* que les hébergements durables. En effet, les deux classes d'âge dans lesquelles on observe les proportions les plus fortes d'hébergements occasionnels sont d'une part les moins de 30 ans (25,3 %) mais aussi, à

nouveau, la classe d'âge des 50-64 ans (26,6 %), la fréquence dans les autres classes d'âge avoisinant 20 %.

Comme pour les ménages qui offrent des hébergements durables, *la fréquence des hébergements occasionnels augmente au fur et à mesure que l'on s'élève dans l'échelle sociale, mais de manière moins nette*. En effet, si les professions supérieures sont celles qui présentent les plus fortes fréquences (26,1 %) et les ouvriers les plus basses (14,3 %), *les chômeurs offrent assez fréquemment des hébergements occasionnels (22,2 %) ainsi que les retraités et les inactifs*, catégorie certes hétéroclite au moins du point de vue de l'âge puisque y sont mêlés les étudiants et les retraités (25 %).

On retrouve plus fréquemment les ménages qui offrent des hébergements occasionnels dans *les revenus inférieurs et médians* (ce qui constitue une autre différence avec le premier type, celui des hébergements durables), et parmi les types "jeunes isolés aux bas revenus", "retraités aisés" et surtout "familles de type médian"¹. Et si la fréquence des hébergements occasionnels s'élève aussi nettement selon le niveau de diplôme, le niveau "moyen" (23,8 %) est presque autant représenté que le niveau "élevé" (26,8 %), contrairement au niveau "faible" (14,8 %).

Les hébergeants occasionnels sont deux fois plus souvent propriétaires ou locataires dans le parc privé que locataires dans le parc social : c'est une différence importante avec le premier type d'hébergement étudié. Les types de logement les plus représentés sont d'abord les grands logements en accession, et ensuite, dans une moindre mesure, les petits logements en accession. Plus le logement est ancien, plus la fréquence des hébergements occasionnels augmente.

La propension à offrir des hébergements occasionnels semble aller aussi de pair avec une forte mobilité. En effet, l'observation des trajectoires² montre que ces ménages sont deux fois plus présents parmi les "très mobiles" (31,8 %) que parmi les "très stables" (19 %). De même, ils sont nettement plus représentés dans la catégorie des nouveaux arrivants que dans celle des ménages anciennement installés dans leur logement. Enfin, ils sont sur-représentés dans la catégorie des ménages ayant un parcours résidentiel "régressif"³.

Enfin, alors que les hébergements durables ne concernaient aucun ménage dont la personne de référence était de la nationalité d'un pays du Maghreb ou de l'Europe du

¹. Pour la construction de cette typologie, se référer également à l'ouvrage AUTHIER J.-Y. (dir.), *Du domicile à la ville. Vivre en quartier ancien*, op. cit.

². *Idem*.

³. *Idem*.

Sud, on observe que des hébergements occasionnels sont fournis par 16 % des premiers et par 9 % des seconds, et que les nationalités "autres" offrent presque autant d'hébergements occasionnels (20 %) que les ménages français (23,4 %). Il s'agit là d'un point intéressant, qui souligne la divergence de signification entre les deux types d'hébergements, le premier s'apparentant, par hypothèse, à des pratiques d'arrangements en famille loïsibles pour ceux qui veulent et peuvent organiser leur vie familiale et conjugale entre plusieurs pôles (ce qui suppose une certaine proximité géographique tout de même) et le second à des pratiques d'hébergement à proprement parler de parents ou d'amis qui peuvent demeurer beaucoup plus loin.

En résumé, ces ménages, qui offrent des hébergements occasionnels s'adressant pour moitié à la famille, pour un sixième à un partenaire (désigné sous des termes variés : concubin, fiancé, ami et petit ami, copain...), et pour la petite moitié restante à des amis, se recrutent surtout parmi les jeunes et les familles de "type médian". Contrairement aux hébergements durables, les personnes vivant seules constituent le type de ménage le plus fréquemment amené à offrir des hébergements occasionnels, avec, mais dans une moindre mesure, les ménages monoparentaux et sans structure familiale. Comme pour le type précédent (les hébergements durables), on constate la faible propension des couples à offrir ces hébergements. Du point de vue de la position sociale, si les classes supérieures sont les plus présentes, les catégories à revenus bas ou moyens le sont aussi. Et si la fréquence des hébergements occasionnels s'élève aussi nettement selon le niveau de diplôme, le niveau "moyen" (23,8 %) est presque autant représenté que le niveau "élevé" (26,8 %), contrairement au niveau "faible" (14,8 %). Enfin, ces ménages qui offrent des hébergements occasionnels apparaissent aussi nettement plus mobiles que la moyenne, et inscrits plus souvent dans des trajectoires "régressives".

Les hébergements ponctuels

Enfin, un troisième niveau permet d'identifier des ménages qui pratiquent des hébergements de très courte durée : au moins une nuit. Ils sont au nombre de 1 208, soit 71 % des ménages. Il s'agit donc d'une pratique répandue. Qui sont les bénéficiaires de ces hébergements ?

Tableau 8. Les personnes hébergées ponctuellement
(au moins une nuit au cours des 12 derniers mois)

Qui ?	n	%
Famille	727	33,1
Amis de vous-même ou de votre conjoint	950	43,3

Collègues de vous-même ou de votre conjoint	126	5,7
Amis des enfants	183	8,3
Autres relations	212	9,6
Total	2198	100

Les personnes ayant bénéficié de ce type d'hébergement ne se recrutent plus cette fois majoritairement au sein de la parenté même si la famille reste bien présente (33 %). On attendait les "amis des enfants" en plus grande proportion, mais il s'agit sans doute d'un effet de notre échantillon constitué, rappelons-le, d'une minorité de couples avec enfants. Il apparaît, et c'est le résultat le plus évident, que ce type d'hébergement s'apparente davantage à des pratiques d'hospitalité, voire de sociabilité puisque les collègues de travail apparaissent de façon non marginale (près de 6 %), et que les amis et relations y sont, cette fois, majoritaires (53 %).

Quelles sont les types d'organisation familiale les plus enclines à recevoir de cette manière ? Curieusement, là où on attendait les couples, et surtout les ménages avec enfants, on trouve à *nouveau une prépondérance marquée des ménages sans structure familiale d'une part, et des ménages monoparentaux* même si, cette fois, les ménages-couples ne sont plus marginaux.

Tableau 9. Fréquence des hébergements ponctuels sur 100 ménages de chaque type

	Hébergeants	Non hébergeants	Total
Personnes seules	70,3	29,7	100
Ménages sans famille	87,5	12,5	100
Monoparentaux	74,5	25,5	100
Couples sans enfant	69,4	30,6	100
Couples avec enfants	69,6	30,4	100

De la même manière que pour les hébergements durables, les ménages dont la personne de référence est de nationalité étrangère, en particulier du Maghreb et de l'Europe du Sud, offrent beaucoup moins fréquemment d'hébergements ponctuels que les ménages français.

À ce niveau d'hébergement encore, ce sont les ménages dont la personne de référence est célibataire (77 %) ou divorcé-e (69,1 %) qui sont sur-représentés, les mariés n'apparaissant que dans une proportion de 63 %.

On observe que la fréquence de type d'hébergement diminue régulièrement au fur et à mesure que l'âge augmente : la proportion des hébergements ponctuels consentis est de près de 83 % chez les moins de 30 ans, elle est de 36 % seulement chez les 65 ans et plus. Mais comme pour les autres niveaux d'hébergement, ce sont surtout les

professions supérieures qui hébergent ponctuellement (81 %) – mais aussi les professions intermédiaires (74 %), les retraités inactifs et les chômeurs (70 %) –, les ouvriers demeurant moins enclins à ce type de pratique. Enfin on observe, comme pour les autres types d'hébergements, que la pratique des hébergements ponctuels s'élève nettement et régulièrement selon le niveau de diplôme. Ces caractéristiques combinées (jeunesse, haut niveau de diplôme) expliquent sans doute en partie le fait que les hébergeants ponctuels se retrouvent à la fois dans le quartile de revenus le plus bas (34,2 %) et dans le quartile le plus haut (32 %).

La mobilité est aussi une caractéristique des ménages qui sont le plus enclins à offrir des hébergements ponctuels : plus la durée d'occupation du logement actuel est brève, plus les ménages hébergent ; en termes de trajectoire, on retrouve donc sans surprise une prédominance marquée des décohabitants mobiles, alors que les ménages stables et arrivés en fin de parcours résidentiel sont faiblement présents. Aussi, les ménages de jeunes isolés aux bas revenus et les familles de type médian, qui accèdent à la propriété dans de grands logements (mais aussi dans des logements d'une et deux pièces) dans le parc neuf, sont les plus représentés.

Les ménages qui offrent des hébergements ponctuels sont donc, dans l'ensemble, des ménages jeunes à fort capital culturel et social sinon à fort capital financier. Pour ce genre d'hébergement, davantage tourné vers des pratiques de sociabilité – rappelons que les amis et relations en sont majoritairement les bénéficiaires – on aurait attendu davantage de familles. Or, ce sont encore les ménages atypiques (ménages sans structure familiale et monoparentaux) qui, bien davantage que les couples avec ou sans enfants, offrent des hébergements ponctuels.

3. Divergences et ressemblances

3.1. Différences : des bénéficiaires différents, des ménages à des étapes différentes de leur cycle de vie

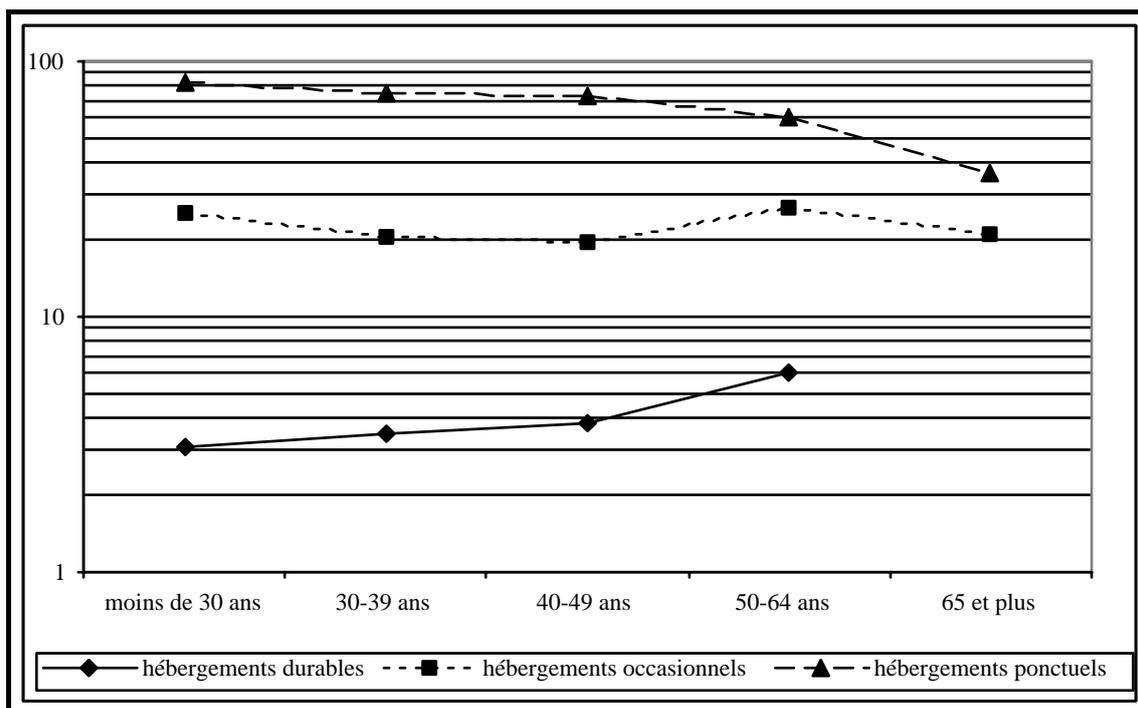
Les observations ci-dessus, qui s'attachaient à décrire trois niveaux de pratiques, ont permis d'établir des différences et des ressemblances. L'hypothèse était que ces trois niveaux distinguaient des pratiques assez différentes, selon l'idée de cercles concentriques autour du noyau familial, exprimant plutôt la solidarité familiale pour le premier et le second, et des pratiques de sociabilité pour le troisième.

De fait, l'analyse des hébergés montre bien ces différences : la part de la famille y est de 90 % pour le premier cercle, de 60 % pour le second et de 33 % pour le troisième, la part des amis et des relations s'élevant symétriquement. Le premier cercle était celui de

pratiques très minoritaires, tandis que le dernier concernait la plus grande partie des ménages étudiés.

L'analyse des caractéristiques socio-démographiques des différents groupes d'hébergeants fait effectivement apparaître des différences. La première est l'âge.

Graphique 1. Les trois niveaux d'hébergement selon l'âge de la personne de référence



Le graphique 1 montre bien les différences : tandis que la fréquence des hébergements durables augmente avec l'âge de la personne de référence, elle diminue après 50 ans pour les autres types d'hébergements.

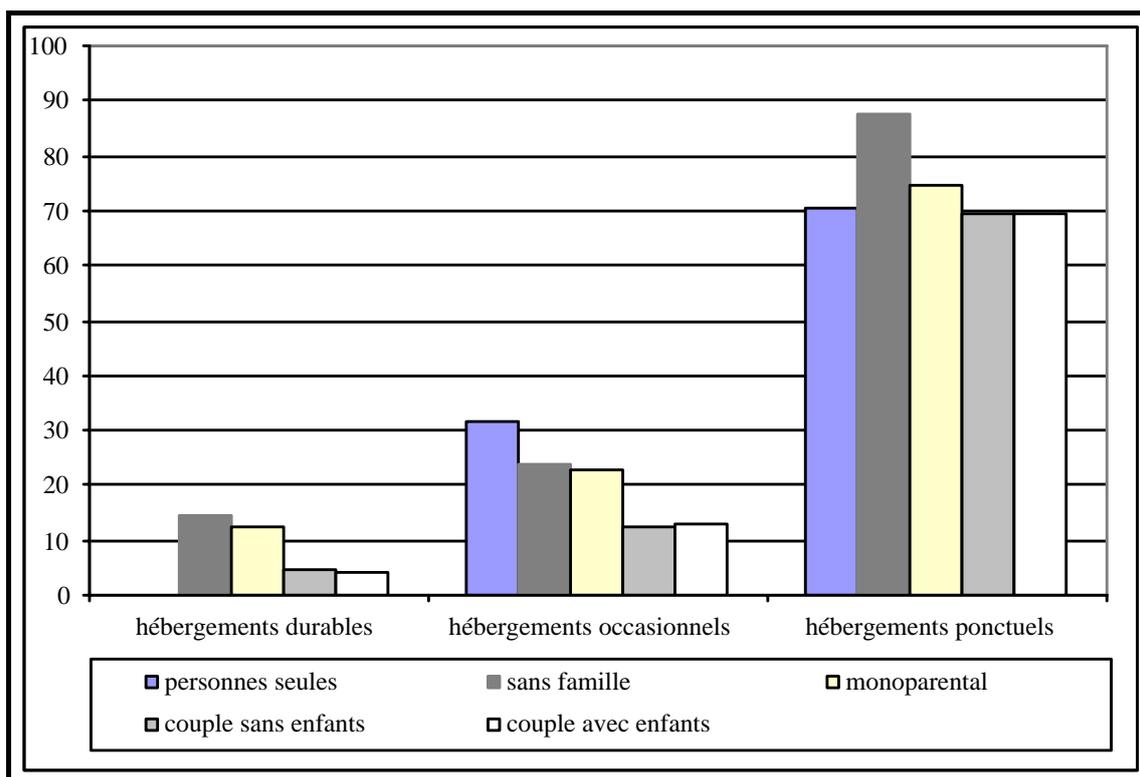
3.2. Ressemblances : des pratiques de sociabilité plus manifestes

Pourtant, au-delà de ces différences, des similitudes apparaissent fortement, de sorte que l'on conclura provisoirement, dans le cadre de cette première approche, à ce que l'on peut appeler une culture commune, dont *les points essentiels nous semblent être la propension à la mobilité, le caractère non-conventionnel de l'organisation familiale (par rapport à la norme du mariage et de la famille nucléaire), la possession d'un capital culturel et social et le fort engagement dans l'usage du quartier et les pratiques de sociabilité.*

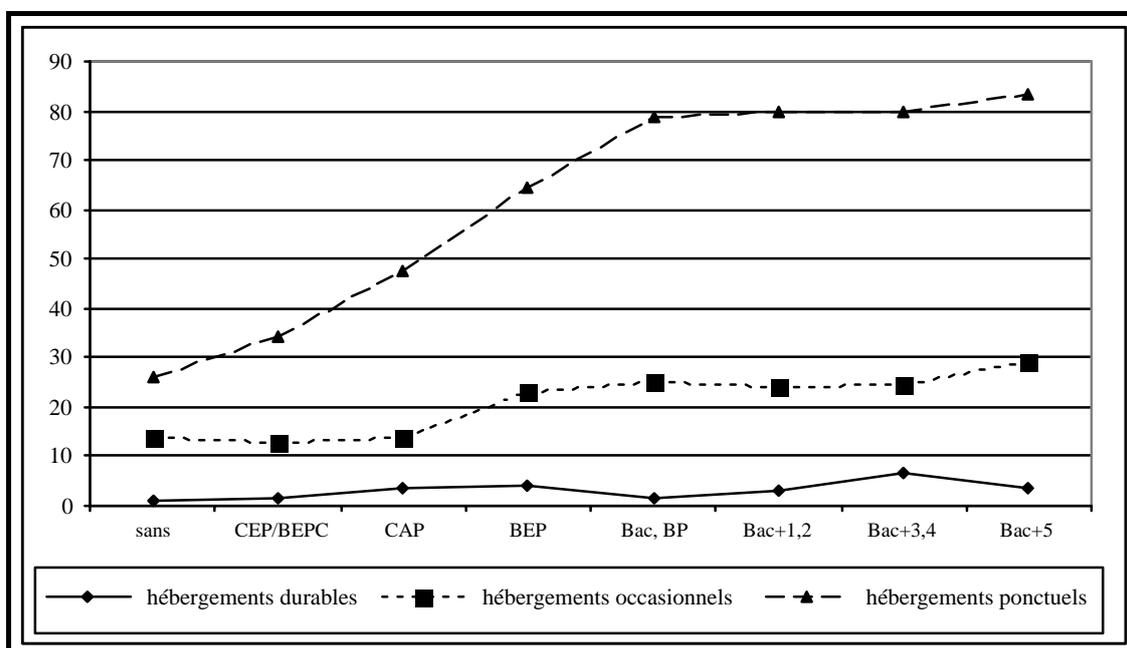
Le caractère non conventionnel de l'organisation familiale

Concernant les types d'organisation familiale, le tableau suivant permet de faire le point.

Tableau 10. Sur 100 ménages de chaque type, proportion de ceux qui offrent des hébergements durables, occasionnels ou ponctuels



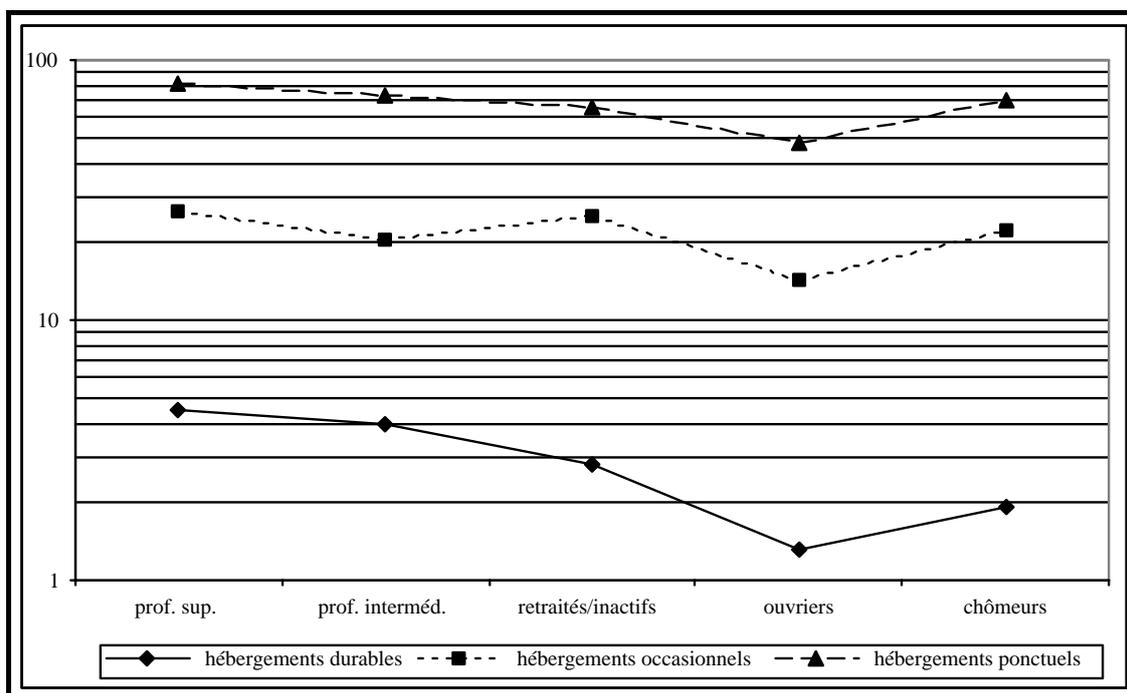
Il est clair que le profil des trois niveaux d'hébergement n'est pas le même : aucun ménage composé d'une personne n'offre d'hébergement durable, tandis que c'est le type de ménage dans lequel les hébergements occasionnels sont les plus fréquents, tandis que les hébergements ponctuels n'y sont pas rares. Mais à y bien regarder, *les types de ménages toujours sur-représentés sont toujours les ménages atypiques*, ménages sans structure familiale et ménages monoparentaux, les ménages couples étant dans les trois cas les plus faiblement représentés. De plus, l'observation des statuts matrimoniaux montre une nette prédominance des statuts "célibataires", "divorcés-es" et "veufs-ves", au détriment des mariés.

*La possession d'un capital culturel et social***Graphique 2.** Les niveaux de diplôme selon les trois types d'hébergements

Aux trois niveaux d'hébergement, la fréquence augmente selon le niveau de diplôme, même si la progression est moins nette pour les ménages offrant des hébergements durables, ce qui s'explique sans doute par l'âge plus avancé de ces derniers.

Le graphique suivant propose une lecture synthétique de la fréquence des trois types d'hébergements selon la catégorie socio-professionnelle. Les similitudes l'emportent nettement sur les différences, les catégories supérieures offrant la plus forte fréquence et les ouvriers la plus basse. La place importante des retraités et inactifs s'explique par le caractère hétérogène de la catégorie qui inclut les étudiants. La "reprise" de la fréquence parmi les chômeurs s'observe aux trois niveaux d'hébergements, ce qui montre que ces pratiques sont en effet à relier avec une propension à l'ouverture indépendamment des revenus.

Graphique 3. Fréquence des trois niveaux d'hébergements selon les catégories socio-professionnelles

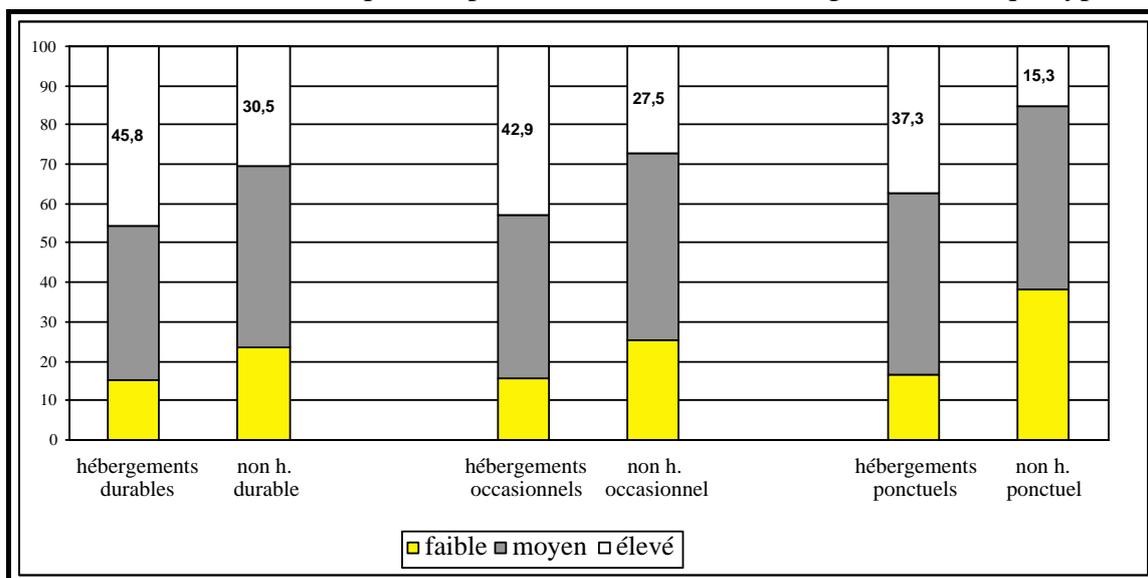


Mais au-delà de ces similitudes socio-démographiques, l'analyse des usages du quartier et des pratiques de sociabilité montre des convergences assez frappantes.

Un fort engagement dans l'usage du quartier et dans les pratiques de sociabilité

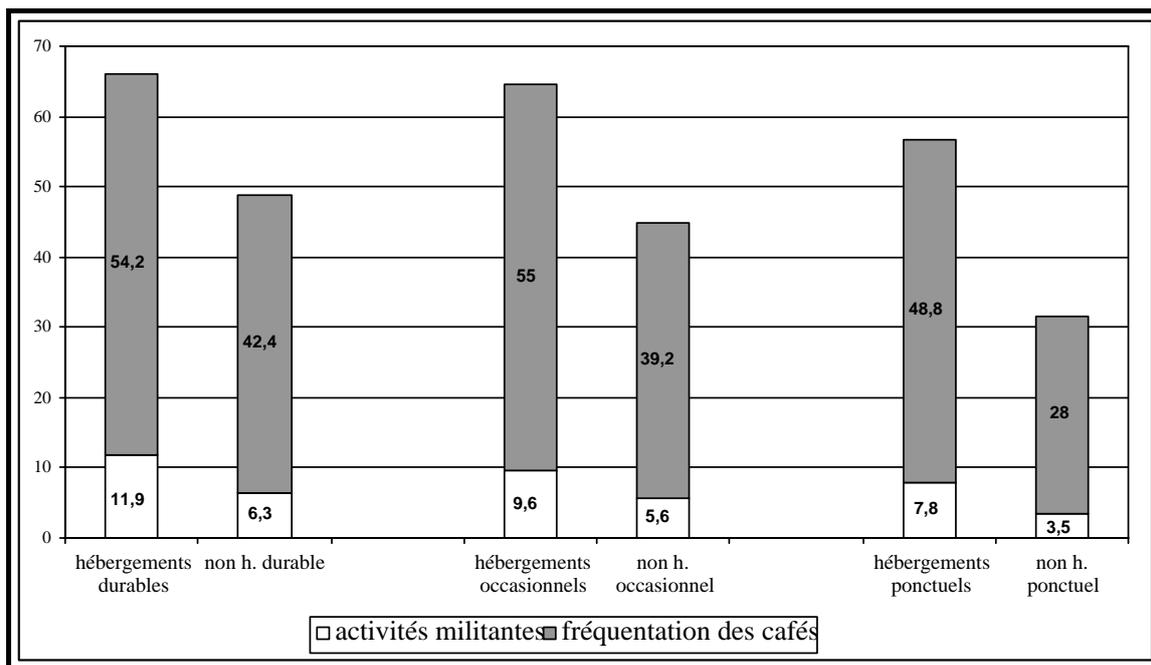
Le tableau suivant met en évidence le fait qu'aux trois niveaux d'hébergements, on trouve une sur-représentation d'usages du quartier élevés et très élevés, l'analyse des usages des lieux plus éloignés (ville) allant dans le même sens. Le phénomène est d'autant plus net que les catégories opposées, celles des non-hébergeants de chaque niveau, ne sont pas des catégories "pures" dans la mesure où, on l'a vu, les non hébergeants d'un type peuvent offrir des hébergements d'un autre type. Malgré cela, on constate bien que les hébergeants, quel que soit le type, utilisent davantage les ressources de leur quartier.

Graphique 4. Indice d'usage du quartier des ménages selon le type d'hébergement consenti, par comparaison avec les non-hébergeants de chaque type



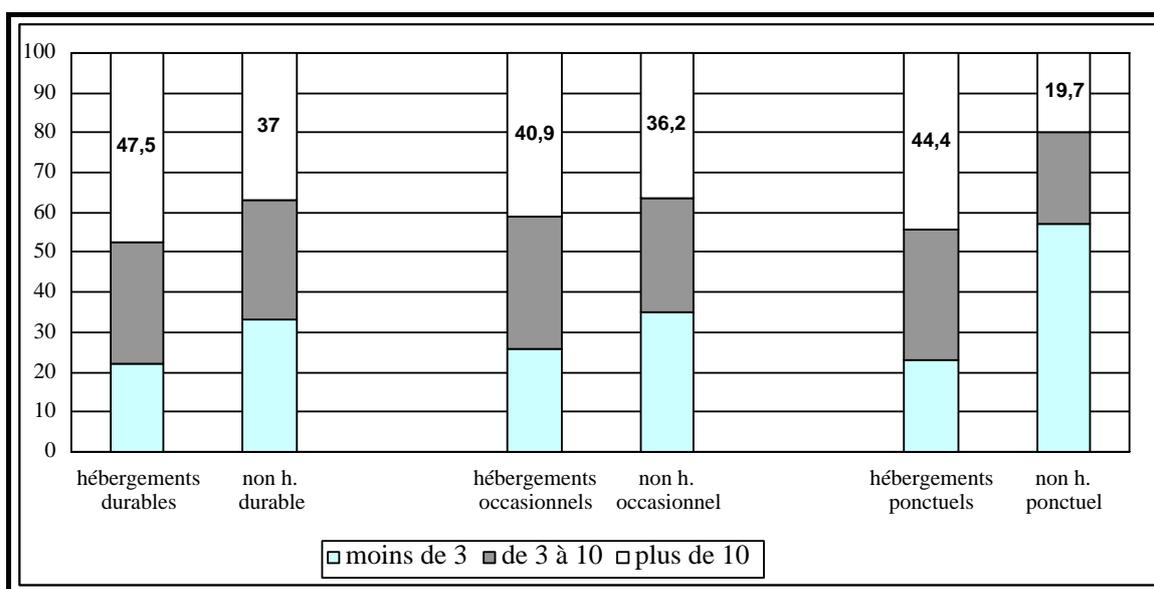
Le graphique suivant confirme l'hypothèse que les hébergeants fréquentent plus volontiers les espaces de leur quartier tels que les cafés qui sont des lieux où se manifestent des sociabilités de proximité. On observe aussi, ce qui ne saurait être l'effet du hasard, que les hébergeants sont, à tous les niveaux, davantage impliqués dans les activités militantes, environ deux fois plus que ceux qui n'offrent pas d'hébergement pour chaque type.

Graphique 5. Fréquence des activités militantes sur 100 ménages de chaque type, et fréquence de la fréquentation des cafés sur 100 ménages de chaque type, selon le type d'hébergement consenti, et par comparaison avec les non-hébergeants de chaque type



Enfin, nous voulions savoir si ces pratiques d'externalisation des relations sociales, nettement plus marquées chez les hébergeants, se conjugueraient avec des pratiques de sociabilité tournées cette fois vers le logement. C'est bien le cas puisque la fréquence des réceptions à dîner est, pour les trois niveaux d'hébergements, assez sensiblement supérieure par rapport aux ménages qui n'hébergent pas, et ceci bien que les temps de présence au domicile soient, chez les ménages qui hébergent, plutôt plus faibles que la moyenne.

Graphique 6. Fréquence des réceptions à dîner selon le type d'hébergement consenti, par comparaison avec les non-hébergeants de chaque type



Conclusion

En analysant trois niveaux d'hébergements qui semblaient correspondre à des pratiques largement divergentes, nous pensions trouver des groupes sociaux assez différents. Et de fait, des différences apparaissent, notamment entre le groupe offrant des hébergements durables – sorte de prolongement du ménage, "luxe" d'une famille à géométrie variable ou exercice de solidarités sur un mode plus contraint – et les autres, dont les pratiques ouvrent davantage le ménage.

Mais précisément, le fait que ces trois groupes soient par certains aspects différents (plutôt en fin de trajectoire pour le premier, plus jeunes et dotés d'un capital financier moins important pour les deuxième et troisième) souligne l'intérêt des convergences observées.

Ces convergences sont-elles suffisantes, et suffisamment marquées pour dessiner les contours d'une culture commune ? On peut néanmoins en relever à nouveau les points

saillants : la propension à la mobilité, le caractère non-conventionnel de l'organisation familiale (par rapport à la norme du mariage et de la famille nucléaire), la possession d'un capital culturel et social et le fort engagement dans l'usage du quartier et les pratiques de sociabilité.

En effet, l'analyse de quelques indicateurs de sociabilité et de pratiques urbaines montre qu'héberger, c'est faire entrer l'autre chez soi, mais c'est aussi plus souvent qu'en moyenne user des ressources du dehors et y porter son engagement. Le caractère souvent atypique des ménages qui pratiquent l'hébergement montre une singulière propension des ménages non-conjugaux, qui se conjugue avec un capital culturel plus élevé que la moyenne et l'aptitude à la mobilité. Aussi, par delà les différences en termes de classes d'âge ou de classes sociales, il nous faut provisoirement conclure à une vision du monde certainement plus ouverte sur autrui, ce qui ne saurait surprendre mais confirme que la pratique de l'hébergement chez soi est bien une expression de l'hospitalité au sens plein du terme. Quant aux grandeurs et aux servitudes liées à cette façon de vivre le chez soi et d'être en société, elles seront, grâce aux entretiens, abordées dans la profondeur du sens que les personnes donnent à leurs pratiques.

INTRODUCTION

Pour approfondir et élargir notre analyse des modes de construction sociale des rapports résidentiels, nous avons pris le parti dans cette recherche d'étudier, de manière à la fois transversale et dynamique, les rapports résidentiels des individus et des ménages appartenant à quatre populations : la population des "anciens" habitants que nous avons enquêtés en 1997 et qui sont restés dans leur logement ; la population des "partants", qui regroupe les personnes que nous avons également interrogées en 1997 et qui depuis ont quitté à la fois leur logement et leur quartier ; la population des "nouveaux venus" qui se sont installés dans les logements libérés par les "partants" ; et une population d'"artistes", au sens large du terme, composée pour partie d'artistes résidant dans les quartiers anciens centraux retenus dans la première phase de la recherche, et pour partie d'artistes qui ne résident pas dans des quartiers anciens de centre ville (cf. *supra*, "Introduction. D'une recherche à l'autre...").

Dans cette (double) perspective, nous avons réalisé dans un premier temps une nouvelle enquête par questionnaires, auprès d'un échantillon d'individus appartenant à chacune de ces populations. Par la suite, pour saisir les rapports résidentiels des autres membres du ménage, mais aussi pour avoir une autre prise de vue sur les thèmes déjà explorés par le questionnaire sur un mode standardisé, nous avons réalisé une enquête par entretiens, au cours de laquelle nous avons interrogé les autres membres du ménage d'une partie des individus enquêtés par questionnaire.

Ces deux nouvelles investigations sont présentées dans les deux premiers chapitres de cette seconde partie, qui contient également, dans le dernier chapitre, une rapide présentation de nos perspectives de traitement et d'analyse.

CHAPITRE IV

L'enquête par questionnaires

Jean-Yves AUTHIER

L'enquête par questionnaires a été réalisée en décembre 2002, soit cinq ans exactement après notre première enquête. Dans cette nouvelle opération, 319 individus au total ont été interrogés : 148 habitants "anciens", 136 habitants "nouveaux", 20 "partants" et 15 "artistes" (qui ne résident pas dans des quartiers anciens de centre ville).

1. La construction des échantillons : démarches, difficultés rencontrées...

et premiers résultats

Pour constituer les échantillons des quatre populations à interroger¹, nous avons effectué plusieurs démarches, qui ont permis de dégager une première série de résultats.

L'échantillon des "anciens" et l'échantillon des "partants"

Pour les habitants "anciens" et pour les habitants ayant déménagé, nous sommes partis de la population des 1 559 individus qui avaient été interrogés en 1997 par téléphone² et nous avons recherché à l'intérieur de cette population (par le biais de l'adresse, du numéro de téléphone et du nom de l'individu) ceux qui habitaient toujours à la même adresse et ceux qui ne résidaient plus à leur ancienne adresse. Cette démarche (réalisée avec l'aide de la société Maxiphone, cf. *infra*) nous a permis d'identifier 791 "anciens" et 768 "partants".

Autrement dit, et c'est un premier résultat, en l'espace de cinq ans *près de la moitié des personnes que nous avons interrogées lors de la première phase de la recherche ont déménagé*. Cette proportion relativement élevée est cependant moins importante que ce que laissaient prévoir les réponses données par l'ensemble des personnes enquêtées (par téléphone), en 1997, à la question : "Combien d'années pensez-vous rester dans votre logement ?" En effet, parmi les personnes qui avaient alors explicitement formulé un

¹. Notre objectif initial était d'interroger 150 habitants "anciens", 150 habitants "nouveaux", 20 "partants" et 15 "artistes" (ne résidant pas dans des quartiers anciens de centre ville).

². Les autres individus avaient été enquêtés en face-à-face.

projet, de déménagement ou de non-déménagement, 63 % avaient exprimé leur intention de quitter leur logement avant 5 ans (cf. tableau 1).

Tableau 1. Les projets résidentiels des personnes enquêtées en 1997

Combien d'années pensez-vous rester dans votre logement ?		Projet résidentiel	
1 an ou moins	24,0	Partir	62,9
Entre 1 an et 5 ans	22,0		
5 ans ou plus	6,8	Rester	37,1
Toujours	20,3		
NSP	26,9		
Total	100,0		100,0

(N=1556)

La confrontation plus globale des déclarations des enquêtés de 1997 sur leur projet résidentiel et de leur destinée résidentielle effective cinq ans plus tard laisse apparaître d'autres décalages et d'autres résultats (cf. tableau 2). Ainsi, dans l'ensemble des individus qui avaient explicitement formulé un projet, de déménagement ou de non-déménagement, 70 % ont réalisé leur projet et 30 % ne l'ont pas réalisé. Proportionnellement, ce sont les personnes qui avaient fait part de leur intention de ne pas changer de domicile qui ont été les plus fidèles à leur projet (74,8 %, contre 66,8 % pour les individus qui avaient exprimé un projet de déménagement et qui ont effectivement quitté leur logement). Enfin, il s'avère qu'au sein de la sous-population qui, en 1997, n'avait pas de projet résidentiel bien défini, les individus qui ont conservé leur logement sont plus nombreux que les individus qui ont changé de domicile.

Tableau 2. Projets et destinées résidentiels des personnes enquêtées en 1997

PROJETS RÉSIDENTIELS	DESTINÉES RÉSIDENTIELLES		Ensemble
	"Anciens"	"Partants"	
Rester	297	100	397
Partir	222	447	669
NSP	220	165	385
TOTAL	739	712	1451

Ces différents cas de figure, de recouvrement ou de non-recouvrement entre projets et destinées résidentiels, ou entre une absence de projet et telle ou telle pratique résidentielle effective, ouvrent la voie à toute une série de comparaisons que nous nous proposons de réaliser dans la suite de cette recherche : entre les individus qui avaient annoncé qu'ils déménageraient (avant 5 ans) et qui ont effectivement déménagé et les individus qui avaient également ce projet mais qui sont restés dans leur logement ; entre les individus qui, à l'inverse, avaient annoncé qu'ils resteraient dans leur logement (au

moins 5 ans) et qui sont effectivement restés et les individus qui avaient aussi cette intention mais qui, finalement, ont déménagé ; entre les personnes qui n'avaient pas de projet résidentiel précis et qui ont conservé leur logement et les personnes qui n'avaient pas de projet résidentiel clairement défini et qui ont déménagé ; mais aussi, à l'intérieur de la population des "partants", entre les personnes qui avaient pour projet de partir et celles qui n'avaient pas de projet arrêté ; ou bien encore, à l'intérieur de la population des habitants "anciens", entre les individus qui avaient pour projet de rester et ceux qui n'avaient pas de projet fixé.

Sans surprise, ces deux populations d'habitants "anciens" et de "partants" sont inégalement représentées dans les différents sites enquêtés. C'est dans le quartier du Bas-Montreuil que l'on trouve la plus forte proportion d'habitants ayant conservé leur logement. À l'opposé, c'est dans les quartiers anciens de Montpellier que se trouve la plus forte proportion de "partants". Dans les trois autres sites, les effectifs des deux populations sont plus équilibrés, mais plutôt à l'avantage des habitants "anciens" à Versailles et à Paris 14^e, et plutôt à l'avantage des "partants" dans le cas lyonnais (cf. tableau 3).

Tableau 3. Les "anciens" et les "partants" dans les différents sites de l'enquête de 1997

	Anciens	Partants	Total
MONTREUIL	61,3	38,7	100
VERSAILLES	53,1	46,9	100
PARIS	51,7	48,3	100
LYON	46,8	53,2	100
MONTPELLIER	39,4	60,6	100
Ensemble	50,7	49,3	100

(N=1559, Khi-2 très significatif)

Sans surprise également, ces deux populations présentent des profils socio-démographiques relativement contrastés. Les habitants "anciens" sont plus âgés, plus souvent propriétaires de leur logement et vivaient en 1997 plus volontiers en couple et/ou avec des enfants que les "partants". De même, les individus qui sont restés dans leur logement sont, à l'inverse des partants, beaucoup plus souvent des retraités que des étudiants (cf. tableaux 4 à 7).

Tableau 4. Distributions des "anciens" et des "partants" selon l'âge

	Anciens	Partants	Total
52 ans et plus	82,5	17,5	100
39-51 ans	65,5	34,5	100
31-38 ans	50,2	49,8	100
26-30 ans	31,2	68,8	100
17-25 ans	24,0	76,0	100
Ensemble	50,6	49,4	100

(N=1554, Khi-2 très significatif)

Tableau 5. Distributions des "anciens" et des "partants" selon le statut d'occupation

	Anciens	Partants	Total
Propriétaires	86,0	14,0	100
Accédants	70,2	29,8	100
Locataires	40,3	59,7	100
Logés à titre gratuit	43,4	56,6	100
Ensemble	50,7	49,3	100

(N=1559, Khi-2 très significatif)

Tableau 6. Distributions des "anciens" et des "partants" selon la structure du ménage

	Anciens	Partants	Total
Couples avec enfants	59,9	40,1	100
Familles monoparentales	59,8	40,2	100
Couples	52,5	47,5	100
Personnes seules (sans famille)	45,4	54,6	100
TOTAL	50,7	49,3	100

(N=1559, Khi-2 très significatif)

Tableau 7. Distributions des "anciens" et des "partants" selon la PCS

	Anciens	Partants	Total
Retraités	84,6	15,4	100
Autres inactifs	61,9	38,1	100
Cadres et prof. intel. sup.	59,0	41,0	100
Employés	49,7	50,3	100
Professions intermédiaires	45,2	54,8	100
Chômeurs	44,4	55,6	100
Étudiants	26,4	73,6	100
TOTAL	50,8	49,2	100

(N=1481, Khi-2 très significatif)

Pour les autres catégories sociales, les écarts existant entre habitants "anciens" et "partants" sont moins élevés, même si les cadres et les professions intellectuelles supérieures ont plutôt eu tendance à s'installer durablement dans leur logement, et les professions intermédiaires et les chômeurs plutôt eu tendance, au contraire, à déménager. Mais ces distributions masquent des réalités locales très différentes. Par exemple, dans le quartier lyonnais des Pentes de la Croix-Rousse, les cadres et professions intellectuelles supérieures ont été plus nombreux à quitter leur domicile qu'à conserver leur logement. Autre illustration, dans le quartier du Bas-Montreuil, contrairement à ce que l'on observe notamment à Montpellier et à Versailles, les membres des professions intermédiaires ont plus fréquemment eu tendance à rester dans leur logement qu'à déménager (cf. tableau 8).

Tableau 8. Distributions des "anciens" et des "partants" selon la PCS dans les différents sites de l'enquête de 1997

	LYON		MONTPELLIER		MONTREUIL	
	Anciens	Partants	Anciens	Partants	Anciens	Partants
Cadres, prof. intel. sup.	48,7	51,3	56,7	43,3	66,7	33,3
Prof. intermédiaires	46,8	53,2	35,3	64,7	57,1	42,9
Employés	50,0	50,0	33,3	66,7	54,0	46,0
Étudiants	22,6	77,4	24,5	75,5	46,2	53,8
Chômeurs	40,0	60,0	36,5	63,5	57,7	42,3
Retraités	92,6	7,4	76,9	23,1	84,2	15,8
Autres inactifs	60,9	39,1	63,6	36,4	55,2	44,8
Total	47,8	52,2	39,5	60,5	60,9	39,1

	PARIS		VERSAILLES		Ensemble	
	Anciens	Partants	Anciens	Partants	Anciens	Partants
Cadres, prof. intel. sup.	61,3	38,7	57,8	42,2	59,0	41,0
Prof. intermédiaires	44,0	56,0	37,8	62,2	45,2	54,8
Employés	64,0	36,0	45,0	55,0	49,7	50,3
Étudiants	28,1	71,9	27,6	72,4	26,4	73,6
Chômeurs	22,7	77,3	59,1	40,9	44,4	55,6
Retraités	81,0	19,0	87,8	12,2	84,6	15,4
Autres inactifs	71,4	28,6	63,2	36,8	61,9	38,1
Total	51,6	48,4	53,4	46,6	50,8	49,2

À partir de l'identification de ces deux populations d'"anciens" et de "partants", nous avons effectué par la suite d'autres démarches pour établir plus finement l'échantillon de

chacune de ces populations. Dans le premier cas, des incertitudes existaient en effet pour certains individus : le prénom était différent, le nom n'était pas orthographié exactement de la même façon, le numéro de téléphone n'était pas identique, etc. Aussi, pour pouvoir disposer d'un échantillon à la fois totalement fiable et numériquement suffisant, nous avons réduit l'échantillon initial des habitants "anciens" à une liste de 505 noms. Dans le second cas, comme nous souhaitions non seulement travailler sur des individus (et des ménages) qui avaient quitté leur logement mais aussi sur des individus qui avaient quitté leur quartier, nous avons effectué (avec l'aide également de la société Maxiphone) une recherche d'adresses par Minitel pour une centaine de "partants", dont le nom ou le prénom étaient relativement distinctifs. Cette recherche nous a permis de "retrouver" 120 individus. Sur ces 120 individus, nous en avons retenu au total 78, en écartant donc ceux qui avaient déménagé dans le même quartier, mais aussi ceux qui, à l'opposé, avaient emménagé dans des contextes résidentiels totalement différents (par exemple dans des zones rurales), dans lesquels il aurait été difficile d'utiliser le même questionnaire que celui qui a été mobilisé dans la première phase de la recherche (cf. *infra*).

L'échantillon des habitants "nouveaux"

Pour constituer l'échantillon des habitants "nouveaux", nous avons établi (toujours en collaboration avec la société Maxiphone), pour chaque immeuble dans lequel figurait au moins un "partant", la liste exhaustive des occupants de l'immeuble (abonnés au téléphone et ne figurant pas sur "liste rouge") et confronté, pour chaque immeuble, cette liste à celle qui avait été établie pour la précédente enquête. Les confrontations ainsi effectuées ont permis de dégager un premier échantillon de 2 500 noms d'individus nouvellement installés dans les immeubles qui avaient été enquêtés, en totalité ou le plus souvent en partie, lors de la précédente enquête. La principale difficulté ensuite (en l'absence d'informations permettant de localiser précisément ces personnes à l'intérieur des immeubles) a consisté à repérer à l'intérieur de ce premier échantillon les noms des individus occupant les logements qui avaient été enquêtés en 1997, et dont les anciens occupants étaient partis.

Pour cela, nous avons d'abord exclu 590 noms correspondant à des sociétés, à des commerces ou à des professions libérales (médecins, dentistes, etc.). Puis, nous avons comparé, pour chaque immeuble concerné, le nombre d'individus nouveaux et le nombre de "partants" ; ce qui nous a permis d'associer à chaque habitant "nouveau" un taux de probabilité d'occuper un logement précédemment enquêté. Enfin, à partir des

taux obtenus (et en tenant compte également du nombre total d'habitants et du nombre total de personnes enquêtées en 1997 dans l'immeuble), nous avons retenu 334 noms¹.

L'échantillon des "artistes"

Enfin, pour la population des "artistes" qui ne résident pas dans des quartiers anciens de centre ville, nous avons fait le choix de centrer nos observations sur des artistes lyonnais.

Concrètement, pour élaborer notre échantillon, nous avons utilisé l'*Annuaire des artistes de la région Rhône-Alpes* (de l'année 2002), édité par la Maison des arts plastiques de la région Rhône-Alpes (MAPRA). Cet annuaire recense plus de 650 artistes, classés par ordre alphabétique. Pour chaque artiste figurent, outre ses coordonnées téléphoniques, l'adresse de son domicile et, si elle est différente, l'adresse de son atelier, ainsi que ses champs d'expression : peinture, photographie, graphisme, sculpture, etc.

À l'aide de la version informatisée de cet annuaire, nous avons sélectionné la totalité des artistes résidant dans les 3^e, 6^e, 7^e, 8^e et 9^e arrondissements de Lyon, indépendamment de la localisation de leur lieu de travail (en excluant les individus qui ne possédaient qu'un numéro de téléphone portable), soit 63 personnes.

2. Le contenu des questionnaires

Pour la réalisation de cette enquête, trois questionnaires distincts ont été construits : un questionnaire pour les habitants "anciens", un questionnaire pour les "partants" et un questionnaire commun aux habitants "nouveaux" et aux "artistes".

Dans les trois cas, nous avons très largement repris les questions du questionnaire qui avait été utilisé dans la première phase de la recherche. Pour les habitants "nouveaux" et les "artistes", seules quelques questions qui figuraient dans le précédent questionnaire (et qui, à l'analyse, ne s'étaient pas révélées très pertinentes) n'ont pas été reprises. Par ailleurs, pour associer plus aisément (dans le cas des habitants "nouveaux") la personne interrogée à l'un des logements précédemment enquêtés, nous avons créé ici une nouvelle question invitant l'enquêté à nous indiquer le nom de l'ancien occupant de son logement. Pour les habitants "anciens", nous avons repris la même structure, mais de nombreuses questions ont été neutralisées (puisque nous possédions déjà l'information)

¹. Au cours de l'enquête, cet échantillon s'est avéré numériquement insuffisant. Nous avons donc établi une liste supplémentaire d'une soixantaine de noms, en choisissant des individus dont la probabilité d'occuper un logement précédemment enquêté était (*a priori*) un peu moins forte que pour les individus appartenant à l'échantillon initial.

et quelques questions (les mêmes que celles précédemment évoquées) ont été supprimées. Inversement, nous avons introduit au début du questionnaire des habitants "anciens" une nouvelle question pour être certains que la personne interrogée au sein du ménage corresponde bien à celle qui avait été enquêtée il y a cinq ans. Cette question a également été insérée dans le questionnaire destiné aux "partants". Ce dernier est un peu plus étoffé que le questionnaire des habitants "anciens", les questions "neutralisées" étant ici moins nombreuses.

Enfin, dans les trois cas, nous avons ajouté à la fin du questionnaire une nouvelle question pour identifier les ménages au sein desquels il serait possible d'interroger, par entretien, les autres membres du ménage.

3. Le déroulement de l'enquête

L'enquête s'est déroulée du 2 au 21 décembre 2002, c'est-à-dire à une période de l'année similaire à la période retenue pour la précédente enquête.

Tous les individus des différents échantillons ont été informés préalablement du déroulement de l'enquête par un courrier personnalisé. Cette lettre-avis a été rédigée dans le but d'obtenir un taux d'acceptation de l'enquête satisfaisant. Son contenu met en avant le caractère officiel de l'enquête (commanditée par le ministère du Logement, réalisée par un laboratoire de recherche associé au CNRS), présente son objet et ses visées ("apporter de nouvelles connaissances sur les conditions de vie dans le logement, afin de permettre aux pouvoirs publics de poursuivre leur politique d'amélioration de l'habitat"), et énonce les modalités pratiques de sa mise en œuvre (une enquête par questionnaire, sous forme téléphonique, d'une durée de 30 minutes environ ; etc.). Ici, il est important de souligner que les enquêtés "artistes" n'ont pas été sollicités (comme c'est le cas très souvent dans les travaux sociologiques sur cette population) en tant qu'artistes mais, comme tous les autres enquêtés, en tant qu'habitants.

Comme pour la première phase de la recherche, la passation des questionnaires a été confiée à la société Maxiphone (Groupe MV3). Pour que cette opération pratique se réalise dans les meilleures conditions, une séance de présentation des objectifs de la recherche et du contenu du questionnaire, réunissant l'ensemble des enquêteurs, a été organisée. En outre, un chercheur de l'équipe a assisté à plusieurs reprises à la passation des questionnaires, dans la salle des téléphones. Cette présence a permis tout à la fois de motiver les enquêteurs, de contrôler leur travail et de régler certains problèmes d'enregistrement des réponses.

4. Premier descriptif de la population enquêtée

Au total, 319 individus (135 hommes et 184 femmes) ont été interrogés. 284 sont des habitants, "anciens" ou "nouveaux", des quartiers anciens centraux que nous avons sélectionnés lors de la première phase de la recherche. 20 sont des "partants" qui ont quitté ces quartiers pour s'installer dans d'autres contextes d'habitat. Et 15 enquêtés sont des "artistes" lyonnais, résidant dans le 3^e, le 6^e, le 7^e ou le 8^e arrondissements.

Les habitants "anciens" et les "nouveaux"

Comparativement à la population qui avait été enquêtée en 1997, la population des habitants ("anciens" ou "nouveaux") résidant dans les quartiers anciens centraux de Lyon, Montpellier, Montreuil, Paris et Versailles que nous avons interrogée en 2002 (et que nous désignerons par la suite, par commodité de langage, la "population 2002" ou "la population de 2002") présente à la fois des caractéristiques communes et des traits distinctifs.

Comme en 1997, cette population comporte plus de femmes que d'hommes et une proportion élevée de personnes seules. De même, cette population regroupe, proportionnellement, autant de personnes actives que la population de 1997. Par contre, dans la population de 2002 figurent davantage de propriétaires, davantage de personnes relativement âgées et davantage aussi de retraités et d'autres personnes inactives (cf. tableaux 9 à 13).

Ces différences tiennent très largement au poids important que représentent les habitants "anciens" dans la population de 2002. Comme on pouvait le supposer, ces habitants sont en effet bien souvent des propriétaires, des personnes plutôt âgées et, quand ils ne travaillent pas, des retraités. Au contraire, les "nouveaux", numériquement moins nombreux, sont massivement des locataires, des personnes jeunes et notamment des étudiants (cf. tableaux 9 à 13).

Tableau 9. Distributions de la population 1997 et de la population 2002 (anciens et nouveaux) selon le sexe

	Population 1997	Population 2002	<i>Anciens</i>	<i>Nouveaux</i>
Femmes	57,8	58,1	62,2	53,7
Hommes	42,2	41,9	37,8	46,3
Total	100	100	100	100
Effectif	1697	284	148	136

Tableau 10. Distributions des personnes seules et des individus habitants avec d'autres personnes dans la population 1997 et dans la population 2002 (anciens et nouveaux)

	Population 1997	Population 2002	<i>Anciens</i>	<i>Nouveaux</i>
Individus habitant avec d'autres personnes	53,8	55,3	56,8	53,7
Personnes seules	46,2	44,7	43,2	46,3
Total	100	100	100	100
Effectif	1697	284	148	136

Tableau 11. Distributions de la population 1997 et de la population 2002 (anciens et nouveaux) selon le statut d'occupation

	Population 1997	Population 2002	<i>Anciens</i>	<i>Nouveaux</i>
Locataires	72,2	59,5	45,3	75,0
Propriétaires	27,8	40,5	54,7	25,0
Total	100	100	100	100
Effectif	1697	284	148	136

Tableau 12. Distributions de la population 1997 et de la population 2002 (anciens et nouveaux) selon l'âge

	Population 1997	Population 2002	<i>Anciens</i>	<i>Nouveaux</i>
Moins de 25 ans	19,9	14,1	0,7	29,4
De 26 à 30 ans	19,5	17,3	6,1	29,4
De 31 à 38 ans	20,1	15,8	13,5	18,4
De 39 à 51 ans	20,1	21,5	26,4	16,2
52 ans et plus	20,4	31,0	53,4	6,6
Total	100	100	100	100
Effectif	1697	284	148	136

Tableau 13. Distributions de la population 1997 et de la population 2002 (anciens et nouveaux) selon la catégorie sociale

	Population 1997	Population 2002	<i>Anciens</i>	<i>Nouveaux</i>
Actifs	51,9	52,8	51,4	54,4
Étudiants	16,6	11,2	0,7	22,8
Chômeurs	11,5	8,1	5,4	11,0
Retraités	12,1	14,8	27,0	1,5
Autres inactifs	7,9	13,1	15,5	10,3
Total	100	100	100	100
Effectif	1697	284	148	136

Comparativement aux habitants "anciens", qui sont également représentés dans les différents sites, les "nouveaux" sont en outre beaucoup plus nombreux à résider dans le quartier lyonnais des Pentes de la Croix-Rousse (cf. tableau 14).

Tableau 14. Distributions de la population 1997 et de la population 2002 (anciens et nouveaux) dans les différents sites

	Population 1997	Population 2002	<i>Anciens</i>	<i>Nouveaux</i>
LYON	19,9	29,6	19,6	40,4
MONTREUIL	20,0	16,9	20,9	12,5
PARIS	20,0	18,3	20,9	15,4
VERSAILLES	20,0	18,7	20,9	16,2
MONTPELLIER	20,0	16,5	17,6	15,4
Total	100	100	100	100
Effectif	1697	284	148	136

L'examen des dates d'installation dans le logement et dans le quartier de ces deux populations permet de repérer d'autres traits. Du côté des habitants "anciens", les individus se caractérisent par une très forte ancienneté de résidence, à la fois dans leur logement et dans le quartier : au moment de l'enquête, plus de 60 % habitaient dans leur logement depuis plus de 10 ans, et plus de 60 % également résidaient dans le quartier depuis 15 ans ou plus (cf. tableau 15). Mais les distributions obtenues permettent de constater qu'il existe, au sein même de cette population d'habitants "anciens", des différences importantes en matière d'ancienneté de résidence, à la fois dans le logement et dans le quartier, selon les individus. Et ces distributions laissent penser qu'à l'intérieur de cette population plutôt stable, se trouvent des individus qui, dans le passé, ont déménagé au moins une fois dans le quartier.

Tableau 15. L'ancienneté de résidence (dans le logement, et dans le quartier) des habitants "anciens"

Année d'installation dans le logement		Année d'installation dans le quartier	
• Avant 1976	19,9	• Avant 1970	19,7
• De 1976 à 1985	20,5	• De 1970 à 1982	21,1
• De 1986 à 1991	19,9	• De 1983 à 1987	19,7
• De 1992 à 1994	17,1	• De 1987 à 1994	22,4
• De 1995 à 1997	22,6	• De 1995 à 1997	17,0
Total	100,0	Total	100,0
Effectif	146	Effectif	147

Tableau 16. L'ancienneté de résidence (dans le logement, et dans le quartier) des "nouveaux"

Année d'installation dans le logement		Année d'installation dans le quartier	
• 1998	7,4	• Avant 1998	20,7
• 1999	14,0	• 1998-1999	21,5
• 2000	21,3	• 2000	18,5
• 2001	23,5	• 2001	14,8
• 2002	29,4	• 2002	24,4
Total	95,6*	Total	100
Effectif	136	Effectif	135

* 6 individus (qu'il conviendra d'examiner attentivement) ont indiqué une date d'installation antérieure à 1998 (2 ont indiqué 1997 et 4 des dates plus anciennes).

Du côté des "nouveaux" (cf. tableau 16), il apparaît que la plupart des individus se sont installés très récemment dans leur logement : près d'un "nouveau" sur trois a emménagé en 2002 et plus d'un "nouveau" sur deux occupait, au moment de l'enquête, son logement depuis moins de deux ans. Mais cela ne signifie pas dans tous les cas qu'il s'agit d'habitants récemment installés dans les quartiers étudiés. En effet, au sein de cette population d'habitants "nouveaux", au regard de leur installation dans leur logement, figurent des individus qui résident depuis plusieurs années dans leur quartier. Il conviendra donc dans la suite de la recherche de bien distinguer les habitants "nouveaux" au regard de leur installation dans leur logement et dans le quartier, et les habitants "nouveaux", récemment installés dans leur logement, mais qui possèdent une ancienneté de résidence dans le quartier relativement élevée, et parfois même plus élevée que celle de certains habitants "anciens" !

Ces "nouveaux" habitants occupent-ils effectivement les logements qui ont été libérés par les "partants" ? Sont-ils précisément leurs successeurs ? Parmi les 97 enquêtés "nouveaux" ayant répondu à la question relative à l'identité du précédent occupant de leur logement¹, seuls 3 individus ont indiqué le nom d'un "partant". 61 ont affirmé qu'ils ne connaissaient pas le nom du précédent occupant et 33 ont indiqué un nom différent. Pour ces derniers, cela ne signifie pas forcément que la personne n'habite pas un logement qui était occupé en 1997 par un "partant". En effet, entre les deux enquêtes, les logements des "partants" ont pu être successivement occupés par plusieurs personnes différentes – ce que suggèrent d'ailleurs très largement les dates d'emménagement très récentes d'un nombre élevé d'individus "nouveaux".

Un travail spécifique a donc été engagé pour identifier, au sein de la population des "nouveaux", les individus habitant dans un logement qui avait été enquêté en 1997. Ce travail (de confrontation des localisations et des caractéristiques des logements des "nouveaux" et des "partants" – résidant à la même adresse) a permis d'identifier une première sous-population d'une quinzaine d'individus qui, en décembre 2002, habitaient sans aucun doute dans des logements enquêtés en 1997. Des vérifications complémentaires sont en cours pour une quinzaine d'autres personnes pour lesquelles un doute subsiste.

Les "partants"

La population des "partants" (11 hommes et 9 femmes) est très largement composée d'individus d'âges intermédiaires et d'actifs. Au moment de l'enquête, 7 "partants" étaient âgés de 31 à 38 ans, 6 étaient âgés de 39 à 51 ans, et 15 exerçaient une activité professionnelle (dans des domaines très divers²).

Cette population comporte également une proportion élevée de propriétaires (8 sur 20) et un nombre élevé d'individus habitant avec d'autres personnes (12 sur 20). Ici, il est intéressant d'observer qu'en 1997, au moment de la première enquête, ces individus étaient au contraire plus nombreux à vivre seuls (11 sur 20) et plus nombreux surtout à être locataires de leur logement (18 sur 20).

¹. La question n'a été posée qu'aux individus locataires de leur logement.

². Parmi ces 15 personnes, on recense : un réalisateur de film, une assistante sociale, un agent de maîtrise, un référent technique à la CAF, une secrétaire de direction, une assistante administrative, deux enseignants, un ingénieur de recherche, un dessinateur en illustration et dessin animé, un adjoint technique de surveillance et d'accueil, un agent de surveillance, un chercheur au CNRS, un gérant de société et un agent commercial. Les cinq autres personnes sont deux retraités, deux personnes "au foyer" et un chômeur.

La plupart des "partants" ont déménagé au cours de l'année 2000 ou de l'année 2001 (6+6 sur 20). Mais tous les partants n'ont pas une ancienneté de résidence dans leur nouveau logement équivalente. Le plus ancien occupait son nouveau logement depuis juillet 1998 (soit depuis 4 ans et demi), alors que le dernier parti a emménagé en novembre 2002 (soit un mois avant l'enquête).

8 "partants" habitaient en 1997 dans le quartier lyonnais des Pentes de la Croix-Rousse ; 4 habitaient dans le quartier Daguerre, à Paris 14^e ; 4 habitaient dans les quartiers anciens du centre ville de Versailles ; 3 résidaient dans les quartiers du centre historique de Montpellier ; et un dans le quartier du Bas-Montreuil, à Montreuil. En 2002, 12 "partants" résidaient toujours dans la même commune et 8 avaient changé à la fois de logement, de quartier et de commune (cf. tableau 17).

Tableau 17. Les destinations des "partants"

Du quartier lyonnais des Pentes de la Croix-Rousse (8)	- Lyon 3 ^e (1) - Lyon 7 ^e (3) - Lyon 8 ^e (1) - Lyon 9 ^e (1) - Bron [69] (1) - Chaponost [69] (1)
Du quartier Daguerre à Paris 14 ^e (4)	- Paris 6 ^e (1) - Paris 9 ^e (1) - Paris 11 ^e (1) - Paris 20 ^e (1)
Des quartiers anciens centraux de Versailles (4)	- Rambouillet [78] (1) - Les Clayes-sous-Bois [78] (1) - Saint-Cyr l'École [78] (1) - Viroflay [78] (1)
Des quartiers du centre historique de Montpellier	- Montpellier (1) - Maugio [34] (1)
Du quartier du Bas-Montreuil à Montreuil (1)	- Aubervilliers [93] (1)

Notes de lecture : les chiffres entre parenthèses correspondent aux individus ; les chiffres entre crochets désignent les départements.

Les "artistes"

À partir de l'échantillon des "artistes", construit par le biais de l'*Annuaire des artistes de la région Rhône-Alpes* (cf. *supra*), 15 individus ont été interrogés. 5 habitent dans le 3^e arrondissement de Lyon, 5 dans le 6^e, 4 dans le 7^e et 1 dans le 8^e. Au sein de cette population, 9 personnes correspondent précisément à la personne mentionnée dans

l'annuaire ; les autres enquêtés sont les conjoint(e)s des artistes qui avaient été sélectionnés.

Parmi ces 9 individus présents dans l'annuaire (qui exercent leur activité dans des champs d'expression variés : la peinture, la photographie, le graphisme, la sculpture, etc.), deux seulement se sont auto-définis comme "artistes" dans l'énoncé de leur profession¹. Plus encore, parmi ces 9 individus, plusieurs exercent une activité professionnelle qui ne relève pas de la catégorie des "artistes", au sens de l'INSEE. En effet, cette sous-population regroupe, outre un artiste-peintre, un artiste indépendant dans la communication visuelle et un peintre-graveur-plasticien, une licicière, deux retraités, une personne "inactive", une psychologue (libérale) et un ingénieur commercial pharmaceutique ! Inversement, parmi les 6 conjoint(e)s interrogé(e)s figurent deux "artistes", au sens de l'INSEE.

À partir de l'échantillon issu de l'*Annuaire des artistes de la région Rhône-Alpes*, 11 artistes (présentant des profils très divers) et 15 ménages d'artistes² ne résidant pas dans des quartiers anciens de centre ville, ont donc été enquêtés. Mais notre population d'artistes ne se limite pas à ces 11 individus et à ces 15 ménages. De fait, dans les trois autres populations interrogées en décembre 2002, on recense 25 enquêtés "artistes" (au sens large du terme) et 35 ménages composés d'au moins un "artiste" (cf. tableau 18). Parmi ces 25 autres "artistes", 21 habitent dans les quartiers anciens centraux de Lyon, Montpellier, Montreuil, Paris ou Versailles que nous avons choisi d'étudier et 4 dans d'autres contextes urbains.

Tableau 18. Les autres "artistes" enquêtés en 2002

Populations	Enquêtés	Conjoints	Ménages
Anciens	8	5	12
Nouveaux	13	10	18
Partants	4	2	5
Total	25	17	35

À ces 36 individus (et 50 ménages), il faut également ajouter les individus "artistes" (et les "ménages d'artistes") qui ont été enquêtés par questionnaires lors de la première phase de la recherche. Le recensement de ces individus (et de ces ménages) est en

¹. La question posée était la suivante : "Quelle est votre profession actuelle précise ?"

². Dans lesquels le chef de ménage et/ou le conjoint appartient à un titre ou à un autre au milieu des artistes.

cours. 63 "artistes" supplémentaires ont d'ores et déjà été identifiés et l'on peut estimer que leur nombre avoisinera au total la centaine.

En résumé, la population d'artistes sur laquelle nous nous proposons de travailler dans la suite de la recherche agrège des sous-populations diverses. Cette diversité tient en partie au dispositif d'enquête que nous avons mis en œuvre, en 1997 et en 2002. Mais elle renvoie aussi, plus fondamentalement, à l'ambiguïté de la catégorie "artiste"¹. Ainsi, dans notre population d'"artistes" figurent, tout à la fois, des individus qui sont catégorisés comme "artistes" (dans un annuaire), des individus qui se définissent eux-mêmes comme "artistes", des individus qui au regard de leur profession appartiennent à la catégorie des "artistes" de l'INSEE, ou bien encore des individus qui, sans être des "artistes" au sens de l'INSEE, exercent leur activité professionnelle dans le domaine des arts et des spectacles (costumière, ouvreuse de cinéma, etc.). Cette hétérogénéité, loin de constituer un obstacle à l'étude sociologique des rapports résidentiels de cette population, invite précisément à observer ce que ces diverses catégories d'"artistes" ont en commun, ou ont de différent, dans leurs manières d'habiter et de vivre en ville.

¹. "De toutes les catégories socio-professionnelles, celle de l'artiste est sans doute la plus difficile qui soit à définir, dans la mesure où les critères qui peuvent servir à cet effet sont les legs d'une histoire multiséculaire au cours de laquelle les modes d'organisation de la profession et les modes de reconnaissance de l'identité de l'artiste se sont succédé sans s'annuler complètement, de sorte que le décalage, l'incompatibilité et la contradiction n'ont cessé de s'accroître entre les diverses définitions possibles." MOULIN R., "L'identification de l'artiste contemporain", dans COLLECTIF, *La Condition sociale de l'artiste*, Saint-Étienne, Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'expression contemporaine, 1987.

CHAPITRE V

L'enquête par entretiens

Jean-Yves AUTHIER

L'enquête par entretiens a été réalisée en mai et juin 2003. Conçue pour avoir une autre prise de vue sur les thèmes déjà explorés par le questionnaire sur un mode standardisé, mais aussi et surtout pour étudier les manières d'habiter et de vivre en ville des ménages familiaux et de leurs différents membres, cette enquête a permis d'interroger au total 68 personnes, 50 conjoints et 18 enfants (âgés de 15 ans ou plus), appartenant à 52 ménages.

1. La construction de l'échantillon

Pour élaborer ici notre échantillon, nous avons pris appui sur les réponses données par les individus qui ont été enquêtés par questionnaire en décembre 2002.

Au départ, nous avons identifié tous les ménages au sein desquels le membre du ménage interrogé par téléphone avait accepté que l'on sollicite pour un entretien les autres membres de son foyer. Dans cette population figuraient 134 ménages : 61 ménages d'habitants "anciens", 56 ménages d'habitants "nouveaux", 11 ménages de "partants" et 6 ménages d'"artistes". Pour ces deux dernières catégories, compte tenu de leur faible effectif, nous avons décidé de retenir tous les ménages identifiés ; mais en même temps, en raison à la fois de leur faible nombre et de leur localisation éclatée, nous avons pris le parti d'interroger au sein de ces ménages uniquement le conjoint (ou la conjointe) de la personne qui avait répondu au questionnaire¹.

Pour les deux autres catégories, plus nombreuses et pour lesquelles les enfants âgés de 15 ans ou plus devaient être sollicités, nous avons effectué notre sélection à partir de plusieurs critères. En premier lieu, pour pouvoir travailler de façon approfondie sur les pratiques d'hébergement des ménages familiaux, nous avons retenu tous les ménages

¹. Interroger les enfants de ces ménages peu nombreux, et qui résident dans des contextes urbains à la fois différents les uns des autres et différents des quartiers anciens centraux de Lyon, Montpellier, Montreuil, Paris et Versailles que nous avons plus systématiquement observés, pour saisir leurs rapports résidentiels (leurs rapports au quartier, leurs rapports à la ville), nous est en effet apparu constituer une perspective (empirique et analytique) peu pertinente.

qui, au cours des douze derniers mois précédant l'enquête téléphonique, avaient hébergé au moins une nuit des personnes ne faisant pas partie du ménage. Ensuite, dans la perspective de notre étude sur les manières d'habiter et de vivre en ville des "artistes", nous avons choisi tous les ménages au sein desquels l'un au moins des deux conjoints exerce une activité professionnelle dans le milieu artistique. En troisième lieu, pour pouvoir analyser les logiques successives des manières d'habiter des populations résidentiellement stables, nous avons sélectionné de façon privilégiée un certain nombre de ménages installés depuis de très longues années dans leur logement. Enfin, nous avons cherché à avoir au sein de notre échantillon des ménages très divers au regard du nombre d'enfants (présents dans le logement) et de l'âge des enfants.

Ce faisant, nous avons sélectionné pour cette enquête 95 personnes, 60 conjoints et 35 enfants, résidant pour une très large part dans les différents quartiers anciens centraux de Lyon, Montpellier, Montreuil, Paris et Versailles initialement retenus, mais aussi dans quelques cas dans d'autres contextes urbains, avec comme objectif de réaliser une soixantaine d'entretiens.

2. Les guides d'entretiens

Pour réaliser ces entretiens, de type semi-directif, nous avons élaboré deux guides d'entretien distincts : un guide d'entretien pour les conjoints (avec deux versions très légèrement différentes pour les conjoints installés dans leur logement depuis au moins cinq ans et pour les conjoints installés dans leur logement depuis moins de cinq ans) et un guide d'entretien pour les enfants.

Le guide d'entretien des conjoints est structuré autour de cinq grands thèmes [cf. le guide d'entretien des "nouveaux", à la fin de ce chapitre]. Le premier thème a trait au logement occupé (au moment de l'enquête) par la personne interviewée. Dans ce premier thème sont abordés les raisons et les modalités du choix du logement, les caractéristiques du logement (ses avantages, ses inconvénients), les travaux (d'aménagement et de décoration) réalisés ou souhaités, les usages individuels et collectifs (des différentes pièces) du logement, les pratiques de réception et d'hébergement, et les activités professionnelles réalisées au domicile¹.

Le deuxième thème traite des autres espaces des pratiques et des relations de la personne interrogée. Ces espaces sont saisis, d'une part à travers des questions portant

¹. Cette dernière rubrique comporte un questionnaire spécifique pour les enquêtés artistes, pour lesquels la question des formes d'association ou de dissociation entre vie professionnelle et vie domestique se pose tout particulièrement.

sur différents registres de pratiques (les pratiques de consommation, les pratiques de loisir, etc.) et divers types de relations (familiales, amicales, professionnelles, etc.), et, d'autre part, à travers des questions centrées sur les usages (et les représentations) de lieux particuliers : le quartier et le voisinage, le lieu de travail, la résidence secondaire et les lieux de vacances.

Le troisième thème porte sur les changements qui sont survenus dans les conditions d'habitat et les manières d'habiter de l'interviewé, depuis que celui-ci s'est installé dans son logement actuel. Ici, les questions posées (ou suggérées) visent principalement à saisir les logiques successives des manières d'habiter le logement (le quartier, la ville) des individus et des ménages résidentiuellement stables, en lien avec les changements qui sont intervenus au fil du temps dans la composition de ces ménages. C'est pourquoi ces questions sont plus développées dans la version du guide d'entretien destinée aux conjoints anciennement installés dans leur logement.

Le quatrième thème concerne les parcours et les rapports résidentiels passés des enquêtés. Dans ce quatrième thème figurent des questions sur les caractéristiques et les usages du précédent logement occupé, mais aussi sur les caractéristiques et (dans une moindre mesure) sur les usages de l'ensemble des logements (et des quartiers) antérieurement habités par l'interviewé. À ces questions, plus particulièrement développées dans la version destinée aux conjoints nouvellement installés dans leur logement, sont associées d'autres questions qui visent à saisir à la fois les mobilités résidentielles des enquêtés et la manière dont ces derniers perçoivent et évaluent leur parcours résidentiel.

Enfin, le cinquième thème traite des projets et des priorités de l'interviewé et du ménage. À travers ce dernier thème, il s'agit d'identifier les projets résidentiels des interviewés, de mieux saisir quel est leur univers de référence en matière d'habitat, mais aussi de mieux saisir quelle place l'habitat occupe dans les projets personnels de ces individus et dans les projets collectifs plus larges de leur ménage.

Le guide d'entretien des enfants présente une structure assez comparable. Mais il est plus limité. Ainsi, dans le premier thème relatif au logement et à ses usages, les questions centrées sur les raisons et les modalités du choix du logement ont été supprimées. De même, dans le dernier thème consacré aux projets et aux priorités, le questionnement a été réduit aux projets résidentiels. Plus encore, le thème portant sur les changements intervenus dans les conditions d'habitat et les manières d'habiter de l'interviewé, depuis son installation dans le logement, a été enlevé. Enfin, plusieurs dimensions ont été sensiblement remaniées. Par exemple, le questionnement relatif à

l'aménagement et à la décoration du logement a été très largement recentré sur l'espace de la chambre, qui constitue dans une certaine mesure "le logement" de l'enfant dans le logement. Autre illustration, les questions portant sur les activités professionnelles réalisées au domicile ont fait place ici à de nouvelles questions sur les devoirs et les lieux d'effectuation des devoirs au domicile.

3. Le déroulement de l'enquête

Les entretiens ont été réalisés en mai et juin 2003 – par Laurence Bohy-Chenevat, Laurence Faure-Rouesnel, Marie-Laure Lacides, Isabelle Mallon, Sybille Manzoni, Odile Rissoan et Catherine Sarraïl. Tous les enquêtés ont été préalablement informés par un courrier personnalisé (leur rappelant notamment qu'un des membres de leur ménage avait participé en décembre 2002 à l'enquête par questionnaire et avait accepté que l'on sollicite les autres membres du ménage pour un entretien). Et toutes les enquêtrices, qui avaient été réunies avant la phase de passation pour une présentation de la recherche, des objectifs de l'enquête et des guides d'entretien, avaient à leur disposition, avant chaque entretien, les réponses données au questionnaire par la personne du ménage qui avait été interrogée en décembre 2002.

Les refus ont été relativement peu nombreux, mais un peu plus fréquent au niveau des ménages de "partants" et au niveau des enfants (et notamment des garçons). Par contre, plusieurs personnes de l'échantillon n'ont pas pu être interrogées, soit parce qu'elles étaient alors sur le point de partir en vacances, soit parce qu'elles n'habitaient plus dans le ménage, soit encore parce que le ménage (dans son ensemble) avait déménagé. Comme pour l'enquête par questionnaire, nous avons donc établi au cours de cette enquête par entretiens une liste complémentaire d'individus, en prenant en compte tous les membres des autres ménages d'habitants "anciens" et d'habitants "nouveaux" au sein desquels la personne qui avait été enquêtée par questionnaire en décembre 2002 avait accepté que l'on sollicite les autres membres de son ménage pour un entretien¹.

Inversement, les personnes et les ménages qui ont accepté l'entretien se sont souvent montrés très intéressés par l'enquête (et par ses résultats) et ont souvent eu tendance à être très prolixes². Dans plusieurs cas, certains individus qui avaient répondu à l'enquête par questionnaire ont d'ailleurs participé aux entretiens réalisés avec leur conjoint (ou

¹. 14 entretiens au total ont été réalisés à partir de cette liste complémentaire.

². Avec toutefois quelques variations selon les sites, puisque les enquêtés versaillais se sont montrés souvent plus timorés que les enquêtés du Bas-Montreuil !

leur conjointe)¹. Du coup, les entretiens réalisés sont relativement longs. Leur durée se situe fréquemment entre deux et trois heures pour les conjoints et entre une heure et une heure trente pour les enfants². De surcroît, à l'issue de ces entretiens, qui ont tous été réalisés au domicile des enquêtés (à deux exceptions près), de nombreux enquêtés ont fait visiter leur logement aux enquêtrices, apportant ainsi d'autres informations sur leur logement et sur leurs manières de l'habiter.

4. Les personnes et les ménages enquêtés

Au total, 68 entretiens ont été réalisés : 50 auprès des conjoints (ou, dans trois cas, des colocataires) d'une partie des individus que nous avons enquêtés par questionnaire en décembre 2002 (et qui donc, parfois, se sont joints à l'entretien) et 18 auprès d'une partie des enfants de ces ménages.

La population des conjoints est composée de 28 hommes et de 22 femmes (dont 2 femmes qui vivent en colocation avec une autre femme et une femme qui vit en colocation avec un homme). Le conjoint le plus âgé est né en 1929, et le conjoint le plus jeune en 1979. Les autres conjoints se caractérisent par une grande diversité d'âges, les conjoints d'habitants "anciens" étant dans leur ensemble plus jeunes que les conjoints d'habitants "nouveaux". De son côté, la population des enfants est constituée de 15 filles et de 3 garçons. 8 enfants enquêtés sont âgés de 15 à 18 ans ; 7 sont âgés de 19 à 22 ans ; et 3 sont âgés de 23 ans ou plus.

Ces conjoints et enfants appartiennent à 52 ménages distincts. Selon les catégories que nous avons mobilisées pour constituer notre échantillon, 25 sont des ménages d'habitants "anciens", 17 des ménages d'habitants "nouveaux", 4 des ménages de "partants" et 6 des ménages d'"artistes". Mais à ces 6 ménages d'"artistes", on peut associer 6 autres ménages : 4 ménages d'habitants "anciens" et un ménage de "partants" au sein desquels le conjoint interviewé exerce son activité professionnelle dans le milieu artistique, et un ménage d'habitants "anciens" dans lequel la personne qui avait été enquêtée par questionnaire appartient également au milieu artistique³. En outre, un ménage d'habitants "anciens" (au regard de la date d'installation dans le logement de la

¹. La consigne donnée au départ aux enquêtrices, dans ce domaine, était d'interroger séparément les membres du ménage et de ne pas ré-interroger la personne qui avait répondu au questionnaire. Mais cette consigne n'a pas toujours été tenable dans la pratique. Dans certains cas, la participation des deux conjoints à l'entretien a constitué un handicap au bon déroulement de l'entretien. Mais dans d'autres cas, cette double participation s'est avérée au contraire très riche.

². Tous ces entretiens ont été enregistrés. Et une vingtaine sont actuellement retranscrits.

³. En définitive, 12 entretiens ont été réalisés auprès de ménages d'"artistes". Et à l'intérieur de ces ménages, 10 "artistes" et deux conjoints d'"artistes" ont été interviewés.

personne enquêtée par questionnaire) abrite un conjoint nouvellement installé dans le logement, et un ménage d'habitants "nouveaux" abrite, à l'inverse, un conjoint qui réside depuis plusieurs années dans l'immeuble.

Parmi ces 52 ménages, 12 avaient hébergé au moins une nuit, au cours des douze derniers mois précédant l'enquête téléphonique, des personnes ne faisant pas partie du ménage. 42 résident dans les quartiers anciens centraux de Lyon, Montpellier, Montreuil, Paris et Versailles que nous avons initialement sélectionnés, et 10 dans d'autres quartiers, à Paris, à Lyon et dans la périphérie lyonnaise (cf. tableau 1).

Si l'on prend en considération à la fois les individus qui ont été enquêtés par questionnaire et les personnes (conjointes et enfants âgés de 15 ans ou plus) qui ont été interrogées par entretien, nous disposons au total d'une population de 44 ménages où tous les membres du ménage âgés de 15 ans ou plus ont été enquêtés ; et d'une population de 26 ménages où tous les membres du ménage ont été interrogés.

De surcroît, au sein de cette population de 52 ménages figurent 6 ménages où tous les enfants du ménage ont été enquêtés, 10 ménages où tous les enfants âgés de 15 ans ou plus ont été interrogés et, plus largement, 14 ménages où au moins un enfant âgé de 15 ans ou plus a été interviewé (cf. tableau 2).

Tableau 1. Localisation des ménages enquêtés par entretiens

	Anciens	Nouveaux	Partants	Artistes	Total
Quartier du Bas-Montreuil (Montreuil)	11	3			14
Quartiers anciens du centre historique de Montpellier	6	2			8
Quartiers anciens du centre historique de Versailles	4	2			6
Quartier des Pentes de la Croix-Rousse (Lyon)	2	5			7
Quartier Daguerre (Paris 14 ^e)	2	5			7
Paris 11 ^e			1		1
Lyon (hors quartier des Pentes de la Croix-Rousse)			2	6	8
Commune de la périphérie lyonnaise			1		1
Total	25	17	4	6	6

GUIDE D'ENTRETIEN

Nouveaux

Nous allons parler dans cet entretien de différentes choses : de votre logement et de votre cadre de vie actuel ; de vos pratiques et de vos relations dans votre logement et hors de votre logement ; mais aussi des différents lieux dans lesquels vous avez habité.

Pour commencer, **pouvez-vous me raconter ce qui vous a conduit à venir habiter ici ?**

I. LE LOGEMENT ACTUEL

1. LE CHOIX DU LOGEMENT

Pour quelles raisons avez-vous choisi ce logement ?

Relances : Est-ce que vous aviez visité d'autres logements ? Combien ? Où ? Pour quelles raisons n'avez-vous pas pris ces logements ? Quels étaient vos critères de choix (en termes de logement, d'environnement) ? Est-ce que vous aviez envisagé d'habiter dans d'autres endroits à [commune] ou dans d'autres communes, même si vous n'avez pas visité de logements dans ces endroits ?

Concrètement, comment avez-vous recherché votre logement ?

Relances : Vous vous êtes adressé à un marchand de biens ou à une régie, vous avez répondu à des annonces de particulier, vous avez passé des annonces ? Vous avez fait appel à des membres de votre famille, à des amis, à d'autres personnes ?

À l'intérieur de votre ménage, qui a fait les différentes démarches (recherches, visites...) : Vous-même ? Votre conjoint ?

À l'intérieur de votre ménage, tout le monde était-il d'accord sur le choix de ce logement ? (Votre conjoint ? Vos enfants ?)

2. DESCRIPTION, ÉQUIPEMENT ET AMÉNAGEMENT DU LOGEMENT

Pouvez-vous me décrire votre logement ?

Relances : Est-il lumineux ou sombre ? Est-il bien insonorisé ? Est-il confortable ? Spacieux/trop petit ? Est-il bien organisé ? Est-il bien équipé ? (Qu'est-ce qu'il y manque ? Y a-t-il des éléments superflus ?) Est-il facile ou difficile à entretenir ?

Qu'est-ce que vous aimez dans ce logement et qu'est-ce que vous n'aimez pas ?

Relances : Qu'attendez-vous d'un logement ? À quoi êtes-vous indifférent ? Votre logement vous convient-il ? Correspond-il à ce que vous attendez d'un logement ?

Depuis que vous êtes installé dans ce logement, avez-vous fait des travaux, des transformations, des aménagements ?

Relances : *Si oui* : Qu'avez-vous changé ? Dans quelle(s) pièce(s) ? Pourquoi ? Y a-t-il d'autres aménagements que vous souhaiteriez réaliser ? (Pourquoi ne les avez-vous pas faits ?). *Si non* : Y a-t-il des aménagements que vous souhaiteriez réaliser et que vous n'avez pas faits ? Pourquoi ?

Votre logement est-il décoré à votre goût ?

Relances : Accordez-vous de l'importance à la décoration de votre logement ? Y a-t-il une ou plusieurs pièces que vous avez plus particulièrement décorées ? Laquelle ou lesquelles ? Pourquoi ? Qu'y avez-vous fait ?

3. LES USAGES (INDIVIDUELS ET COLLECTIFS) DU LOGEMENT

Passez-vous beaucoup de temps dans votre logement ?

Relances : Êtes-vous souvent chez vous les samedis ? Les dimanches ? En dehors des repas et du sommeil, dans quelle pièce passez-vous le plus de temps ?

À quoi consacrez-vous votre temps dans votre logement ?

Relances : Quelles sont vos occupations dans votre logement ? Vous lisez, vous écoutez de la musique ? Vous regardez la TV ? Dans quelles pièces ? Avez-vous d'autres activités (bricolage, activités sportives...) ? Prenez-vous vos repas dans votre logement ? Participez-vous aux tâches collectives ? Lesquelles ?

Y a-t-il des moments où toutes les personnes qui habitent avec vous se retrouvent ensemble ?

Relances : Quand ? Où ? À quelles occasions ? Est-ce régulier ? Improvisé ? Fréquent ? Satisfaisant ?

Pouvez-vous me raconter une soirée à votre domicile ?

Relances : À quelle heure rentrent les différents membres de la famille ? Que font-ils avant le repas ? Où les enfants font-ils leurs devoirs ? Comment se passe le dîner (durée, lieu) ? Regardez-vous la TV ensemble ? Où est installée la TV ? Qui choisit le programme télé ? Est-ce que tout le monde va se coucher à la même heure ? Comment cela se passe-t-il ?

Chez vous, comment utilise-t-on les pièces communes (le salon, la cuisine, la salle de bains...) ?

Relances : Y a-t-il des conflits liés à l'usage de ces pièces ? Y a-t-il des règles dans l'usage de ces pièces ?

Quand vous téléphonez, ou quand vous recevez un coup de fil, avez-vous tendance à vous isoler ?

4. RÉCEPTIONS ET VISITES

Invitez-vous souvent des personnes dans votre logement ?

Relances : À quelles occasions (apéritif ? déjeuner ? dîner ?) ? Y a-t-il des jours privilégiés pour ces invitations ? Qui invitez-vous : des membres de votre famille, des amis ? Par qui ces personnes sont-elles invitées (vous, votre conjoint, vos enfants) ?

Le mois dernier, par exemple, combien de fois avez-vous reçu à dîner des personnes dans votre logement ?

Relances : Qui avez-vous reçu à dîner ? Qui avait invité ces personnes ?

Votre logement est-il adapté à ces réceptions ?

Relances : Aimerez-vous recevoir plus ? Quand vous recevez des invités, ils restent plutôt dans une seule pièce ou toutes les pièces de votre logement leur sont ouvertes ?

Pouvez-vous me raconter la dernière fois que vous avez reçu des personnes à dîner ?

Relances : Quelles personnes ? Invitées par qui ? Dans quelle pièce avez-vous dîné ? Qui avait préparé le repas ?

Vous arrive-t-il d'avoir des visites impromptues (sans invitation) ?

Relances : À quels moments : tous les jours de la semaine, certains jours en particulier, le week-end ? Qui sont ces personnes ? Pour quels motifs ? Pouvez-vous me raconter une de ces visites ? Appréciez-vous ces visites ?

Est-ce que ces visites ou ces invitations sont parfois sources de disputes ? (Avec votre conjoint(e) ? avec vos enfants ?)

5. HÉBERGEMENT

Vous arrive-t-il d'héberger des personnes chez vous ?

Si non : Pourquoi ? (pas l'occasion, logement trop petit...)

Quelles sont ces personnes ?

Relances : Toujours les mêmes ? Qui les avaient invitées ? Combien de temps ?

Pouvez-vous me décrire la dernière fois que vous avez hébergé quelqu'un chez vous ?

Relances : Qui était-ce ? Qui l'avait invité ? Où a-t-il dormi ? Comment cela s'est-il passé (pour vous, pour les autres membres du ménage) ? Comment s'est comportée la personne hébergée ?

Héberger des personnes chez soi, c'est une chose facile ou difficile ? C'est une chose agréable ou désagréable ? Pourquoi ?

6. TRAVAILLER AU DOMICILE

Vous arrive-t-il de travailler chez vous ?

Relances : Travaillez-vous dans la journée ? Le soir ? Tous les jours ? En quoi consiste ce travail ? Est-ce le même type de travail que celui que vous faites à l'extérieur de votre logement ?

Dans quelle partie de votre domicile travaillez-vous à la maison ?

Relances : Disposez-vous d'un bureau ? Ouvert ? Fermé ? Ce bureau est-il exclusivement réservé à votre travail ? Qui l'utilise ? Disposez-vous d'un ordinateur ? Êtes-vous relié à votre lieu de travail ?

Pour quelles raisons vous arrive-t-il de travailler chez vous ?

Relances : Est-ce par choix ? Par contraintes ? Quels avantages y voyez-vous ? Quels inconvénients cela a-t-il ?

Comment conciliez-vous, dans votre logement, votre vie familiale et votre activité professionnelle ?

Relances : Est-ce que cela pose parfois des problèmes ? À qui : à vous, à votre conjoint, à vos enfants ? Comment ces problèmes se règlent-ils ? Pouvez-vous donner des exemples ?

Recevez-vous, chez vous, des appels téléphoniques professionnels ? (Fréquence ? À quels moments de la journée ?)

Vous arrive-t-il de recevoir des collègues pour travailler chez vous ?

Pour les enquêtés "artistes" :

- Localisation de l'atelier : dans le logement lui-même, à proximité immédiate du logement...
- Pourquoi ce choix ? Pourquoi ne pas avoir pris un atelier ailleurs (séparé du lieu de résidence) ?
- Avantages et inconvénients de la configuration retenue
- Évolution de la configuration dans le temps

II. AUTRES LIEUX ET MODES DE VIE ACTUELS

En dehors de votre logement, quels sont les lieux que vous fréquentez régulièrement ? (avec qui et activités). Relance : Y a-t-il d'autres lieux dans lesquels vous allez ?

- Où faites-vous vos courses ? (Seul ? En famille ?)
- Allez-vous au restaurant ? (Où ? Fréquence ? Avec qui ?)
- Fréquentez-vous des bars, des cafés ou des pubs ? (Où ? Fréquence ? Avec qui ?)
- Allez-vous au cinéma, au théâtre, au concert, au musée ? (Où ? Fréquence ? Avec qui ?)
- Allez-vous à des manifestations sportives ? (Où ? Fréquence ? Avec qui ?)
- Faites-vous du sport ? (Où ? Fréquence ? Avec qui ?)
- Avez-vous d'autres activités de loisirs ? (Où ? Fréquence, Avec qui ?)
- Participez-vous à des associations ? (Où ? Fréquence, Avec qui ?)

Le mois dernier, par exemple, combien de soirées avez-vous passées hors de votre logement pour des raisons non professionnelles, week-end compris ?

Pouvez-vous me décrire la dernière soirée que vous avez passée hors de votre logement ?

Relances : Où est vous allé ? Qu'avez-vous fait ? Avec qui ?

1. LE QUARTIER (ET LE VOISINAGE)

Pouvez-vous me décrire votre quartier ?

Relances : Il s'étend d'où à où ? Comment s'appelle-t-il (comment l'appellez-vous) ? Est-ce un quartier plutôt animé ? Un quartier plutôt calme ? Quels types de populations habitent dans ce quartier ? Est-ce qu'il y a beaucoup de commerces ? Qu'est-ce que vous appréciez dans votre quartier ? Qu'est-ce que vous n'aimez pas ? Depuis que vous habitez dans ce quartier, trouvez-vous qu'il a changé (en quoi) ?

Passez-vous beaucoup de temps dans votre quartier ?

Relances : Le week-end, vous êtes plus présent ou moins présent dans votre quartier par rapport aux autres jours de la semaine ?

Quels sont les endroits, les équipements ou les établissements de votre quartier que vous fréquentez ? (Avec qui ?)

Relances : Fréquentez-vous les commerces de votre quartier (lesquels, avec qui, fréquence) ? Fréquentez-vous les bars ? Les restaurants ? Les équipements publics (bibliothèque, poste) ? Les jardins publics ? Emmenez-vous, vous-même, vos enfants à l'école ? Votre médecin est-il situé dans votre quartier ?

Pratiquez-vous des activités sportives, culturelles ou autres dans votre quartier ?

Relances : Faites-vous du sport dans votre quartier ? Allez-vous au théâtre ou à des spectacles dans votre quartier ? Êtes-vous membre d'une association ou d'un club situés dans votre quartier ? (Attention : à chaque fois, avec qui ?)

Avez-vous des membres de votre famille (ou belle-famille), des amis ou d'autres connaissances qui habitent dans votre quartier ?

Relances : Vous les voyez souvent ? Vous les voyez plutôt chez vous ? Plutôt chez eux ? Vous arrive-t-il de les rencontrer dans d'autres lieux du quartier (bars, restos...) ? Faites-vous avec eux des activités dans le quartier ? Est-ce qu'ils gardent parfois vos enfants ?

Relances / famille : Si oui, Est-ce un choix ? Si non, L'auriez-vous souhaité ? La question s'est-elle posée ?

Pouvez-vous me décrire les relations que vous avez avec vos voisins ?

Relances : Y en a-t-il avec lesquels vous avez des relations particulièrement bonnes ? Particulièrement problématiques ? Qu'en est-il à votre avis de votre conjoint(e) ? De vos enfants ? Recevez-vous certains voisins chez vous ? À quelle occasion ?

2. LE LIEU DE TRAVAIL (si ≠ du domicile)

Où se situe votre lieu de travail ?

Relances : Y allez-vous régulièrement ? Par quels moyens de transport ? Combien de temps mettez-vous pour vous y rendre ? Est-ce long ?

Combien de temps passez-vous habituellement dans ce lieu ?

Relances : Déjeunez-vous sur votre lieu de travail ou à proximité (avec qui) ? Vous arrive-t-il de vous y rendre les week-ends ?

Dans votre lieu de travail, disposez-vous d'un bureau ?

Relances : L'occupez-vous seul ? L'avez-vous décoré ? Comment l'avez-vous décoré ou aménagé ? Avez-vous apporté des objets de votre domicile ?

Sur votre lieu de travail, avez-vous souvent des discussions avec vos collègues ?

Vous arrive-t-il de téléphoner, depuis votre lieu de travail, aux autres personnes qui habitent avec vous ou d'être appelé par ces personnes ? (Fréquence ? Qui ?)

Où se situe le lieu d'étude (ou de travail) de vos enfants ? (Si enfants au domicile)

Pour les enquêtés "artistes" :

- *Raisons du choix de localisation de l'atelier : pourquoi dans tel endroit (quartier) ? Pourquoi hors (ou loin) du logement ?*
- *Avantages et inconvénients de la configuration retenue*
- *Évolution de la configuration dans le temps*

3. LA RÉSIDENCE SECONDAIRE

Avez-vous une résidence secondaire ?

Relances : Vous en êtes propriétaire (par héritage ? par achat ?) Locataire ? Simple utilisateur occasionnel ? Où est-elle située ? Pouvez-vous me la décrire ? Est-elle plus petite ou plus grande que votre logement (principal) ? Moins bien ou mieux équipée ? Moins bien ou mieux organisée ? Avez-vous fait des travaux dans cette résidence secondaire ?

Allez-vous souvent dans cette résidence secondaire ?

Relances : À quels moments (week-ends, vacances) ? Avec qui : seul, en couple, en famille, avec des amis ?

Dans cette résidence secondaire, avez-vous l'impression d'habiter de la même manière que lorsque vous êtes dans votre logement (principal) ?

Relances : Qu'est-ce qui est différent ? Qu'est-ce qui est pareil ? Pourquoi ?

Pourriez-vous y vivre toute l'année ? Pourquoi ?

4. LES LIEUX DE VACANCES

Pendant vos congés, partez-vous généralement de votre domicile ?

Relance : Combien de fois partez-vous en vacances pendant l'année ?

Dans quels lieux passez-vous vos vacances ?

Relances : Allez-vous toujours au même endroit ? Quel mode d'hébergement privilégiez-vous : le camping, l'hôtel, les locations de maison ou d'appartement, l'hébergement chez des parents, chez des amis ?

Avec qui partez-vous en vacances : conjoint, enfants, autres membres de la famille, amis ?

5. LES LIEUX DES LIENS

Où habitent les membres de votre famille (ou belle famille) ? (Immeuble, quartier, commune, agglomération, ailleurs ?)

Relances : Vous les voyez souvent ? Vous les voyez plutôt chez vous ? Plutôt chez eux ? Vous arrive-t-il de les rencontrer dans d'autres lieux (bar, resto, lieux de vacances...) ? Faites-vous des activités avec eux ?

Où habitent vos amis ? (Immeuble, quartier, commune, agglomération, ailleurs ?)

Relances : Vous les voyez souvent ? Vous les voyez plutôt chez vous ? Plutôt chez eux ? Vous arrive-t-il de les rencontrer dans d'autres lieux (bar, resto, lieux de vacances...) ? Faites-vous des activités avec eux ?

Où habitent les amis de vos enfants ? (Immeuble, quartier, commune, agglomération, ailleurs ?)

Relances : Vos enfants vont-ils souvent chez eux ? Viennent-ils souvent chez vous ?

Avez-vous d'autres connaissances qui habitent à [Commune] ?

Relances : Vous les voyez souvent ? Vous les voyez plutôt chez vous ? Plutôt chez eux ? Vous arrive-t-il de les rencontrer dans d'autres lieux (bar, resto, lieux de vacances...) ? Faites-vous des activités avec eux ?

Avez-vous d'autres connaissances qui habitent ailleurs ?

Relances : Vous les voyez souvent ? Vous les voyez plutôt chez vous ? Plutôt chez eux ? Vous arrive-t-il de les rencontrer dans d'autres lieux (bar, resto, lieux de vacances...) ? Faites-vous des activités avec eux ?

III. PERMANENCES ET ÉVOLUTIONS DES MODES DE VIE DANS LE LIEU DE RÉSIDENCE ACTUEL

Nous allons revenir à votre logement.

Pouvez-vous me rappeler depuis combien de temps vous habitez ce logement ?

Entre le moment où vous êtes entré dans ce logement et aujourd'hui, avez-vous l'impression que vos conditions de vie ont changé ?

Relances : En quoi ? En mieux, en moins bien ? Pourquoi ? Qu'est-ce qui a changé ?

Avez-vous l'impression de passer plus de temps, ou au contraire moins de temps, dans votre logement ?

Relances : De faire plus de choses, moins de choses ? Lesquelles ?

Avez-vous l'impression de faire plus de choses ou moins de choses dans votre quartier ?

Avez-vous tendance aujourd'hui à vous rendre plus souvent, ou au contraire moins souvent, dans d'autres quartiers ou dans d'autres lieux de votre ville ?

Relances : Dans quels lieux allez-vous aujourd'hui dans lesquels vous n'alliez pas auparavant ? Dans quels lieux vous n'allez plus ? Quelles activités avez-vous aujourd'hui que vous n'aviez pas au début où vous vous êtes installés ici ? Quelles activités avez-vous abandonnées ?

Par rapport au moment où vous vous êtes installés ici, connaissez-vous et fréquentez-vous aujourd'hui plus de personnes à [Ville] ?

Relances : Et dans votre quartier ? Et dans votre immeuble ?

IV. PARCOURS ET RAPPORTS RÉSIDENTIELS PASSÉS

1. LE PRÉCÉDENT LIEU DE RÉSIDENCE

Avant d'habiter ici, vous habitiez où ?

Pouvez-vous me parler de votre précédent logement ?

Relances logement : C'était un petit logement, un grand logement ? Un logement ancien, un logement récent ? Était-il bien équipé ? Bien organisé ? Qu'est-ce que vous aimiez dans ce logement ? Qu'est-ce que vous n'aimiez pas ?

Relances quartier : Où était-il situé ? C'était quel type de quartier (population, habitat, calme/animé...) ?

Pouvez-vous me parler de votre vie dans ce précédent logement ?

Relances logement : Passiez-vous beaucoup de temps dans ce logement ? Faisiez-vous les mêmes choses que dans votre logement actuel ? La vie familiale était-elle plus facile, moins facile ? Aviez-vous tendance à inviter moins souvent ou plus souvent des personnes à déjeuner ou à dîner ? Aviez-vous plus de visites, moins de visites ? Vous arrivait-il d'héberger des personnes dans ce logement ?

Relances quartier et ville : Quelles relations aviez-vous avec vos voisins ? Aviez-vous des connaissances : des amis, des membres de votre famille, des collègues de travail dans ce quartier ? Et dans la commune ? Passiez-vous beaucoup de temps dans votre précédent quartier ? Aviez-vous des activités sportives, culturelles ou autres dans ce quartier ? Et dans la commune ? En dehors de votre logement, quels lieux fréquentiez-vous régulièrement ?

2. LES LOGEMENTS ET LES QUARTIERS ANTÉRIEURS

Avez-vous connu d'autres logements dans votre vie ?

Combien de logements avez-vous occupés depuis que vous avez quitté le domicile de vos parents, sans compter votre logement actuel et votre précédent logement ?

Pouvez-vous me décrire en quelques mots ces logements et m'indiquer à chaque fois les raisons pour lesquelles vous les avez choisis et les raisons pour lesquelles vous les avez quittés ? On peut commencer par le premier logement que vous avez occupé...

Relances : C'était un petit logement, un grand logement ? Un logement ancien, un logement récent ? Où était-il situé ? Dans quel type de quartier ? Étiez-vous propriétaire ou locataire ? Combien d'années l'avez-vous occupé ? Avec qui ? Pour quelles raisons l'avez-vous choisi ? Pour quelles raisons l'avez-vous quitté ?

Parmi tous ces logements, y en a-t-il un que vous regrettez plus que les autres ? Lequel ? Pourquoi ?

Relances : À quelle époque de votre vie l'avez-vous occupé ? Qu'aimiez-vous dans ce logement ? Que regrettez-vous ? Le logement lui-même, le quartier, la ville ? Aviez-vous beaucoup d'amis dans ce quartier ou dans cette ville ?

Dans votre vie, vous est-il arrivé d'être hébergé (chez des amis, des membres de votre famille...) ?

Si oui : Pouvez-vous me décrire un épisode de votre vie où vous avez été hébergé ?

Relances : Où ? À quel âge ? Par qui ? Combien de temps ? Concrètement, comment étiez-vous installé ? Quel souvenir en gardez-vous ? Pouvez-vous citer d'autres épisodes, même s'ils ne vous ont pas spécialement marqué ?

Vous-même, dans les différents logements que vous avez occupés, avez-vous souvent hébergé d'autres personnes ?

Relances : Dans quel(s) logement(s) ? Pourquoi ? Quelles étaient ces personnes ? Qui habitait dans le logement à cette époque ?

Au bout du compte, entre le premier logement que vous avez occupé et votre logement actuel, avez-vous l'impression que vos conditions de logements se sont améliorées ou détériorées ?

Relances : En quoi ? Et à quel niveau : au niveau du logement, du voisinage, du quartier ?

V. PROJETS ET PRIORITÉS

Pour terminer nous allons parler brièvement de vos projets.

Quels sont, au moment où nous parlons, les projets qui vous tiennent le plus à cœur ?

Relances : Est-ce que ce sont des projets personnels ? Qui sont les personnes concernées ? Pensez-vous que votre conjoint-e ait les mêmes projets que vous ? Approuve et soutienne ces projets ?

Avez-vous, personnellement, des projets en matière de logement ?

Relances : *Si non*, pourquoi ? Parce que la situation actuelle vous satisfait pleinement ? Parce que vous n'y pensez pas ? Pensez-vous que votre conjoint-e (enfants) ait les mêmes idées que vous ? *Si oui*, avez-vous commencé à réaliser ces projets ? Comment comptez-vous faire ?

Si vous deviez quitter votre logement le regretteriez-vous ? Pour quelles raisons ? Et votre quartier ?

Si vous aviez la possibilité de vous installer dans un autre quartier de votre commune, dans quel(s) quartier(s) aimeriez-vous habiter ? Pour quelles raisons ? Inversement, y a-t-il des quartiers de votre commune dans lesquels vous ne voudriez pas habiter ? Lesquels ? Pour quelles raisons ?

Si vous disposiez de plus d'argent, à quoi l'utiliserez-vous en priorité ?

Relances : Y aurait-il discussion, accord, désaccord à ce sujet avec votre conjoint-e ? Avec vos enfants ?

Tableau 2. Descriptif des 14 ménages où au moins un enfant âgé de 15 ans ou plus a été interviewé

Types de ménage	Enfant(s) interviewé(s)	Autre(s) membre(s) du ménage enquêté(s)	Autre(s) membre(s) du ménage	Localisation du ménage
Nouveau	Garçon (19 ans)	Père (E), Mère (Q)	2 enfants (16 et 12 ans)	Versailles
Nouveau	Fille (18 ans)	Père (Q), Mère (E)	1 Fille	Lyon
Nouveau	Garçon (20 ans)	Père (Q)	Non	Lyon
Ancien	Fille (19 ans)	Père (Q), Mère (E)	Non (mais 3 autres enfants hors logement)	Montreuil
Ancien	Fille (16 ans)	Père (Q), Mère (E)	1 Fille (13 ans)	Montreuil
Ancien	Fille (24 ans) Garçon (19 ans)	Mère (Q)	1 Garçon (14 ans)	Paris 14 ^e
Ancien	Fille (16 ans)	Père (Q), Mère (E)	Non	Versailles
Ancien	Fille (23 ans)	Père (E), Mère (Q)	Non	Versailles
Ancien	Fille (20 ans)	Père (Q), Mère (E)	2 enfants (22 et 14 ans)	Versailles
Ancien	Fille (16 ans)	Père (E), Mère (Q)	3 enfants (14, 12 et 9 ans)	Versailles
Ancien	Fille (17 ans)	Père (E), Mère (Q)	2 enfants (15 et 10 ans)	Versailles
Ancien	Fille (21 ans) Fille (19 ans)	Père (E), Mère (Q)	Non (mais 2 autres enfants hors logement)	Montreuil
Ancien	Fille (15 ans)	Mère (E), Colocataire (Q)	Non	Montreuil
Ancien	Fille (17 ans) Fille (16 ans)	Père (Q), Mère (E)	1 Fille (11 ans)	Montreuil

Notes de lecture : E = entretien ; Q = questionnaire [Le 18^e enfant interrogé, une fille âgée de 25 ans, ne réside pas régulièrement dans le logement de ses parents].

CHAPITRE VI

Perspectives de traitement et d'analyse

Jean-Yves AUTHIER

Jean-Pierre LÉVY

Claire LÉVY-VROELANT

Les données recueillies dans le cadre de l'enquête par questionnaires réalisée en décembre 2002 et dans le cadre de l'enquête par entretiens réalisée en mai et juin 2003 seront exploitées, en lien avec les données issues de l'enquête par questionnaires de 1997, dans plusieurs directions.

1. Flexibilité de l'espace et des usages : mobilité passive des sédentaires et succession des ménages dans un même logement

Un premier prolongement de la recherche portera sur ce que nous qualifions de *mobilité passive*. Cette notion a été peu mobilisée dans la phase précédente de notre recherche. Elle traduit en fait l'évolution des conditions et des usages du logement d'une population sédentaire et s'inscrit dans une vision longitudinale des modes d'appropriation de l'espace domestique.

Ces évolutions peuvent être "mesurées" à partir d'une observation objective des transformations survenues dans les conditions et les usages du logement des habitants. La comparaison des réponses des ménages sédentaires (les habitants "anciens") aux deux enquêtes réalisées en 1997 et en 2002 nous permettra d'étudier les configurations de ces transformations. Trois cas de figure peuvent être envisagés.

Dans le premier cas, les occupants du logement ont subi une *mobilité passive* sous l'effet d'une transformation matérielle volontaire du logement (agrandissement du logement, réduction du nombre de pièces, changement des fonctions des pièces, etc.). On pourra alors s'interroger sur les dimensions physiques de ces transformations : quelles parties du logement concernent-elles, s'agit-il d'investissements lourds ou plus légers par exemple ? Au-delà, c'est bien évidemment les conséquences de ces transformations sur les pratiques du domicile, en termes d'usage ou de temporalité, que les traitements comparés des enquêtes permettront de révéler. Ces transformations sont-

elles associées aux durées de présence au domicile ? À une redistribution spatiale des usages du domicile ? Aux formes d'investissement de chacune des pièces ? À la diversité des fonctions que les uns et les autres attribuent au logement ?

Le deuxième cas de figure correspond à des formes de *mobilité passive* provoquées par l'arrivée ou le départ d'un des membres du ménage. Ici, il n'y a pas à proprement parler une action volontaire sur l'espace domestique, mais des rapports à l'espace plus ou moins contraints selon le degré de peuplement du logement. Le traitement des enquêtes devrait nous permettre d'observer l'incidence de l'évolution de la composition du ménage sur les attributions des fonctions des pièces, l'investissement temporel dans le logement et son usage global.

Enfin, un troisième cas de figure peut se présenter : une simple réorganisation de l'espace domestique provoquée par le seul désir de ses occupants et qui n'est ni facilitée par des travaux ou des départs de membres du ménage, ni contrainte par des arrivées. On pourra alors s'interroger sur le pourquoi de cette organisation, sur les membres du ménage concernés et sur l'impact qu'elle peut avoir sur les usages de l'espace.

Cette évaluation objective et, pour ainsi dire, mesurée, nous permettra de mieux comprendre les flexibilités dans les formes d'appropriation de l'espace domestique. Celles-ci pourront, dans un second temps, être confrontées aux discours et aux représentations que les habitants sédentaires portent sur leurs conditions de logement et leurs usages, afin de tenter de comprendre si cette flexibilité a été ou non une des composantes de leur choix résidentiel. Dans ce cadre, les entretiens pourront être traités globalement pour saisir dans leur ensemble les discours relatifs à la flexibilité des usages et des conditions de logement. Ils pourront également donner lieu à un traitement plus individualisé, d'une part en observant, à travers les discours, les impacts différenciés de ces transformations sur les représentations et les usages qu'ont les différents membres d'un même ménage ; d'autre part en confrontant les connaissances effectives des transformations du logement ou des fonctions attribuées à chacune des pièces fournies par les enquêtes directives, à leurs traductions dans les discours fournies par les entretiens semi-directifs.

En toile de fond de cette partie de la recherche, c'est bien la question du rôle des formes matérielles de l'espace domestique dans la mise en œuvre des pratiques du logement qui nous préoccupe. Dans ce cadre, les résultats de l'étude des ménages sédentaires pourront être utilement complétés par une analyse qui "fixe" le logement, à partir d'une observation des caractéristiques et des usages des différents ménages qui se succèdent dans un même domicile. Une partie des enquêtes 2002 a en effet été réalisée auprès d'individus ayant remplacé des résidents enquêtés en 1997 et qui ont depuis déménagé.

Il est alors possible de comparer à plusieurs années d'écart les pratiques dans un même domicile de différents ménages et de tenter de saisir ce qui, dans ces usages, est contraint par l'espace et ce qui relève davantage des particularités des habitants. Les discours et représentations de "partants" sur leur ancienne résidence recueillis lors de plusieurs entretiens semi-directifs pourront être également mobilisés pour mener à bien cette étude.

En confrontant l'étude sur les *mobilités passives* à celle de la succession des ménages, nous espérons mieux appréhender les contraintes imposées par les cadres matériels aux usages de l'espace domestique, les degrés et les domaines de flexibilité du logement qui permettent aux habitants de contourner ces contraintes et de se stabiliser dans leur logement, et ce qui au contraire est plus difficilement contournable ou adaptable et favorise ainsi le déménagement des occupants.

2. Construction et perception des parcours résidentiels

L'exploitation des nouvelles données recueillies devrait également nous amener à affiner l'étude des parcours d'habitants menée dans la première phase de notre recherche, et ceci dans trois directions au moins.

Tout d'abord, la constitution de l'échantillon des individus enquêtés par questionnaires en 2002 nous a permis d'identifier les enquêtés de 1997 qui ont quitté leur logement. Il est ainsi possible de revenir sur le profil de ces "partants" tels que déclarés il y a cinq ans, et de tenter de discerner des régularités dans leurs structures sociales, démographiques et, au-delà, dans leurs conditions de logements, leurs usages du domicile et du quartier. On pourra également étudier (comme nous avons commencé à le faire dans le chapitre IV) les perspectives résidentielles déclarées à l'époque par ces ménages, et ainsi voir si elles sont en conformité avec leur déménagement. À l'inverse, il est également envisagé d'isoler, au sein des enquêtés de 1997, ceux qui ont déclaré vouloir déménager dans un avenir proche et qui sont restés dans leur logement. On attend de ces différents traitements de l'enquête 1997, dont l'originalité repose sur la confrontation entre les perspectives résidentielles des enquêtés et leur devenir réel, une meilleure connaissance des processus de mobilité des ménages résidant dans un contexte donné.

Ensuite, et toujours dans le même cadre problématique, l'enquête 2002 a été effectuée auprès d'un corpus de ménages ayant quitté leur logement pour s'installer dans un tout autre contexte résidentiel. Il devient alors possible d'identifier (par une comparaison entre les enquêtes réalisées aux deux dates) les modifications dans les conditions de logement et les usages du domicile induites par ce changement de résidence. Pour les

"partants" ayant répondu à l'entretien semi-directif, il sera également possible de mettre ces changements effectifs à l'épreuve des discours et des jugements que portent les individus sur leur biographie résidentielle. On espère ainsi pouvoir mieux appréhender la construction du choix résidentiel, la façon dont les individus se perçoivent dans un parcours résidentiel, et confronter la construction objective d'un parcours résidentiel par le chercheur à sa perception subjective par les individus concernés.

Dans ce dernier registre et en troisième lieu, les entretiens semi-directifs réalisés auprès des différents membres du ménage (enfants et conjoints) nous permettront également de confronter les perceptions différenciées d'un même parcours résidentiel par différents individus. On pourra alors tenter de faire apparaître les arbitrages familiaux dans les choix résidentiels, les vécus différenciés du changement de résidence selon la position des uns et des autres dans la famille, l'impact variable de l'histoire résidentielle sur l'assentiment des conditions de logement, de l'environnement et des pratiques spatiales qui en découlent.

3. Les rapports au quartier : structurations temporelles et familiales

Dans le prolongement des traitements que nous avons réalisés lors de la première phase de la recherche, nous nous proposons également d'approfondir l'analyse des rapports au quartier des habitants des quartiers anciens centraux et, plus largement, des citadins des villes contemporaines.

Dans cette double perspective, nous examinerons d'abord l'évolution des usages du quartier et des sociabilités de quartier des habitants résidant dans les différents quartiers anciens centraux de Lyon, Montpellier, Montreuil, Paris et Versailles que nous avons sélectionnés. Pour cela, nous comparerons les réponses aux questions sur le quartier données par les habitants résidant dans ces quartiers qui ont été enquêtés par questionnaires en 1997 et en 2002. De surcroît, nous confronterons d'une part, à partir de l'enquête par questionnaire réalisée en 2002, les manières d'habiter le quartier des habitants "anciens" et les manières d'habiter le quartier des habitants "nouveaux" ; et d'autre part, à partir des données issues des deux enquêtes par questionnaire, les rapports au quartier des "partants", observés en 1997, et les rapports au quartier des habitants "nouveaux"¹.

Puis nous étudierons l'évolution des rapports au quartier des personnes qui ont été interrogées (par questionnaires) en 1997 et en 2002 et qui, entre ces deux dates, ont soit

¹. Dans les trois cas, nous étudierons les cinq sites enquêtés à la fois dans leur ensemble et de façon séparée.

conservé leur domicile, soit quitté à la fois leur logement et leur quartier. Dans le premier cas, l'enjeu est voir comment se redéfinissent au fil du temps les (représentations et les) manières d'habiter le quartier des individus résidentielllement stables. Dans le second cas, il s'agira de voir en quoi, et dans quelle mesure, le fait de changer de lieu de résidence se traduit par des changements dans les manières d'habiter le quartier ; et, par extension, d'examiner le rôle que jouent les contextes d'habitat dans la structuration des rapports au quartier des citoyens.

En troisième lieu, en mobilisant les données issues de l'enquête par questionnaires réalisée en 2002 et les données issues de l'enquête par entretiens, nous analyserons les rapports au quartier des ménages familiaux et de leurs différents membres. Ici, en comparant les rapports au quartier des différents ménages familiaux que nous avons enquêtés, nous chercherons à identifier des formes familiales différenciées d'usages du quartier. Mais nous chercherons aussi, d'une part à mettre au jour, au sein même des ménages familiaux, d'éventuelles différenciations dans les manières d'habiter le quartier entre les différents membres du ménage (entre l'homme et la femme, entre les parents et les enfants, entre les garçons et les filles...) et, d'autre part, à voir en quoi les usages et les sociabilités de quartier des individus membres de ménages familiaux sont en partie déterminés par les rapports au quartier des autres membres du ménage.

À travers l'exploitation des entretiens, nous chercherons également à déterminer en quoi, et surtout comment, les rapports au quartier des individus, observables à un moment donné de leur itinéraire, sont le produit de leurs expériences et de leurs rapports résidentiels passés. En d'autres termes, en quoi le fait d'avoir habité dans le passé dans tel ou tel quartier, ou dans tel ou tel type de quartier, structure-t-il le rapport qu'un individu entretient à un moment donné avec son quartier ? En quoi le fait d'avoir eu dans son précédent quartier de résidence tel ou tel type de relations de sociabilité intervient-il dans la nature et l'ampleur des relations de sociabilité qu'un individu entretient dans le quartier où il réside ? Comment, pour expliciter encore cette ligne d'analyse et en même temps pour faire le lien avec le point précédent, s'ajustent dans les ménages familiaux les rapports au quartier des conjoints, lorsque ceux-ci ont, de par leur propre histoire, des expériences résidentielles diverses en matière de logements et de quartiers habités ?

Enfin, l'exploitation des entretiens nous permettra aussi d'explorer autrement (que sous un mode standardisé) la question des représentations, des usages et des sociabilités de quartier, ainsi que la question du rôle et de la place du quartier dans la vie urbaine des citoyens.

4. Les manières d'habiter et de vivre en ville des "artistes"

Un autre volet des traitements envisagés sera consacré à l'analyse des manières d'habiter et de vivre en ville des "artistes", au sens large du terme.

L'idée de travailler plus spécifiquement sur cette population, rappelons-le, a été motivée principalement par trois grands ordres d'intérêts. Tout d'abord, les artistes sont bien souvent considérés comme des individus porteurs de manières d'habiter le logement et de manières de vivre en ville novatrices¹. Ensuite, ces individus jouent souvent, par leurs modes de présence plus qu'en vertu de leur poids numérique, un rôle important dans les processus de conversion territoriale des espaces urbains centraux². Enfin, cette population représente un beau cas de figure pour analyser la manière dont les citadins conjuguent aujourd'hui vie domestique et activité professionnelle et pour observer des formes diverses de travail au domicile.

Dans cette analyse, nous nous attacherons donc à mettre au jour les rapports au logement, au quartier et à la ville de cette catégorie particulière de citadins, et à saisir comment ces individus conjuguent vie domestique et vie professionnelle.

Dans la première orientation, nous nous intéresserons à la fois à ce qui unit les différents "artistes" que nous avons enquêtés, c'est-à-dire aussi à ce qui les distingue des autres catégories d'enquêtés, et à ce qui les différencie, c'est-à-dire aux différentes manières d'habiter et de vivre en ville observables au sein même de la population des "artistes". En particulier, nous effectuerons une comparaison systématique entre les manières d'habiter et de vivre en ville des artistes résidant dans le quartier des Pentes de la Croix-Rousse (et, au-delà, dans les quartiers anciens centraux que nous avons sélectionnés) et les manières d'habiter et de vivre en ville des artistes (lyonnais) qui ne résident pas dans des quartiers anciens de centre ville³.

Dans la deuxième orientation, nous examinerons les différentes solutions mises en œuvre par les "artistes" pour associer ou dissocier leur vie domestique et familiale d'une part, et leur vie professionnelle d'autre part. Pour quelles raisons les artistes choisissent-ils d'avoir leur atelier dans leur logement, ou bien d'avoir leur atelier à proximité de leur

¹ Cf. BERNARD Y., *La France au logis : étude sociologique des pratiques domestiques*, Liège, Éditions Mardaga, 1992 ; BORDREUIL J.-S., "Soho, ou comment le "village" devint planétaire", *Villes en parallèle*, 1994, n° 20-21.

² Cf. BORDREUIL J.-S., *idem* ; DANSEREAU F., "La réanimation urbaine et la reconquête des quartiers anciens par les couches moyennes : tour d'horizon de la littérature nord-américaine", *Sociologie du travail*, vol. 21, n° 2, 1985.

³ Cette comparaison nous permettra ainsi de traiter autrement la question du rôle des contextes d'habitat dans la structuration des rapports résidentiels, et notamment dans la structuration des rapports au quartier.

domicile mais hors de leur logement, ou bien encore de séparer nettement leur lieu de travail et leur lieu de résidence ? Dans le premier cas, comment gèrent-ils la contiguïté, voire l'imbrication entre vie domestique et vie professionnelle ? Comment, de surcroît, ces formes d'agencement évoluent-elles au fil des biographies (familiales et professionnelles) des "artistes" ?

5. L'évolution des sociabilités de proximité

Dans le prolongement des traitements que nous avons réalisés, à la fois lors de la première phase de la recherche et dans le cadre de ce rapport (cf. Chapitre II), notre intention est aussi d'approfondir l'analyse des formes spatiales et des formes sociales des "sociabilités de proximité".

Plus précisément, notre projet ici est double. D'un côté, il s'agit de caractériser les relations que les individus entretiennent à proximité de leur domicile : ces relations s'opèrent-elles de manière privilégiée avec des individus socialement proches, avec des membres de la famille ou des voisins ? Ou bien sont-elles des relations plus électives, entretenues avec des amis, des collègues de travail ou d'autres connaissances ? Réciproquement, il s'agit d'identifier les lieux dans lesquels les individus sont en relation avec leurs proches, et en particulier avec les membres de leur famille : les relations que les individus entretiennent avec les membres de leur famille se déploient-elles dans ou à proximité de leur domicile, ou bien au contraire dans des lieux géographiques éloignés ?

À travers ces démarches, notre idée est de montrer que les relations de proximité des individus, au sens spatial du terme, ne sont pas toujours, loin s'en faut, des relations de proximité au sens social du terme, et qu'à l'inverse, les relations de proximité au sens social du terme ont aujourd'hui volontiers tendance à se déployer hors du logement et hors du voisinage. Autrement dit, nous souhaitons montrer qu'il n'y a pas aujourd'hui de recouvrement mécanique entre les dimensions spatiales et les dimensions sociales des sociabilités de proximité.

6. Les pratiques d'hébergement

Enfin, une partie des traitements qui seront effectués porteront sur le logement comme lieu d'accueil et de vie sociale, et tout particulièrement sur la pratique de l'hébergement. En effet, cet analyseur peut permettre de mieux comprendre les engagements des acteurs entre le dedans et le dehors, mais aussi les processus d'individuation des membres de la famille, de comprendre comment celle-ci se reconfigure avec l'hôte,

l'autre à la fois proche et étranger et dont la présence ne peut en aucun cas être considérée comme neutre.

La question de l'hébergement sera donc ici considérée comme une pratique sociale révélatrice de l'état du lien social d'une part, et de ce que nous avons appelé les micro-cultures familiales d'autre part. Quel que soit le sens que l'on accorde aux différentes pratiques que l'on peut ranger derrière le terme d'hébergement, il s'agit bien d'un phénomène qui renvoie à l'ouverture momentanée ou durable d'un ménage, en son logement, pour l'accueil de personnes qui n'en font pas partie, du moins pas à plein temps. L'hébergement est donc une des formes sous lesquelles l'hospitalité peut se manifester, mais il faut la situer correctement et précisément dans le temps et dans l'espace.

Les manifestations de l'hospitalité privée et publique ont une longue histoire. Les formes privées ont été dominantes sinon exclusives pendant des siècles, puis relayées par des formes publiques ou semi-publiques (caritatives et gouvernementales) sans que les formes privées ne disparaissent jamais. Bien au contraire, il semble que le phénomène soit en hausse depuis deux décennies. Les familles doivent loger leurs enfants plus longtemps, et le nombre de personnes hébergées dans les ménages sans relation de parenté avec le ménage hébergeant semble en augmentation.

Grâce aux données de la première enquête, nous avons pu identifier trois types d'hébergements consentis selon la durée du séjour et selon la place que l'interviewé déclarait donner à l'hébergé (considéré comme membre ou non du ménage) : 1. *Les hébergements durables* (3,6 % des ménages) qui sont offerts à des personnes que l'on considère comme faisant partie du ménage, mais qui n'y résident pas à plein temps. 2. *Les hébergements occasionnels* (22,8 % des ménages) qui sont consentis à des personnes extérieures au ménage, mais qui se recrutent pour plus de la moitié dans la parenté. 3. Enfin, *les hébergements ponctuels* consentis par plus de 70 % des ménages, dont les amis sont les principaux bénéficiaires.

L'hypothèse de départ était que ces trois types d'hébergement concernaient des ménages aux caractéristiques différentes (âge, sexe, structure du ménage, niveau de diplôme, position socio-professionnelle). Si des différences importantes ont pu être mises en évidence (des bénéficiaires différents, des ménages hébergeants à des étapes différentes de leur cycle de vie), des convergences assez frappantes ont pu être mises en lumière : le caractère généralement non conventionnel de l'organisation familiale des ménages hébergeants, la possession d'un capital culturel et social plus élevé que la moyenne, un fort engagement, enfin, dans l'usage du quartier et les pratiques de sociabilité (cf. Chapitre III).

C'est donc forts de ces résultats que nous envisageons de poursuivre et d'approfondir ce volet de la recherche en reprenant la typologie adoptée jusqu'ici, à partir des nouveaux questionnaires (puisque'on a privilégié, dans le choix des ménages, ceux qui avaient précédemment déclaré héberger des personnes chez elles) mais surtout à partir des entretiens.

En effet, puisque l'on considère que le fait d'héberger ou non des personnes dans l'espace d'intimité qu'est le logement est une manifestation de la culture familiale, nous en rechercherons des éléments à partir de la notion d'ouverture *versus* fermeture appliquée aux différents niveaux observables : au sein de l'espace domestique, au niveau de l'immeuble et de l'environnement immédiat, au niveau du quartier. De plus, le fait que les entretiens aient été volontairement réalisés, à chaque fois que c'était possible, auprès de plusieurs personnes d'un même ménage (y compris les enfants de plus de 15 ans) permet de confronter les points de vue et de dégager des figures de rapports entre les membres du ménage (Y a-t-il une personne "qui commande" ? Quel est le degré d'autonomie des enfants ? Dans le ménage, comment se prend la décision d'inviter, d'héberger ? etc.). Ainsi, grâce aux entretiens, on pourra mieux cerner le "sens de l'hospitalité"¹, et peut-être les sens, entre solidarité et sociabilité, à travers le récit des pratiques qu'en font les acteurs. Nous nous intéresserons en effet aux aspects matériels de l'hébergement (Quels espaces sont concernés par le partage, ou sont au contraire réservés ? Quels temps sont communs ou séparés ? Qui prend les initiatives dans différents domaines de la vie quotidienne ?) mais aussi aux expériences de reproduction et de transmission (Celui qui a été hébergé hébergera-t-il à son tour plus fréquemment ?). Le fait que les femmes soient plus souvent hébergeantes et moins souvent hébergées nous met aussi sur la piste d'une manifestation sélective de l'hébergement du point de vue des rapports sociaux de genre.

Enfin, nous tenterons de saisir les représentations de l'hébergement et la circulation des normes dans le ménage, d'une part au niveau collectif, d'autre part en regroupant les différents cas observés. Héberger des personnes chez soi apparaît-il comme un comportement naturel ou non ? Exceptionnel ou banal ? Facile ou difficile ? Agréable ou désagréable ? Être hébergé chez quelqu'un, est-ce une chose qui peut arriver ? Qui ne devrait pas arriver ? Quels sont les avantages et les inconvénients ? Toutes questions qui seront traitées au vu de ce que l'on sait par ailleurs (par le questionnaire) des personnes et des ménages, c'est-à-dire leurs caractéristiques socio-démographiques, leur rapport au logement, leurs activités au dedans et au dehors, et quelques éléments de leur

¹. Cf. GOTMAN A., *Le Sens de l'hospitalité. Essai sur les fondements sociaux de l'accueil de l'autre*, Paris, PUF, 2001.

parcours antérieur. A cet égard, on pourra tenter d'isoler un éventuel "effet logement" en analysant les pratiques, dans un même logement, de deux ménages l'ayant occupé successivement, ainsi que le permet l'enquête.